



PICARDIE

LA RÉGION

ensemble, réinventons la Picardie



**Diagnostics
Territoriaux
de santé
des pays de Picardie**

■ Clermontois
■ Plateau-Picard

N° Vert 0 800 02 60 80

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

www.picardie.fr



Collection

Diagnostiques Territoriaux de santé des pays de Picardie



0 15 30 km

- 1 : Secteur Mouy Bury
- 2 : CC* du Clermontois
- 3 : CC du Plateau Picard

* CC : communauté de communes

Clermontois - Plateau Picard

Contexte

Au recensement de population de 2006, le pays du Clermontois - Plateau Picard compte 64 213 habitants, soit 8,1 % de la population de l'Oise et 3,4 % de la Picardie sur une superficie de 654 km². En sept ans, le pays a gagné 2 708 personnes depuis le recensement de 1999, soit un taux d'accroissement annuel de +0,63 %.

Le pays du Clermontois - Plateau Picard est un pays central dans son département et jouxte quasiment* tous les autres pays isariens et un pays du sud-est de la Somme (cf. page 58).

Le Clermontois - Plateau Picard est composé à 87,1 % de communes dites rurales, soit 61 communes sur les 70 que compte le pays.

Parmi les trois EPCI (Établissement public de coopération intercommunale) du pays, six unités urbaines de moins de 5 000 habitants sont dénombrées : Bury (EPCI Mouy Bury, 2 971 habitants), Breuil-le-Sec (2 302 habitants), Fitz-James (2 448 habitants), Agnetz (2 807 habitants) et Breuil-le-Vert (2 834 habitants) dans l'EPCI du Clermontois et Maignelay-Montigny (EPCI du Plateau Picard, 2 464 habitants). Deux unités urbaines de 5 000 à 10 000 habitants (Mouy, 5 245 habitants, dans l'EPCI Mouy Bury et Saint-Just-en-Chaussée, 5 516 habitants, dans l'EPCI du Plateau Picard) et une unité urbaine de 10 748 habitants (Clermont dans l'EPCI du Clermontois) font également partie du pays.

* Le pays Sud de l'Oise est fort proche mais pas limitrophe.



Claude Gewerc
Président du Conseil régional de Picardie

Cette étude détaillée de l'état sanitaire et social des Picards fait partie d'une série d'analyses qui permettront aux acteurs de la santé, mais aussi et avant tout aux politiques de mieux cerner les spécificités de chacun des Pays qui composent notre Région.

Cette démarche scientifique a plusieurs mérites. Le premier d'entre eux est de prendre en compte la diversité d'une région et de ses territoires, de produire des données à l'échelle du pays et des intercommunalités qui le composent, afin qu'un diagnostic précis et nuancé puisse être établi. La santé, on le sait, dépend d'un si grand nombre de facteurs, que cette approche détaillée est la seule qui vaille.

Une autre grande qualité du présent document est de lier le sanitaire et le social, de mettre en parallèle la situation économique des habitants et leurs problèmes de santé. Nous voyons ici exposé dans le détail un lien qui devient une évidence entre inégalités sociales et inégalités sanitaires.

Cette prolongation des injustices économiques et sociales dans le domaine sanitaire, cette série de discriminations qui ne disent pas leur nom dans l'accès aux soins doit être un des principaux soucis d'une politique de santé publique digne de ce nom. Pour une région comme la Picardie, jalonnée d'espaces ruraux à l'habitat clairsemé, cela passe par la lutte contre la formation de déserts sanitaires.

Le Conseil régional utilise pleinement les moyens d'action dont il dispose dans ce domaine, il va même largement au-delà des compétences qui sont les siennes. Le schéma régional des formations sanitaires et sociales 2007-2013 est une illustration de nos efforts pour rendre encore plus accessibles et plus attractives les formations dans les domaines de la santé et de l'action sociale. Le nombre d'étudiants accueillis dans ces filières est en constante augmentation.

La Région incite également les internes en médecine à s'installer en milieu rural, ce qui est l'arme de lutte par excellence contre la désertification sanitaire. En échange d'une allocation d'étude, ces futurs médecins s'engagent à s'installer là où leur présence sert le plus l'intérêt général, dans nos campagnes. Elle passe également des conventions avec les établissements hospitaliers picards afin d'inciter les internes et les futurs professionnels du paramédical à exercer ensuite dans nos hôpitaux.

À l'écoute des pays de Picardie et de leurs besoins, le Conseil régional cofinance la création de maisons médicales pluridisciplinaires, très appréciées des jeunes médecins, ce qui limite, de plus, leurs frais d'installation. De nombreux projets sont en cours d'étude, ce qui nous permettra de multiplier ce type d'infrastructures.

Par ailleurs, dresser un état sanitaire et social d'un territoire permet aux collectivités, aux associations et aux professionnels de terrain d'orienter les actions à développer en fonction des caractéristiques propres à cette entité géographique. Ces initiatives devraient permettre d'influer sur les comportements à risque de la population, face à leur santé.

La question de l'accès aux soins, de la justice sanitaire comme prolongement indispensable de la justice sociale, même si elle trouve des solutions locales dans lesquelles les régions prennent une part de plus en plus large, relève avant tout d'un choix de société nationale. Les inégalités dans l'accès aux soins et la prévention sont un problème qui ne trouvera de solution pleine et entière que dans une véritable politique de santé publique.

Page 1	Éditorial
Page 3	Introduction
Page 5	Analyse de la situation
Page 6	Chapitre 1. Données générales
Page 6	Démographie
Page 7	Social
Page 10	Économie
Page 11	Chapitre 2. État de santé
Page 11	Données générales
Page 14	Tumeurs
Page 20	Maladies de l'appareil circulatoire
Page 25	Pathologies liées à la consommation d'alcool
Page 27	Pathologies liées à la consommation de tabac
Page 29	Affections psychiatriques
Page 31	Causes externes
Page 34	Autres causes
Page 34	Vaccinations
Page 35	Chapitre 3. Offre de soins et de services
Page 35	Professionnels de santé
Page 45	Consommation de soins
Page 45	Établissements de soins
Page 46	Permanence des soins et des urgences
Page 48	Dépistages
Page 49	Aides aux personnes âgées
Page 49	Maisons de retraite
Page 50	Chapitre 4. Structures de prévention
Page 51	Synthèse
Page 55	Annexes
Page 56	Affections de longue durée (ALD)
Page 56	Taux standardisés
Page 56	Test de significativité
Page 57	Le Programme de médicalisation des systèmes d'information (PMSI)
Page 57	Le répertoire Fichier national des établissements sanitaires et sociaux
Page 57	Les consommations de psychotropes
Page 57	Les professionnels de santé exerçant en libéral
Page 58	Carte des pays de Picardie
Page 58	Carte des principales routes du Clermontois - Plateau Picard
Page 58	Carte des zones limitrophes du Clermontois - Plateau Picard
Page 59	Structures de prévention
Page 61	Glossaire

« L'exercice d'évaluation de l'impact territorial d'une politique publique nécessite la définition préalable des objectifs territoriaux de cette politique. De ce point de vue, il est justifié de distinguer deux grandes catégories de politiques publiques : d'un côté, les politiques territoriales, par nature construites autour d'objectifs territoriaux plus ou moins nombreux, et, de l'autre, les politiques sectorielles, qui, s'adressant à l'ensemble du territoire national, se fixent a priori d'autres objectifs que territoriaux ».

Introduction de la définition des objectifs territoriaux dans le livre de Sandrine Haas et d'Emmanuel Vigneron, *Évaluation et territoires*, Collection travaux n°4, Diact, La Documentation française.

La région est en train de devenir le territoire de prédilection où s'élaborent les politiques publiques, et notamment la politique de santé. La loi relative à la politique de santé publique du 9 août 2004 l'a clairement exprimé. De même, le processus engagé dans le cadre de la révision générale des politiques publiques et la création des agences régionales de santé (ARS) avec la loi portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires du 21 juillet 2009 va dans le sens d'un renforcement de ce niveau géographique dans l'élaboration de la politique de santé.

Toutefois, si l'échelon géographique régional constitue une unité satisfaisante du point de vue national, il ne peut être suffisant pour le décideur local. En effet, les travaux engagés par différentes institutions depuis quelques années, et tout particulièrement par les observatoires régionaux de la santé, montrent que les inégalités territoriales en matière sanitaire et sociale sont bien plus importantes à l'intérieur d'une même région qu'entre les régions.

C'est par le biais de *focus* localisés que l'on peut disposer des connaissances nécessaires à l'élaboration d'une politique régionale adaptée aux difficultés rencontrées par la population. Dans ce contexte, l'observatoire régional de la santé et du social de Picardie (OR2S) s'est engagé depuis plusieurs années à produire des indicateurs à différents niveaux géographiques, venus en complément d'extensions régionales à des enquêtes menées au plan national.

Ce regard croisé permet de porter des diagnostics sur l'état des lieux de la région et de la population picarde.

Ces diagnostics reposent sur des partenariats engagés par l'OR2S depuis plusieurs années avec la quasi totalité des producteurs de données du domaine sanitaire et social (Insee, Inserm, InVS, Assurance maladie, conseils généraux, caisses d'allocations familiales, Atilh et divers services de l'État), partenariats qui, au niveau national, se concrétisent à travers la Fédération nationale des observatoires régionaux de la santé (Fnors). Les données sont alors traitées, analysées et partagées avec les experts locaux avant d'être diffusées plus largement.

Appartenant à la série « *Diagnostics Territoriaux de santé des pays de Picardie* », ce document s'inscrit dans cette dynamique et rejoint l'article 4 du décret 2000-90 du 19 septembre 2000*, même si cela n'était pas mentionné alors. Ainsi, la présentation de plus de deux cents indicateurs permet de connaître les forces et les faiblesses du pays.

Quatre chapitres composent ce document. Le premier chapitre décrit la situation en termes démographique, social et économique. Les deux suivants sont plus étoffés et sont consacrés à la mesure de la santé et à l'offre de soins et de services. Le dernier chapitre recense les associations de prévention et témoigne de la collaboration engagée depuis plusieurs années avec le comité régional d'éducation et de promotion de la santé (Cres) de Picardie puis maintenant avec l'instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (Ireps).

La présentation n'est pas figée. Si la forme est maintenue entre l'ensemble des numéros, des indicateurs peuvent être intégrés en fonction de leur disponibilité, en faisant ainsi un véritable outil réactif d'indicateurs sanitaires et sociaux**.

En conclusion, ce document n'a d'intérêt que s'il est partagé par celles et ceux (professionnels ou population) qui vivent au quotidien les constats portés sur le territoire et par celles et ceux qui peuvent influencer sur leur devenir. Ces situations ne sont pas immuables, à tous de les utiliser pour que, dans notre région, demain soit mieux qu'aujourd'hui.

D' Joseph Casile
Président de l'OR2S

* Cet article précise que la charte de pays exprime le projet de développement durable du territoire. Elle comprend :

- un rapport établissant un diagnostic de l'état du pays, présentant ses évolutions démographique, sociale, économique, culturelle et environnementale sur vingt ans ;
- un document définissant, au moins à dix ans, les orientations stratégiques du pays, les mesures et les modalités d'organisation nécessaires pour assurer leur cohérence et leur mise en œuvre ainsi que les dispositions permettant d'évaluer les résultats de l'action conduite au sein du pays ;
- des documents cartographiques, traductions spatiales du diagnostic et du document d'orientation.

Source : *Les pays, collection Territoires en mouvement*, Datar, La Documentation française.

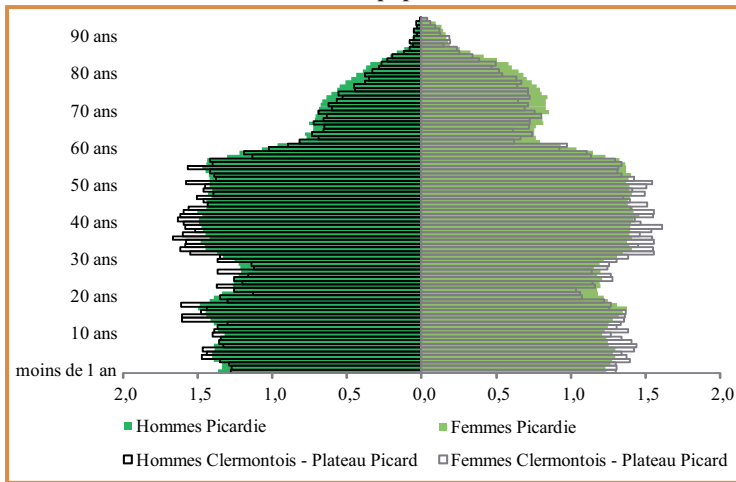
** Les indicateurs seront actualisés en fonction de leur production sur le site internet de l'OR2S.

Analyse de la situation

Page 6	Chapitre 1. Données générales
Page 11	Chapitre 2. État de santé
Page 35	Chapitre 3. Offre de soins et de services
Page 50	Chapitre 4. Structures de prévention

Démographie

Répartition de la population par sexe et par âge au recensement de population de 2006



Source : Insee recensement de la population 2006

Exploitation OR2S

Au recensement de population de 2006, le pays du Clermontois - Plateau Picard compte 64 213 habitants, soit une **densité de 98,3 habitants au km²**. Cette densité est faible comparée aux densités de l'Oise (135,3 h/km²) et de la France métropolitaine (112,9 h/km²) et proche de celle de la Picardie (97,6 h/km²).

Les populations aux âges élevés du Clermontois - Plateau Picard sont moins présentes qu'aux niveaux régional et national : **les 75 ans et plus représentent 6,1 % de la population** en 2006 (contre respectivement 7,3 % et 8,3 %).

Les 25-59 ans sont du même ordre dans le pays que dans l'Oise (49,8 % de la population du Clermontois - Plateau Picard contre 49,2 % dans le département) et légèrement plus nombreux qu'en Picardie (47,9 %) et qu'en France métropolitaine (47,5 %).

En 2003-2006, l'**indice conjoncturel de fécondité (ICF)** est de **2,05 enfants par femme** du Clermontois - Plateau Picard. L'Oise a un ICF équivalent (2,07 enfants par femme) tandis que la Picardie et la France métropolitaine ont des ICF plus faibles (respectivement 2,00 et 1,90). Toutefois, des différences existent entre les EPCI puisque si deux d'entre eux sont au-dessus du seuil de remplacement des populations, la communauté de communes du Clermontois a un ICF inférieur à 1,9 enfant par femme.

Sur les 3 280 naissances domiciliées dans le Clermontois - Plateau Picard entre le 1^{er} janvier 2003 et le 31 décembre 2006, 19 sont le fait de mères mineures, soit un taux de 5,8 pour 1 000. Ce taux est à peu près égal au taux national (5,6 ‰) mais est plus faible que les taux départemental (7,6 ‰) et régional (9,6 ‰).

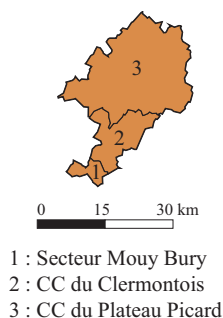
Entre 2003 et 2006, sur les **3 280 naissances** domiciliées dans le Clermontois - Plateau Picard (soit 1 093 naissances par an en moyenne), **37,0 % ont eu lieu au sein même du pays** (36,6 % à Clermont), 55,6 % dans le reste de l'Oise (19,0 % à Compiègne, 16,6 % à Beauvais, 13,5 % à Creil et 6,3 % à Senlis), 4,2 % dans la Somme (dont 4,0 % à Amiens), 2,1 % en Île-de-France et 1,1 % ailleurs en France (aucune naissance dans l'Aisne).

Concernant les **2 504 décès** de personnes domiciliées dans le Clermontois - Plateau Picard en 2001-2005 (soit 501 décès en moyenne par an), plus de la moitié (**53,8 %**) a été enregistrée **dans le pays**, 31,4 % dans le reste de l'Oise (dont 11,7 % à Creil, 7,9 % à Compiègne, 5,9 % à Beauvais), 10,0 % dans la Somme (dont 4,9 % à Montdidier, 2,1 % à Amiens), 0,2 % dans l'Aisne, 3,2 % en Île-de-France (dont 1,2 % à Paris) et 1,4 % ailleurs en France.

Ces décès ont eu lieu pour **50,3 % d'entre eux dans un établissement hospitalier ou une clinique privée**, pour 38,6 % au domicile de la personne, pour 6,3 % en maison de retraite et pour 4,8 % sur la voie ou dans un lieu public, ou dans un autre lieu non précisé.

Ainsi, en 2001-2005, **le solde naturel** (naissances retranchées des décès) est de 1 753 sur la période, soit **un excédent de 351 habitants par an**.

Données par EPCI



	Population au 1/01/2006	Taux d'accroissement annuel entre 1999 et 2006 (en %)	Proportion de moins de 25 ans (en %) au 1/01/2006	Proportion de 75 ans et plus (en %) au 1/01/2006
Secteur Mouy Bury	8 216	-0,01	34,5	6,1
CC du Clermontois	27 522	0,85	32,2	5,5
CC du Plateau Picard	28 476	0,62	34,0	6,7
Clermontois - Plateau Picard	64 213	0,63	33,3	6,1
Oise	792 980	0,50	33,7	6,1
Picardie	1 894 361	0,29	32,9	7,3
France métropolitaine	61 399 719	0,71	31,2	8,3

Source : Insee recensement de la population 2006

Exploitation OR2S



0 15 30 km

- 1 : Secteur Mouy Bury
2 : CC du Clermontois
3 : CC du Plateau Picard

	Nombre de naissances en 2003-2006	Nombre de naissances dont la mère est mineure en 2003-2006	Indice conjoncturel de fécondité en 2003-2006 (en nombre moyen d'enfant(s) par femme)
Secteur Mouy Bury	477	5	2,56
CC du Clermontois	1 329	5	1,87
CC du Plateau Picard	1 474	9	2,11
Clermontois - Plateau Picard	3 280	19	2,05
Oise	43 223	327	2,07
Picardie	98 969	954	2,00
France métropolitaine	3 094 517	17 415	1,90

Source : Insee

Exploitation OR2S

Social

En 2006, le **revenu net imposable annuel moyen** des habitants du Clermontois - Plateau Picard est de **20 688 €**, ce qui est proche du revenu des Picards (20 237 €) mais est inférieur aux revenus des Isariens (22 207 €) et des Français (21 930 €). La part des foyers non imposables est au même niveau dans le Clermontois - Plateau Picard (42,6 % des foyers fiscaux en 2006) et dans l'Oise (42,3 %), mais moins élevée qu'en Picardie (47,8 %) et qu'en France entière (46,4 %). Des différences importantes existent entre les EPCI, les plus marqués étant entre la communauté de communes du Clermontois et celle du Plateau Picard (près de 3 000 € de moins pour le revenu imposable et 8 % de plus pour la part des foyers non imposables au détriment du dernier).

Le **niveau de formation des 15 ans et plus** en 2006 du Clermontois - Plateau Picard est de **43,3 % de la population sans qualification** (sans diplôme ou ayant le certificat d'études primaires ou le brevet des collèges). Ce taux est plus élevé que dans l'Oise (42,1 %) et qu'en France métropolitaine (38,5 %) et plus faible qu'en Picardie (45,2 %). Comme pour les revenus, des écarts sont également importants entre les EPCI, notamment entre la communauté de communes du Clermontois et le secteur Mouy Bury.

Données par EPCI



0 15 30 km

- 1 : Secteur Mouy Bury
2 : CC du Clermontois
3 : CC du Plateau Picard

	Revenu net imposable annuel moyen en 2006	Pourcentage de foyers non imposables en 2006	Pourcentage de personnes sans qualification* au 1/01/2006
Secteur Mouy Bury	20 857 €	40,5	49,0
CC du Clermontois	22 004 €	38,9	39,5
CC du Plateau Picard	19 383 €	46,8	45,6
Clermontois - Plateau Picard	20 688 €	42,6	43,3
Oise	22 207 €	42,3	42,1
Picardie	20 237 €	47,8	45,2
France métropolitaine	21 930 €	46,4	38,5

Sources : DGI, Insee recensement de la population 2006

Exploitation OR2S

* Sans diplôme ou ayant le certificat d'études primaires ou le brevet des collèges

Concernant l'**allocation adulte handicapé** (AAH), le taux est plus élevé dans le Clermontois - Plateau Picard (**28,8 allocataires pour 1 000 personnes de 20-59 ans** au 31 décembre 2007) que dans l'Oise (24,2 ‰) et qu'en France métropolitaine (23,8 ‰) et plus faible qu'en Picardie (30,1 ‰). Le taux est proche du taux régional sur deux EPCI et en dessous de la valeur nationale pour le secteur Mouy Bury.

Le Clermontois - Plateau Picard compte trois centres d'hébergement pour adultes en situation de handicap au 31 octobre 2007, situés à Quinquempoix et Mouy. Au total, ce sont 64 places pour les adultes handicapés.

Par ailleurs, une structure d'aide au travail pour travailleurs handicapés est située à Saint-Just-en-Chaussée, totalisant 218 places.

Le pays du Clermontois - Plateau Picard compte moins d'allocataires de l'**allocation d'éducation de l'enfant handicapé** (AEEH) que le département, qu'en région et qu'au niveau national : **5,9 allocataires pour 1 000 jeunes de moins de 20 ans** contre respectivement 7,6 ‰, 8,4 ‰ et 9,6 ‰. Ce taux est le plus faible des pays picards avec le pays Sources et Vallées.

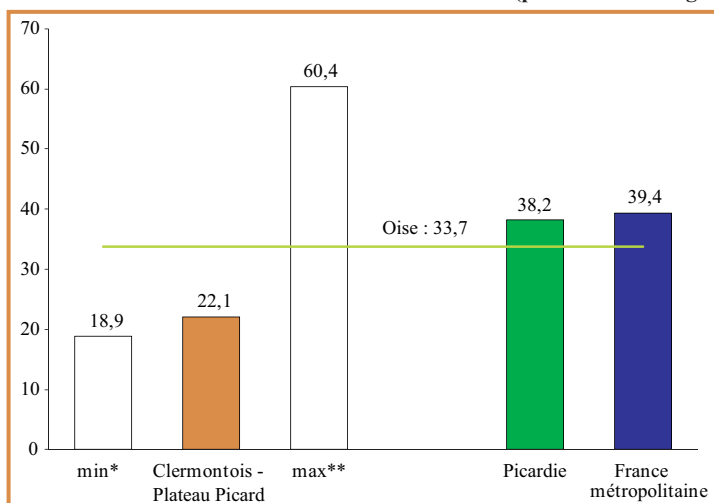
Pour les enfants et adolescents en situation de handicap, aucun centre d'hébergement spécialisé n'est ouvert dans le pays au 31 octobre 2007. Cependant, une structure d'aide à l'éducation des enfants en situation de handicap est implantée à Agnetz : il s'agit d'un Sessad totalisant 45 places.

Au 31 décembre 2007, **22,1 allocataires du revenu minimum d'insertion (RMI) pour 1 000 ménages** sont dénombrés dans le Clermontois - Plateau Picard. Ce taux (le 3^e plus faible des pays picards) est inférieur à ceux de l'Oise (33,7 ‰), de la Picardie (38,2 ‰) et de la France métropolitaine (39,4 ‰).

De même, le taux d'allocataires du RMI âgés de 25 à 49 ans (16,7 pour 1 000 personnes de 25-49 ans) est moins élevé dans le Clermontois - Plateau Picard que dans le département (26,1 ‰), qu'en région (32,2 ‰) et qu'au niveau national (35,8 ‰). C'est sur la communauté de communes du Clermontois que le taux est le plus faible tant par ménage que parmi les 25-49 ans.

Les allocataires de l'**allocation parent isolé (API)** sont eux aussi moins nombreux dans le pays (**66,2 allocataires pour 1 000 familles monoparentales** au 31 décembre 2007) qu'aux niveaux départemental (93,0 ‰), régional (107,8 ‰) et national (80,2 ‰). Ce taux est le 2^e plus bas des pays picards. Comme pour le RMI, le taux est le plus faible sur la communauté de communes du Clermontois.

Taux d'allocataires du RMI au 31 décembre 2007 (pour 1 000 ménages)



Sources : Caf, MSA, Insee recensement de la population 2006 Exploitation OR2S
* min : Sud de l'Oise ; ** max : Grand Creillois

Données par EPCI

	Nombre d'allocataires de l'AAH au 31/12/2007	Nombre d'allocataires de l'AAEH au 31/12/2007	Taux d'allocataires de l'AAH (pour 1 000 personnes de 20-59 ans) au 31/12/2007	Taux d'allocataires de l'AAEH (pour 1 000 personnes de moins de 20 ans) au 31/12/2007
Secteur Mouy Bury	102	16	22,3	6,9
CC du Clermontois	469	41	29,6	5,7
CC du Plateau Picard	460	48	29,9	5,9
Clermontois - Plateau Picard	1 031	104	28,8	5,9
Oise	10 590	1 659	24,2	7,6
Picardie	30 835	4 218	30,1	8,4
France métropolitaine	785 624	146 067	23,8	9,6

Sources : Caf, MSA, Insee recensement de la population 2006

Exploitation OR2S

	Nombre de Rmistes au 31/12/2007	Taux de Rmistes (pour 1 000 ménages) au 31/12/2007	Taux de Rmistes de 25-49 ans (pour 1 000 personnes de 25-49 ans) au 31/12/2007
Secteur Mouy Bury	76	23,9	16,4
CC du Clermontois	190	18,3	13,7
CC du Plateau Picard	271	25,4	19,9
Clermontois - Plateau Picard	538	22,1	16,7
Oise	10 277	33,7	26,1
Picardie	28 869	38,2	32,2
France métropolitaine	1 028 154	39,4	35,8

Sources : Caf, MSA, Insee recensement de la population 2006

Exploitation OR2S



- 1 : Secteur Mouy Bury
- 2 : CC du Clermontois
- 3 : CC du Plateau Picard

	Nombre d'allocataires de l'API au 31/12/2007	Taux d'allocataires de l'API (pour 1 000 familles monoparentales) au 31/12/2007
Secteur Mouy Bury	21	68,8
CC du Clermontois	55	51,6
CC du Plateau Picard	78	81,6
Clermontois - Plateau Picard	154	66,2
Oise	2 514	93,0
Picardie	7 170	107,8
France métropolitaine	177 108	80,2

Sources : Caf, MSA, Insee recensement de la population 2006

Exploitation OR2S

La **CMU de base** concerne **7,0 bénéficiaires pour 1 000 habitants** du pays du Clermontois - Plateau Picard en 2006 (3^e taux le plus bas des pays picards), ce qui est inférieur aux niveaux de l'Oise (12,4 ‰), de la Picardie (15,5 ‰) et de la France métropolitaine (23,1 ‰).

De même, les allocataires de la **CMU complémentaire** sont moins nombreux dans le pays (**47,9 pour 1 000 habitants**) que dans le département (68,3 ‰), qu'en région (87,2 ‰) et qu'au niveau national (67,8 ‰). Ce taux est le 3^e plus faible des pays picards.

Données par EPCI



0 15 30 km

- 1 : Secteur Mouy Bury
2 : CC du Clermontois
3 : CC du Plateau Picard

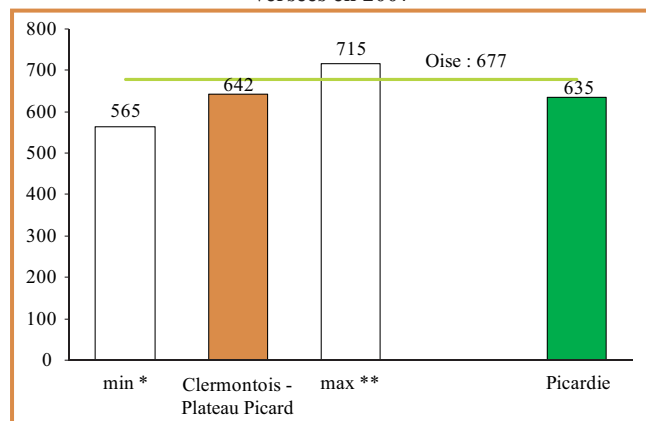
	Nombre de bénéficiaires de la CMU de base en 2006	Nombre de bénéficiaires de la CMU complémentaire en 2006	Taux de bénéficiaires de la CMU de base (pour 1 000 habitants) en 2006	Taux de bénéficiaires de la CMU complémentaire (pour 1 000 habitants) en 2006
Secteur Mouy Bury	66	339	8,0	41,2
CC du Clermontois	200	1 288	7,3	46,8
CC du Plateau Picard	185	1 449	6,5	50,9
Clermontois - Plateau Picard	451	3 076	7,0	47,9
Oise	9 856	54 177	12,4	68,3
Picardie	29 286	165 164	15,5	87,2
France métropolitaine*	1 418 970	4 165 144	23,1	67,8

Sources : CPAM, MSA, RSI, Insee recensement de la population 2006

Exploitation OR2S

* Les nombres et taux de France métropolitaine sont au 1^{er} janvier 2007. Ils ne sont donc pas directement comparables aux données présentées dans le pays, le département et la région. Pour comparaison suivant cette même source à cette même date, 15,6 bénéficiaires de la CMU de base et 75,9 bénéficiaires de la CMU complémentaire pour 1 000 habitants étaient dénombrés en Picardie.

Montant mensuel moyen des pensions vieillesse versées en 2007



Sources : Cram, MSA

Exploitation OR2S

* min : Thiérache ; ** max : Sud de l'Oise

Les personnes âgées résidant dans le Clermontois - Plateau Picard ont reçu en moyenne **642 € de pensions vieillesse** pour le mois de décembre 2007. L'Oise (677 €) a un montant moyen plus élevé tandis que la Picardie (635 €) a un montant moyen à peu près équivalent.

La proportion d'allocations supplémentaires versées en décembre 2006 dans le Clermontois - Plateau Picard (2,0 % des pensions vieillesse) est proche de celles de l'Oise (2,1 %) et de la Picardie (2,3 %).

Par ailleurs, 21,7 % de pensions vieillesse sont des pensions de réversion dans le pays au 31 décembre 2007 (22,6 % dans l'Oise et 25,0 % en Picardie). Ce taux est le 2^e plus bas des pays picards, après Thelle Vexin - Sablons.

La part de personnes âgées du pays du Clermontois - Plateau Picard percevant l'aide personnalisée d'autonomie (Apa) à domicile est au niveau de celle du département et est inférieure à celles des niveaux régional et national : **77,6 allocataires de l'Apa à domicile pour 1 000 personnes de 75 ans et plus** au 31 décembre 2007 contre 74,2 ‰ dans l'Oise, 133,3 ‰ en Picardie et 127,4 ‰ en France entière.

Le taux de bénéficiaires de l'aide ménagère dans le pays (14,9 pour 1 000 personnes de 65 ans et plus en 2004 ; 4^e taux le plus bas des pays picards) est plus faible que les taux départemental (19,4 ‰), régional (21,3 ‰) et national (23,2 ‰).

NB : concernant les chiffres ci-dessus, il s'agit de montants moyens de pensions vieillesse versées en 2007. Une même personne peut cumuler plusieurs pensions vieillesse, ce qui n'est pas additionné ici. Par ailleurs, pour le régime agricole, cela ne concerne que les salariés. Concernant les pensions de réversion, il a été retenu les prestataires bénéficiant d'une pension de réversion et éventuellement d'un autre droit.

Données par EPCI



0 15 30 km

- 1 : Secteur Mouy Bury
2 : CC du Clermontois
3 : CC du Plateau Picard

	Montant mensuel moyen des pensions vieillesse en 2007	Pourcentage d'allocations supplémentaires (parmi l'ensemble des pensions vieillesse) au 31/12/2006*	Pourcentage de pensions de réversion (parmi l'ensemble des pensions vieillesse) au 31/12/2007
Secteur Mouy Bury	699 €	1,6	24,8
CC du Clermontois	605 €	2,9	19,0
CC du Plateau Picard	658 €	1,5	23,0
Clermontois - Plateau Picard	642 €	2,0	21,7
Oise	677 €	2,1	22,6
Picardie	635 €	2,3	25,0

Sources : Cram, MSA

Exploitation OR2S

* À partir du 13 janvier 2007, les personnes pouvant prétendre à l'allocation supplémentaire bénéficient de l'allocation de solidarité aux personnes âgées.

	Nombre de bénéficiaires de l'Apa à domicile au 31/12/2007	Nombre de bénéficiaires de l'aide ménagère au 31/12/2004	Taux de bénéficiaires de l'Apa à domicile (pour 1 000 personnes de 75 ans et plus) au 31/12/2007	Taux de bénéficiaires de l'aide ménagère (pour 1 000 personnes de 65 ans et plus) au 31/12/2004
Secteur Mouy Bury	34	22	67,2	22,3
CC du Clermontois	87	53	57,1	15,8
CC du Plateau Picard	184	48	96,9	12,4
Clermontois - Plateau Picard	305	123	77,6	14,9
Oise	3 611	1 984	74,2	19,4
Picardie	18 509	5 752	133,3	20,4
France*	662 000	232 000	127,4	22,7



0 15 30 km

- 1 : Secteur Mouy Bury
2 : CC du Clermontois
3 : CC du Plateau Picard

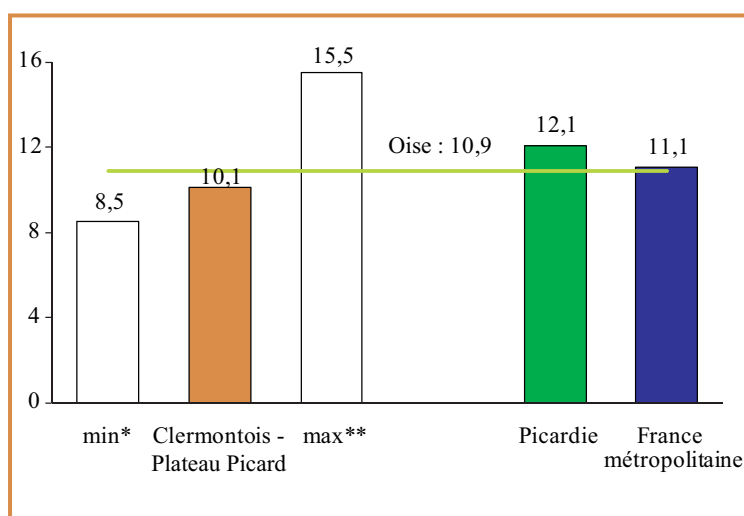
Sources : Conseils généraux 02, 60 et 80, Insee recensement de la population 2006

Exploitation OR2S

* Les données pour la France concernent la France métropolitaine pour les aides ménagères et la France entière pour l'Apa à domicile.

Économie

Taux de chômage¹ au recensement de la population 2006 (en %)



Source : Insee recensement de la population 2006

Exploitation OR2S

* min : Sud de l'Oise ; ** max : Grand Creillois

¹ Selon la définition de l'Insee et la déclaration des personnes lors du recensement.

En 2006, **4,0 %** des emplois du Clermontois - Plateau Picard sont occupés par des **artisans, commerçants, chefs d'entreprise** (4,8 % dans le département, 4,8 % en région et 5,9 % au niveau national). Les **agriculteurs exploitants** sont **1,6 %**, soit une proportion proche du département (1,1 %), de la région (2,1 %) et du niveau national (2,1 %). Ils sont près de 3 % sur la communauté de communes du Plateau Picard mais moins de 0,5 % sur les deux autres EPCI.

Le **taux de chômage** du Clermontois - Plateau Picard est de **10,1 %** au recensement de population de 2006, soit le 3^e taux le plus faible des pays picards (après Sud de l'Oise et Thelle Vexin - Sablons). Ce taux est proche de celui de l'Oise (10,9 %), et inférieur à ceux de la Picardie (12,1 %) et de la France métropolitaine (11,1 %). De fortes différences existent entre les EPCI, notamment entre le secteur Mouy Bury et la communauté de communes du Clermontois (4 % d'écart). Au 31 décembre 2007, le Clermontois - Plateau Picard compte **1 914 demandeurs d'emploi en fin de mois** (DEFM) de catégorie 1, dont 51,4 % sont des femmes. Cette proportion est plus élevée que celles de l'Oise (50,5 %), de la Picardie (49,0 %) et de la France métropolitaine (48,2 %). **Les moins de 25 ans représentent 26,8 % des DEFM** du Clermontois - Plateau Picard, ce qui est plus élevé que dans le département (23,2 %), qu'en région (24,7 %) et qu'au niveau national (20,1 %). **Le chômage de longue durée touche 25,2 % des demandeurs d'emploi** du Clermontois - Plateau Picard au 31 décembre 2007, contre 25,7 % dans l'Oise, 28,9 % en Picardie et 29,6 % en France métropolitaine.

Données par EPCI



0 15 30 km

- 1 : Secteur Mouy Bury
2 : CC du Clermontois
3 : CC du Plateau Picard

	Taux de chômage* au recensement au 1/01/2006	Nombre de DEFM de catégorie 1 au 31/12/2007	Pourcentage de moins de 25 ans parmi les DEFM de catégorie 1 au 31/12/2007	Pourcentage de DEFM de plus d'un an d'ancienneté parmi les DEFM de catégorie 1 au 31/12/2007
Secteur Mouy Bury	13,0	283	24,1	26,4
CC du Clermontois	9,0	719	29,1	22,8
CC du Plateau Picard	10,4	911	25,9	26,7
Clermontois - Plateau Picard	10,1	1 914	26,8	25,2
Oise	10,9	26 439	23,2	25,7
Picardie	12,1	70 948	24,7	28,9
France métropolitaine	11,1	2 143 487	20,1	29,6

Sources : Pôle emploi, DRTEFP, Insee recensement de la population 2006

Exploitation OR2S

* Selon la définition de l'Insee et la déclaration des personnes lors du recensement (en %).

Chapitre 2. État de santé

Données générales

Affections de longue durée

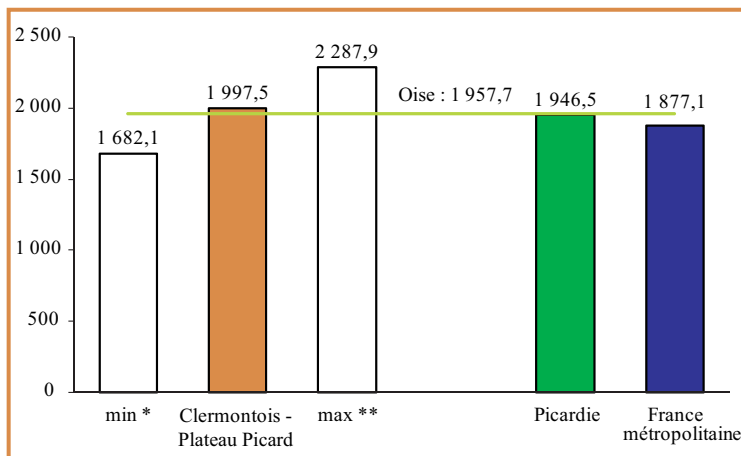
En 2004-2005, le pays du Clermontois - Plateau Picard compte **1 997,5 nouveaux bénéficiaires de l'exonération du ticket modérateur au titre d'une affection de longue durée (ALD)** pour 100 000 habitants (soit 1 034 personnes en moyenne annuelle), ce qui est significativement plus élevé qu'en France métropolitaine (1 877,1 ; 1 957,7 dans l'Oise et 1 946,5 en Picardie).

Chez les femmes, 1 710,7 nouvelles admissions en ALD pour 100 000 ont été enregistrées dans le Clermontois - Plateau Picard en 2004-2005, soit 476 femmes en moyenne annuelle. Ce taux est à comparer à ceux de l'Oise (1 689,3) et de la Picardie (1 664,4) et n'est pas significativement différent de celui de la France métropolitaine (1 606,5).

Les **nouvelles admissions en ALD chez les hommes du Clermontois - Plateau Picard sont de 2 358,8 pour 100 000** en 2004-2005 (558 hommes en moyenne annuelle) contre 2 274,9 dans l'Oise, 2 283,8 en Picardie et 2 208,1 en France métropolitaine (différence significative).

À noter que dans la communauté de communes du Plateau Picard, tant pour les hommes que pour les femmes, le nombre de nouveaux bénéficiaires pour 100 000 habitants est équivalent à celui du niveau national.

Nouveaux bénéficiaires de l'exonération du ticket modérateur au titre d'une ALD en 2004-2005 (pour 100 000 habitants)

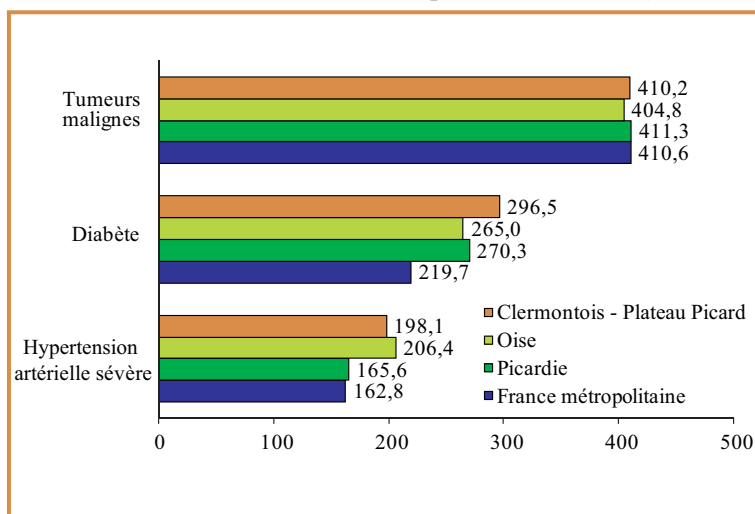


Sources : Cnamts, MSA, RSI, Insee, OR2S

* min : Vallées Bresles et Yeres ; ** max : Grand Creillois

Exploitation OR2S

Taux d'admissions en ALD pour les trois premières causes chez les femmes en 2004-2005 (pour 100 000 femmes)



Sources : Cnamts, MSA, RSI, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

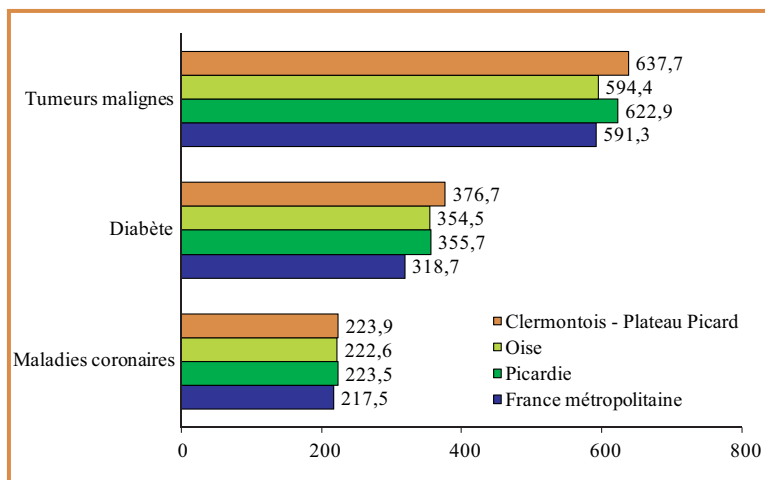
Les nouvelles admissions féminines en ALD sont principalement liées aux tumeurs malignes, au diabète et à l'hypertension artérielle sévère.

Le taux concernant les ALD pour tumeurs malignes est de 410,2 pour 100 000, soit 115 femmes en moyenne annuelle (404,8 au niveau départemental, 411,3 en région). Ce taux n'est pas significativement différent de celui du niveau national (410,6).

Le taux d'admissions pour diabète (296,5 pour 100 000, soit 81 femmes en moyenne annuelle) est significativement plus élevé dans le Clermontois - Plateau Picard qu'en France métropolitaine (219,7). Il est à comparer également aux taux de l'Oise et de la Picardie : respectivement 265,0 pour 100 000 et 270,3.

L'hypertension artérielle sévère a entraîné 198,1 nouvelles admissions en ALD pour 100 000 dans le Clermontois - Plateau Picard en 2004-2005 (soit 53 femmes en moyenne annuelle) contre 206,4 dans l'Oise, 165,6 en Picardie et 162,8 en France métropolitaine (différence non significative).

Taux d'admissions en ALD pour les trois premières causes chez les hommes en 2004-2005 (pour 100 000 hommes)



Sources : Cnamts, MSA, RSI, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

Pour les hommes comme pour les femmes, les nouvelles admissions en ALD sont d'abord le fait des tumeurs malignes et du diabète. Les maladies coronaires arrivent ensuite chez les hommes.

Les tumeurs malignes ont provoqué 637,7 nouvelles admissions en 2004-2005 pour 100 000 (594,4 dans l'Oise et 622,9 en Picardie), ce qui est statistiquement équivalent à la France métropolitaine (591,3). Cela représente 143 admissions d'hommes en moyenne annuelle.

Le taux d'admissions pour diabète dans le Clermontois - Plateau Picard (376,7 pour 100 000, soit 96 hommes en moyenne annuelle) est significativement supérieur au taux national (318,7 ; 354,5 dans le département et 355,7 en région).

Enfin, les admissions pour maladies coronaires sont statistiquement équivalentes à la France métropolitaine : 223,9 pour 100 000 dans le Clermontois - Plateau Picard (55 hommes en moyenne annuelle) et 217,5 au niveau national (222,6 dans l'Oise et 223,5 en Picardie).

Données par EPCI



- 1 : Secteur Mouy Bury
- 2 : CC du Clermontois
- 3 : CC du Plateau Picard

	Nombre annuel moyen de nouvelles admissions en ALD en 2004-2005			Taux de nouvelles admissions en ALD (pour 100 000 habitants) en 2004-2005		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
Secteur Mouy Bury	69	72	141	2 063,0	2 600,3	2 267,0
CC du Clermontois	200	238	438	1 778,4	2 449,6	2 088,6
CC du Plateau Picard	207	248	455	1 600,5	2 243,3	1 877,7
Clermontois - Plateau Picard	475	558	1 033	1 710,7	2 358,8	1 997,5
Oise	6 057	6 907	12 964	1 689,3	2 274,9	1 957,7
Picardie	15 492	17 629	33 121	1 664,4	2 283,8	1 946,5
France métropolitaine	523 087	576 896	1 099 982	1 606,5	2 208,1	1 877,1

Sources : Cnamts, MSA, RSI, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

Les taux dont la différence avec le niveau national est significative sont mis en gras (rouge, si supérieurs et vert, si inférieurs). La significativité prend en compte la taille des populations, ce qui explique que certaines unités géographiques peuvent avoir un test non significatif par rapport à la France alors que leurs taux sont plus élevés que ceux d'autres unités géographiques qui enregistrent pourtant un test significatif.

Compte tenu des arrondis, les sommes des nombres peuvent être légèrement différentes.

Séjours hospitaliers*

En 2004-2005, annuellement **15 371 séjours en hôpital** ont été enregistrés pour des habitants du Clermontois - Plateau Picard (8 222 séjours concernant les femmes et 7 150 concernant les hommes), soit un taux standardisé de **257,2 séjours pour 1 000 habitants**, ce qui est à comparer à ceux de l'Oise (278,9 ‰) et de Picardie (277,2 ‰). Ce taux est le 6^e plus faible des pays picards.

Le taux de séjours pour les femmes (6^e rang des plus faibles taux picards) est également moins élevé dans le Clermontois - Plateau Picard que dans le département et qu'en région (respectivement 262,1 ‰ contre 284,9 ‰ et 281,8 ‰). Il en est de même pour les hommes (4^e taux le plus faible des pays picards) : respectivement 259,1 ‰ contre 278,0 ‰ et 278,4 ‰.

Ces séjours ont lieu pour 15,4 % dans le pays du Clermontois - Plateau Picard (à Clermont) et pour 58,4 % dans le reste du département de l'Oise (dont 19,5 % à Compiègne, 18,5 % à Creil, 14,3 % à Beauvais et 4,3 % à Senlis). De plus, 13,7 % des hospitalisations d'habitants du pays se sont faites dans le département de la Somme (dont 9,9 % à Amiens et 3,7 % à Montdidier), 0,2 % dans l'Aisne, 10,2 % en Île-de-France (dont 6,0 % à Paris) et 2,1 % ailleurs en France.

* voir en annexes le paragraphe concernant le Programme de médicalisation des systèmes d'information (PMSI).

Données par EPCI



- 1 : Secteur Mouy Bury
- 2 : CC du Clermontois
- 3 : CC du Plateau Picard

	Nombre annuel moyen de séjours* en 2004-2005			Taux de séjours* en 2004-2005 pour 1 000 habitants		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
Secteur Mouy Bury	1 111	882	1 993	271,8	262,7	266,1
CC du Clermontois	3 316	2 783	6 099	245,5	241,1	238,9
CC du Plateau Picard	3 795	3 484	7 279	275,9	275,0	272,5
Clermontois - Plateau Picard	8 222	7 150	15 371	262,1	259,1	257,2
Oise	111 379	95 746	207 125	284,9	278,0	278,9
Picardie	272 999	235 063	508 063	281,8	278,4	277,2

Sources : Atih, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

Les données pour la France ne sont pas disponibles au moment de la parution de ce document.

* Hors nouveaux-nés bien portants.

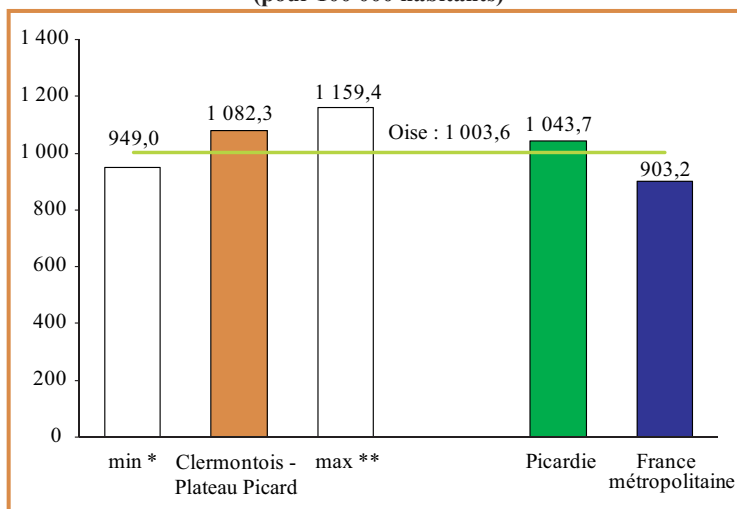
Mortalité

En 2000-2005, le Clermontois - Plateau Picard a un taux de **mortalité générale de 1 082,3 pour 100 000** (498 décès annuels) contre 1 003,6 dans le département, 1 043,7 en région et 903,2 au niveau national. Ce taux est significativement supérieur à celui de la France métropolitaine.

Avant 65 ans, la mortalité est de **262,7 pour 100 000 habitants** du Clermontois - Plateau Picard (238,6 dans l'Oise, 259,6 en Picardie), ce qui est significativement supérieur à la moyenne nationale (219,4). Ceci représente 130 décès annuels. Tant pour la mortalité générale que pour la mortalité prématurée, le taux est significativement supérieur à la moyenne nationale sur chacun des EPCI.

En 1995-2005, le pays du Clermontois - Plateau Picard a un taux de **mortalité infantile de 4,0 pour 1 000 naissances vivantes** (contre 4,8 ‰ dans l'Oise, 4,8 ‰ en Picardie et 4,3 ‰ en France métropolitaine), soit le 5^e taux le plus bas des pays picards. Cela représente sur la zone, trois enfants qui décèdent en moyenne par an avant leur premier anniversaire. À noter le taux de mortalité infantile très faible sur la communauté de communes du Clermontois.

Taux standardisé de mortalité générale en 2000-2005 (pour 100 000 habitants)



Sources : Inserm CépiDc, Insee

Exploitation OR2S

* min : Vallées Bresles et Yeres ; ** max : Trait Vert - Santerre Initiatives

Données par EPCI



- 1 : Secteur Mouy Bury
2 : CC du Clermontois
3 : CC du Plateau Picard

	Nombre annuel moyen de décès en 2000-2005 (hommes+femmes)		Taux pour 100 000 habitants en 2000-2005 (hommes+femmes)		Taux de mortalité infantile, pour 1 000 naissances vivantes en 1995-2005
	Mortalité générale	Mortalité prématurée (avant 65 ans)	Mortalité générale	Mortalité prématurée (avant 65 ans)	
Secteur Mouy Bury	71	20	1 321,4	282,1	4,4
CC du Clermontois	203	54	1 094,5	257,5	2,6
CC du Plateau Picard	224	56	1 018,1	261,6	5,0
Clermontois - Plateau Picard	498	130	1 082,3	262,7	4,0
Oise	5 912	1 508	1 003,6	238,6	4,8
Picardie	16 719	3 913	1 043,7	259,6	4,8
France métropolitaine	529 080	107 883	903,2	219,4	4,3

Sources : Inserm CépiDc, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

Les taux dont la différence avec le niveau national est significative sont mis en gras (rouge, si supérieurs et vert, si inférieurs). La significativité prend en compte la taille des populations, ce qui explique que certaines unités géographiques peuvent avoir un test non significatif par rapport à la France alors que leurs taux sont plus élevés que ceux d'autres unités géographiques qui enregistrent pourtant un test significatif.

Compte tenu des arrondis, les sommes des nombres peuvent être légèrement différentes.

Tumeurs

Ensemble des tumeurs

Affections de longue durée

Les **tumeurs malignes** représentent un **taux de nouvelles admissions en ALD de 503,5 pour 100 000 habitants** du Clermontois - Plateau Picard en 2004-2005, soit 257 personnes en moyenne annuelle. Ce taux n'est pas significativement différent de celui de la France métropolitaine (483,1 ; 482,4 dans l'Oise et 497,8 en Picardie).

Données par EPCI



- 1 : Secteur Mouy Bury
2 : CC du Clermontois
3 : CC du Plateau Picard

	Nombre annuel moyen de nouvelles admissions en ALD pour tumeurs en 2004-2005			Taux de nouvelles admissions en ALD pour tumeurs (pour 100 000 habitants) en 2004-2005		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
Secteur Mouy Bury	14	17	32	418,0	637,1	516,9
CC du Clermontois	52	56	108	451,5	611,1	520,9
CC du Plateau Picard	49	69	117	382,2	664,6	494,3
Clermontois - Plateau Picard	115	143	257	410,2	637,7	503,5
Oise	1 457	1 719	3 175	404,8	594,4	482,4
Picardie	3 787	4 646	8 433	411,3	622,9	497,8
France métropolitaine	130 821	152 291	283 112	410,6	591,3	483,1

Sources : Cnamts, MSA, RSI, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

Les taux dont la différence avec le niveau national est significative sont mis en gras (rouge, si supérieurs et vert, si inférieurs). La significativité prend en compte la taille des populations, ce qui explique que certaines unités géographiques peuvent avoir un test non significatif par rapport à la France alors que leurs taux sont plus élevés que ceux d'autres unités géographiques qui enregistrent pourtant un test significatif.

Compte tenu des arrondis, les sommes des nombres peuvent être légèrement différentes.

Séjours hospitaliers

En 2004-2005, 1 240 séjours hospitaliers d'habitants du Clermontois - Plateau Picard en moyenne par an sont liés à des tumeurs. Ceci représente un taux de 22,3 séjours pour 1 000 habitants (17,9 % chez les femmes et 28,4 % chez les hommes), ce qui est à comparer à ceux de l'Oise (24,2 ‰) et de la Picardie (22,8 ‰).

Mortalité

La mortalité générale par tumeurs est significativement plus élevée dans le Clermontois - Plateau Picard (**295,1 pour 100 000** en 2000-2005 ; 278,6 dans l'Oise et 286,8 en Picardie) qu'en France métropolitaine (256,9) et représente 142 décès annuels moyens d'habitants du Clermontois - Plateau Picard. Elle est également plus élevée pour la mortalité prématurée (109,7 pour 100 000 contre 88,1 en France métropolitaine).

Parmi les cancers, ceux de la trachée, des bronches et du poumon constituent la principale cause de mortalité par cancers dans le Clermontois - Plateau Picard : 49,9 pour 100 000 (25 décès annuels moyens) contre 49,3 dans l'Oise et 50,2 en Picardie. Ce taux n'est pas significativement différent du niveau national (44,3). Au deuxième rang des décès par cancers, se trouve le cancer du côlon-rectum : 30,5 décès pour 100 000 habitants dans le Clermontois - Plateau Picard contre 25,5 dans l'Oise, 28,6 en Picardie et 27,3 en France métropolitaine (différence non significative).

Enfin, au troisième rang, les cancers des voies aérodigestives supérieures (VADS) ont un taux de mortalité de 23,3 pour 100 000 dans le Clermontois - Plateau Picard en 2000-2005 (12 décès annuels moyens), contre 20,2 dans le département et 22,0 en région. Ce taux est significativement supérieur au taux national (17,0).

Chez les femmes, les deux premières causes de décès par cancers sont le cancer du sein puis celui du côlon-rectum*.

Enfin, comme au niveau national, la troisième cause de décès par cancers chez les femmes est le cancer de la trachée, des bronches et du poumon (4 décès annuels moyens) avec un taux de 13,9 pour 100 000 en 2000-2005 (contre 15,4 dans l'Oise, 14,4 en Picardie et 15,2 en France métropolitaine). La différence avec le niveau national n'est pas significative.

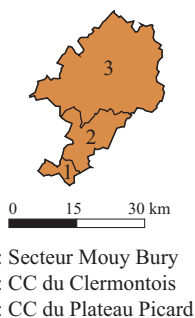
Chez les hommes, les trois premières causes de décès par cancers dans le pays du Clermontois - Plateau Picard sont, comme au niveau national, le cancer de la trachée, des bronches et du poumon, le cancer de la prostate et celui du côlon-rectum**.

Le taux de mortalité du cancer de la trachée, des bronches et du poumon chez les hommes est de 96,6 pour 100 000 dans le Clermontois - Plateau Picard en 2000-2005 (contre 93,4 dans le département et 96,3 dans la région). Ce taux n'est pas significativement différent de celui de la France métropolitaine (82,3) et représente 21 décès annuels moyens dans le Clermontois - Plateau Picard.

* Les causes seront vues plus en détail dans la suite du document.

** Les deux dernières causes seront vues plus en détail dans la suite du document.

Données par EPCI



	Nombre annuel moyen de décès en 2000-2005 (hommes+femmes)		Taux pour 100 000 habitants en 2000-2005 (hommes+femmes)	
	Mortalité générale par tumeurs	Mortalité prématurée par tumeurs	Mortalité générale par tumeurs	Mortalité prématurée par tumeurs
Secteur Mouy Bury	19	8	330,0	113,1
CC Clermontois	57	22	291,2	106,6
CC Plateau Picard	67	23	291,2	112,3
Clermontois - Plateau Picard	142	53	295,1	109,7
Oise	1 714	594	278,6	96,2
Picardie	4 739	1 526	286,8	103,1
France métropolitaine	150 742	42 945	256,9	88,1

Sources : Inserm CépiDc, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

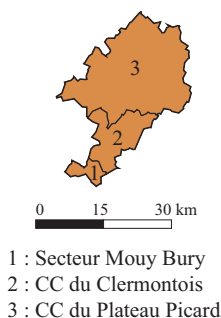
Les taux dont la différence avec le niveau national est significative sont mis en gras (rouge, si supérieurs et vert, si inférieurs). La significativité prend en compte la taille des populations, ce qui explique que certaines unités géographiques peuvent avoir un test non significatif par rapport à la France alors que leurs taux sont plus élevés que ceux d'autres unités géographiques qui enregistrent pourtant un test significatif. Compte tenu des arrondis, les sommes des nombres peuvent être légèrement différentes.

Affections de longue durée

Le **taux d'admissions en ALD au titre d'un cancer de la prostate** est significativement plus élevé dans le Clermontois - Plateau Picard (**261,3 pour 100 000** en 2004-2005, contre 203,9 dans le département et 209,5 en région) qu'au niveau national (198,0). Ce taux est le 3^e plus élevé des pays picards (après le Soissonnais et le Grand Laonnois).

En tout, ce sont 56 hommes en moyenne par an qui sont nouveaux bénéficiaires d'une exonération du ticket modérateur au titre d'une ALD pour un cancer de la prostate dans ce pays.

Données par EPCI



	Nombre annuel moyen de nouvelles admissions pour cancer de la prostate en 2004-2005	Taux de nouvelles admissions en ALD pour cancer de la prostate (pour 100 000 hommes) en 2004-2005
Secteur Mouy Bury	6	213,0
CC du Clermontois	24	274,0
CC du Plateau Picard	26	266,3
Clermontois - Plateau Picard	56	261,3
Oise	547	203,9
Picardie	1 499	209,5
France métropolitaine	50 033	198,0

Sources : Cnamts, MSA, RSI, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

Les taux dont la différence avec le niveau national est significative sont mis en gras (rouge, si supérieurs et vert, si inférieurs). La significativité prend en compte la taille des populations, ce qui explique que certaines unités géographiques peuvent avoir un test non significatif par rapport à la France alors que leurs taux sont plus élevés que ceux d'autres unités géographiques qui enregistrent pourtant un test significatif.

Compte tenu des arrondis, les sommes des nombres peuvent être légèrement différentes.

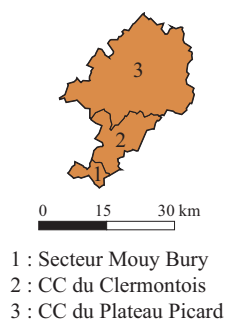
Séjours hospitaliers

Le **cancer de la prostate a provoqué 100 séjours hospitaliers** en moyenne par an de patients habitant dans le Clermontois - Plateau Picard en 2004-2005, soit un taux de 4,2 pour 1 000 hommes (5^e taux le plus élevé des pays picards). Ce taux est à comparer à ceux du département (3,7 ‰) et de la région (3,8 ‰).

Mortalité

Le **Clermontois - Plateau Picard a un taux de mortalité par cancer de la prostate de 58,6 pour 100 000** en 2000-2005 (50,4 dans le département et 53,7 en région), ce qui n'est pas significativement différent de la moyenne nationale (44,5). Les cancers de la prostate représentent 10 décès en moyenne annuelle dans le Clermontois - Plateau Picard sur la période 2000-2005. À noter toutefois que la valeur élevée du pays (mais non significative) est due au taux élevé de la communauté de communes du Plateau Picard qui enregistre une surmortalité significative avec le niveau national (73,6 pour 100 000 habitants).

Données par EPCI



	Nombre annuel moyen de décès par cancer de la prostate en 2000-2005	Taux de mortalité par cancer de la prostate (pour 100 000 hommes) en 2000-2005
Secteur Mouy Bury	1	35,4
CC du Clermontois	3	47,1
CC du Plateau Picard	6	73,6
Clermontois - Plateau Picard	10	58,6
Oise	102	50,4
Picardie	298	53,7
France métropolitaine	9 174	44,5

Sources : Inserm CépiDc, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

Les taux dont la différence avec le niveau national est significative sont mis en gras (rouge, si supérieurs et vert, si inférieurs). La significativité prend en compte la taille des populations, ce qui explique que certaines unités géographiques peuvent avoir un test non significatif par rapport à la France alors que leurs taux sont plus élevés que ceux d'autres unités géographiques qui enregistrent pourtant un test significatif.

Compte tenu des arrondis, les sommes des nombres peuvent être légèrement différentes.

Cancer du sein*

Affections de longue durée

Le taux d'admissions en ALD pour le cancer du sein est de 179,6 pour 100 000 dans le Clermontois - Plateau Picard (51 femmes en moyenne par an), ce qui n'est pas significativement différent de la France métropolitaine (175,3 ; 169,8 dans l'Oise et 172,6 en Picardie). Ce taux est le 5^e plus élevé des pays picards.

Données par EPCI



- 1 : Secteur Mouy Bury
- 2 : CC du Clermontois
- 3 : CC du Plateau Picard

	Nombre annuel moyen de nouvelles admissions pour cancer du sein en 2004-2005 (femmes)	Taux de nouvelles admissions en ALD pour cancer du sein (pour 100 000 femmes) en 2004-2005
Secteur Mouy Bury	4	125,8
CC du Clermontois	21	182,1
CC du Plateau Picard	25	197,4
Clermontois - Plateau Picard	51	179,6
Oise	618	169,8
Picardie	1 580	172,6
France métropolitaine	54 841	175,3

Sources : Cnamts, MSA, RSI, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

Les taux dont la différence avec le niveau national est significative sont mis en gras (rouge, si supérieurs et vert, si inférieurs). La significativité prend en compte la taille des populations, ce qui explique que certaines unités géographiques peuvent avoir un test non significatif par rapport à la France alors que leurs taux sont plus élevés que ceux d'autres unités géographiques qui enregistrent pourtant un test significatif.

Compte tenu des arrondis, les sommes des nombres peuvent être légèrement différentes.

Séjours hospitaliers

Annuellement entre 2004 et 2005, 131 séjours hospitaliers de femmes du Clermontois - Plateau Picard pour cancer du sein ont été recensés, soit un taux de 4,4 séjours pour 1 000 femmes. Ce taux est équivalent à ceux constatés dans l'Oise et en Picardie (respectivement 4,6 ‰ et 4,2 ‰).

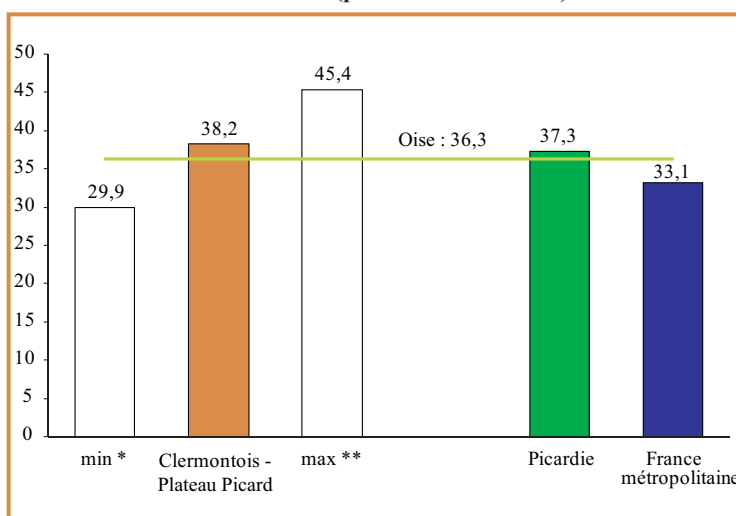
Mortalité

Le taux de mortalité par cancer du sein est de 38,2 pour 100 000 en 2000-2005 dans le Clermontois - Plateau Picard (36,3 dans l'Oise et 37,3 en Picardie), ce qui n'est pas significativement différent de celui de la France métropolitaine (33,1).

Il faut toutefois signaler une différence importante au sein du pays puisque la communauté de communes du Clermontois enregistre une surmortalité alors que celle du Plateau Picard est en sous-mortalité pour ce cancer.

Les cancers du sein ont entraîné le décès de 11 femmes par an en moyenne dans le Clermontois - Plateau Picard sur la période 2000-2005.

Taux standardisé de mortalité par cancer du sein en 2000-2005 (pour 100 000 femmes)



Sources : Inserm CépiDc, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

* min : Sud de l'Aisne ; ** max : Chaonois

* cf. page 48 à consulter également concernant le dépistage organisé du cancer du sein chez les femmes de 50 à 74 ans.

Données par EPCI



- 1 : Secteur Mouy Bury
2 : CC du Clermontois
3 : CC du Plateau Picard

	Nombre annuel moyen de décès par cancer du sein en 2000-2005 (femmes)	Taux de mortalité par cancer du sein (pour 100 000 femmes) en 2000-2005
Secteur Mouy Bury	2	48,6
CC du Clermontois	6	52,4
CC du Plateau Picard	3	22,8
Clermontois-Plateau Picard	11	38,2
Oise	129	36,3
Picardie	352	37,3
France métropolitaine	11 084	33,1

Sources : Inserm CépiDc, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

Les taux dont la différence avec le niveau national est significative sont mis en gras (rouge, si supérieurs et vert, si inférieurs). La significativité prend en compte la taille des populations, ce qui explique que certaines unités géographiques peuvent avoir un test non significatif par rapport à la France alors que leurs taux sont plus élevés que ceux d'autres unités géographiques qui enregistrent pourtant un test significatif. Compte tenu des arrondis, les sommes des nombres peuvent être légèrement différentes.

Cancer du côlon-rectum*

Affections de longue durée

Le cancer du côlon-rectum concerne, en moyenne annuelle, 25 nouveaux bénéficiaires d'une exonération du ticket modérateur en 2004-2005 dans le Clermontois - Plateau Picard (14 hommes et 11 femmes), soit un taux d'admissions en ALD de 47,9 pour 100 000 (45,8 dans l'Oise, 46,8 en Picardie et 48,4 en France métropolitaine ; différence non significative avec le niveau national).

Les hommes ont des taux d'admissions en ALD plus élevés que les femmes (6^e rang des taux les plus élevés) : 57,3 pour 100 000 pour les hommes du Clermontois - Plateau Picard contre 38,6 pour les femmes (respectivement 55,6 et 37,7 dans l'Oise ; 58,0 et 38,0 en Picardie et 60,8 et 39,1 en France métropolitaine).

* cf. page 48, consulter le dépistage organisé du cancer du côlon-rectum.

Données par EPCI



- 1 : Secteur Mouy Bury
2 : CC du Clermontois
3 : CC du Plateau Picard

	Nombre annuel moyen de nouvelles admissions en ALD pour cancer du côlon-rectum en 2004-2005			Taux de nouvelles admissions en ALD pour cancer du côlon-rectum (pour 100 000 habitants) en 2004-2005		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
Secteur Mouy Bury	2	1	2	50,3	23,4	37,3
CC du Clermontois	4	3	8	35,8	36,4	36,3
CC du Plateau Picard	5	10	14	36,5	85,3	61,2
Clermontois - Plateau Picard	11	14	25	38,6	57,3	47,9
Oise	132	157	289	37,7	55,6	45,8
Picardie	354	424	777	38,0	58,0	46,8
France métropolitaine	13 034	15 271	28 305	39,1	60,8	48,4

Sources : Cnamts, MSA, RSI, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

Les taux dont la différence avec le niveau national est significative sont mis en gras (rouge, si supérieurs et vert, si inférieurs). La significativité prend en compte la taille des populations, ce qui explique que certaines unités géographiques peuvent avoir un test non significatif par rapport à la France alors que leurs taux sont plus élevés que ceux d'autres unités géographiques qui enregistrent pourtant un test significatif.

Compte tenu des arrondis, les sommes des nombres peuvent être légèrement différentes.

Séjours hospitaliers

En 2004-2005, le cancer du côlon-rectum a impliqué en moyenne par an 49 séjours hospitaliers de femmes du Clermontois - Plateau Picard et 65 séjours d'hommes, soit des taux respectifs de 1,7 séjour pour 1 000 femmes (1,8 ‰ dans l'Oise et 1,7 ‰ en Picardie) et 2,7 séjours pour 1 000 hommes (respectivement 3,0 ‰ et 2,9 ‰).

Le taux global est de 2,1 séjours pour 1 000 habitants du Clermontois - Plateau Picard contre 2,3 ‰ dans le département et 2,2 ‰ en région.

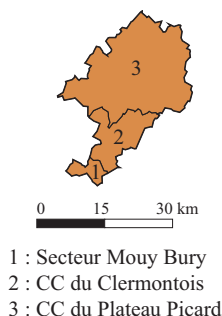
Mortalité

Le **cancer du côlon-rectum** constitue la deuxième cause de mortalité par cancers dans le Clermontois - Plateau Picard avec 14 décès annuels moyens entre 2000 et 2005, soit un **taux de 30,5 pour 100 000** en 2000-2005 (25,5 dans l'Oise et 28,6 en Picardie). Ce taux est le 5^e plus élevé des pays picards. La différence de mortalité entre le Clermontois - Plateau Picard et la France métropolitaine (27,3) n'est pas significative.

Le cancer du côlon-rectum est la deuxième cause de mortalité par cancers chez les femmes du Clermontois - Plateau Picard (6 décès annuels moyens) avec un taux de 23,3 décès pour 100 000 femmes, ce qui n'est pas significativement différent de la France métropolitaine (20,9 ; 20,2 dans l'Oise et 21,9 en Picardie). Ce taux est le 5^e plus élevé des pays picards.

La mortalité par cancer du côlon-rectum chez les hommes du Clermontois - Plateau Picard (42,4 pour 100 000 ; 32,9 dans l'Oise et 38,4 en Picardie) n'est pas significativement différente de celle de la France métropolitaine (36,9). Ceci est la troisième cause de mortalité par cancers pour les hommes de ce pays, avec 8 décès annuels en moyenne entre 2000 et 2005.

Données par EPCI



	Nombre annuel moyen de décès par cancer du côlon-rectum en 2000-2005			Taux de mortalité par cancer du côlon-rectum (pour 100 000 habitants) en 2000-2005		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
Secteur Mouy Bury	1	1	2	25,2	47,2	32,1
CC Clermontois	3	3	5	24,9	37,6	28,8
CC Plateau Picard	3	4	7	21,5	45,2	31,8
Clermontois - Plateau Picard	6	8	14	23,3	42,4	30,5
Oise	70	81	151	20,2	32,9	25,5
Picardie	212	249	461	21,9	38,4	28,6
France métropolitaine	7 490	8 492	15 982	20,9	36,9	27,3

Sources : Inserm CépiDc, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

Les taux dont la différence avec le niveau national est significative sont mis en gras (rouge, si supérieurs et vert, si inférieurs). La significativité prend en compte la taille des populations, ce qui explique que certaines unités géographiques peuvent avoir un test non significatif par rapport à la France alors que leurs taux sont plus élevés que ceux d'autres unités géographiques qui enregistrent pourtant un test significatif.

Compte tenu des arrondis, les sommes des nombres peuvent être légèrement différentes.

Cancer de l'utérus*

Affections de longue durée

En 2004-2005, le cancer de l'utérus est la cause de 7 admissions en ALD de femmes du Clermontois - Plateau Picard en moyenne par an, soit un taux de 26,8 admissions pour 100 000 femmes (26,9 dans l'Oise et 30,3 en Picardie). Ce taux n'est pas significativement différent de celui de la France métropolitaine (24,2).

Séjours hospitaliers

Le cancer de l'utérus a entraîné sur cette même période 23 hospitalisations de femmes du Clermontois - Plateau Picard en moyenne par an. Ceci représente un taux d'hospitalisations de 0,8 séjour pour 1 000 femmes (0,8 ‰ dans l'Oise et 0,9 ‰ en Picardie).

Mortalité

Entre 2000 et 2005, le taux de mortalité par cancer de l'utérus est de 10,3 décès pour 100 000 femmes du Clermontois - Plateau Picard (10,6 dans le département et 11,0 en région). Le taux national (8,6) n'est pas significativement différent de celui du Clermontois - Plateau Picard. Ce cancer représente 3 décès de femmes du pays en moyenne par an entre 2000 et 2005.

* Le cancer de l'utérus comprend les cancers du col et du corps. Le dépistage (frottis), en revanche, ne concerne que le cancer du col de l'utérus (cf. page 48).

Maladies de l'appareil circulatoire

Ensemble des maladies de l'appareil circulatoire

Affections de longue durée

Les maladies de l'appareil circulatoire sont également génératrices de nombreuses admissions pour une exonération du ticket modérateur au titre d'une ALD.

Ainsi, le taux de nouvelles admissions en ALD en 2004-2005 pour **pathologie cardiaque grave** est de **160,2 pour 100 000** (76 personnes en moyenne annuelle) dans le Clermontois - Plateau Picard. Il n'est pas significativement différent de celui de la France métropolitaine (140,1 ; 153,1 dans l'Oise et 149,7 en Picardie) et est le 5^e taux le plus élevé des pays picards.

Les admissions pour **maladies coronaires** sont également comparables entre le Clermontois - Plateau Picard (**158,7 pour 100 000**, soit 80 personnes en moyenne par an) et le niveau national (140,8 ; 147,1 dans le département et 150,0 en région), la différence entre les deux entités n'étant pas significative.

Autre pathologie importante, l'**hypertension artérielle sévère** a entraîné **193,6 nouvelles admissions en ALD pour 100 000 habitants** du Clermontois - Plateau Picard par an en 2004-2005 (94 personnes en moyenne annuelle). Ce taux n'est pas significativement différent de la moyenne nationale (170,2 ; 203,9 au niveau départemental et 164,4 au niveau régional). À noter toutefois, la différence significative avec le niveau national sur le secteur Mouy Bury avec un taux de plus de deux fois au-dessus de France métropolitaine.

Données par EPCI



- 1 : Secteur Mouy Bury
- 2 : CC du Clermontois
- 3 : CC du Plateau Picard

	Nombre annuel moyen de nouvelles admissions pour pathologie cardiaque grave en 2004-2005 (hommes+femmes)	Taux de nouvelles admissions en ALD pour pathologie cardiaque grave (pour 100 000 habitants) en 2004-2005 (hommes+femmes)
Secteur Mouy Bury	11	215,9
CC du Clermontois	23	183,4
CC du Plateau Picard	30	129,5
Clermontois - Plateau Picard	76	160,2
Oise	939	153,1
Picardie	2 458	149,7
France métropolitaine	81 859	140,1

Sources : Cnamts, MSA, RSI, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

	Nombre annuel moyen de nouvelles admissions pour maladie coronaire en 2004-2005 (hommes+femmes)	Taux de nouvelles admissions en ALD pour maladie coronaire (pour 100 000 habitants) en 2004-2005 (hommes+femmes)
Secteur Mouy Bury	10	159,7
CC du Clermontois	35	175,9
CC du Plateau Picard	35	145,7
Clermontois - Plateau Picard	80	158,7
Oise	962	147,1
Picardie	2 533	150,0
France métropolitaine	82 414	140,8

Sources : Cnamts, MSA, RSI, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

	Nombre annuel moyen de nouvelles admissions pour hypertension artérielle sévère en 2004-2005 (hommes+femmes)	Taux de nouvelles admissions en ALD pour hypertension artérielle sévère (pour 100 000 habitants) en 2004-2005 (hommes+femmes)
Secteur Mouy Bury	23	371,9
CC du Clermontois	38	195,2
CC du Plateau Picard	34	148,1
Clermontois - Plateau Picard	94	193,6
Oise	1 285	203,9
Picardie	2 731	164,4
France métropolitaine	99 547	170,2

Sources : Cnamts, MSA, RSI, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

Les taux dont la différence avec le niveau national est significative sont mis en gras (rouge, si supérieurs et vert, si inférieurs). La significativité prend en compte la taille des populations, ce qui explique que certaines unités géographiques peuvent avoir un test non significatif par rapport à la France alors que leurs taux sont plus élevés que ceux d'autres unités géographiques qui enregistrent pourtant un test significatif.

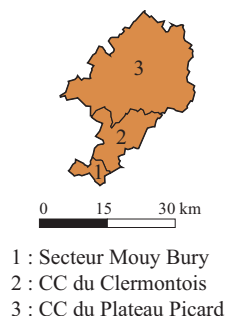
Compte tenu des arrondis, les sommes des nombres peuvent être légèrement différentes.

Séjours hospitaliers

Entre 2004 et 2005, les maladies de l'appareil circulatoire ont entraîné annuellement 1 372 séjours en hôpital d'habitants du Clermontois - Plateau Picard (622 femmes et 750 hommes), soit un taux de 25,2 séjours pour 1 000 habitants (20,7 ‰ chez les femmes et 30,4 ‰ chez les hommes) contre 25,7 ‰ dans l'Oise et 26,8 ‰ en Picardie.

Ce taux est le 5^e plus faible des pays picards (et même 3^e plus faible concernant les hommes).

Données par EPCI



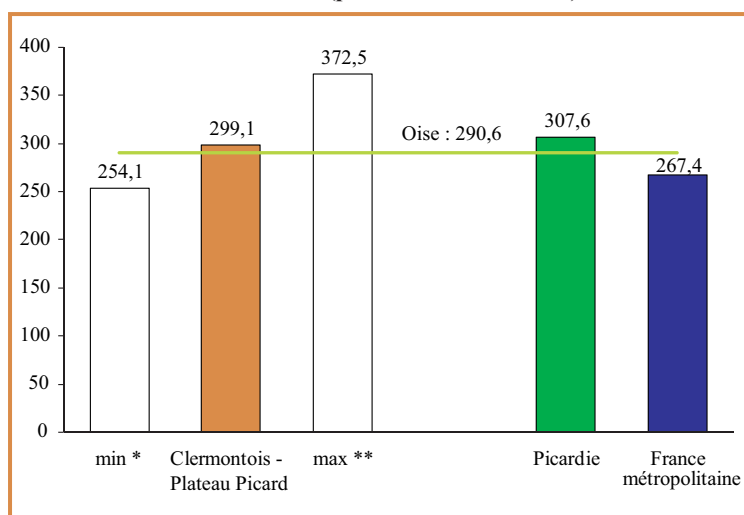
	Nombre annuel moyen de séjours pour maladies de l'appareil circulatoire (diagnostics principal et relié) en 2004-2005			Taux de séjours pour maladies de l'appareil circulatoire (diagnostics principal et relié) pour 1 000 habitants en 2004-2005		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
Secteur Mouy Bury	103	118	221	26,7	40,7	33,2
CC du Clermontois	236	303	538	18,6	29,0	23,4
CC du Plateau Picard	283	330	613	21,0	29,0	24,9
Clermontois - Plateau Picard	622	750	1 372	20,7	30,4	25,2
Oise	7 633	9 698	17 330	20,3	32,3	25,7
Picardie	20 993	25 910	46 902	21,2	33,8	26,8

Sources : Atih, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

Mortalité

Taux standardisé de mortalité par maladies de l'appareil circulatoire en 2000-2005 (pour 100 000 habitants)



Sources : Inserm CépiDc, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

* min : Grand Creillois ; ** max : Chaunois

La mortalité par maladies de l'appareil circulatoire est significativement plus importante dans le Clermontois - Plateau Picard (299,1 pour 100 000 en 2000-2005, contre 290,6 dans l'Oise et 307,6 en Picardie) qu'en France métropolitaine (267,4). Les maladies de l'appareil circulatoire représentent 132 décès annuels moyens dans le pays sur cette période.

Ces pathologies, fortement liées à la consommation de tabac, ont un taux de mortalité prématurée (survenant avant 65 ans) également plus important dans le Clermontois - Plateau Picard que dans l'Oise, qu'en Picardie et qu'en France métropolitaine : 41,0 pour 100 000 (20 décès annuels moyens) contre respectivement 33,6, 38,2 et 30,2 (différence significative). Le secteur de Mouy Bury connaît des mortalités générale et prématurée pour les maladies de l'appareil circulatoire supérieures aux moyennes nationales.

Données par EPCI



0 15 30 km

- 1 : Secteur Mouy Bury
2 : CC du Clermontois
3 : CC du Plateau Picard

	Nombre annuel moyen de décès en 2000-2005 (hommes+femmes)		Taux pour 100 000 habitants en 2000-2005 (hommes+femmes)	
	Mortalité générale par maladies de l'appareil circulatoire	Mortalité prématurée par maladies de l'appareil circulatoire	Mortalité générale par maladies de l'appareil circulatoire	Mortalité prématurée par maladies de l'appareil circulatoire
Secteur Mouy Bury	21	4	408,2	53,1
CC du Clermontois	52	9	289,9	44,3
CC du Plateau Picard	60	7	281,4	34,1
Clermontois - Plateau Picard	132	20	299,1	41,0
Oise	1 630	209	290,6	33,6
Picardie	4 792	568	307,6	38,2
France métropolitaine	156 261	14 790	267,4	30,2

Sources : Inserm CépiDc, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

Les taux dont la différence avec le niveau national est significative sont mis en gras (rouge, si supérieurs et vert, si inférieurs). La significativité prend en compte la taille des populations, ce qui explique que certaines unités géographiques peuvent avoir un test non significatif par rapport à la France alors que leurs taux sont plus élevés que ceux d'autres unités géographiques qui enregistrent pourtant un test significatif.

Compte tenu des arrondis, les sommes des nombres peuvent être légèrement différentes.

Accidents vasculaires cérébraux

Affections de longue durée

En 2004-2005, le taux d'admissions en ALD pour accidents vasculaires cérébraux (AVC) du Clermontois - Plateau Picard (56,0 pour 100 000 ; 28 personnes en moyenne annuelle) n'est pas significativement différent de la France métropolitaine (60,5 ; 57,4 dans l'Oise et 56,1 en Picardie).

Données par EPCI



0 15 30 km

- 1 : Secteur Mouy Bury
2 : CC du Clermontois
3 : CC du Plateau Picard

	Nombre annuel moyen de nouvelles admissions pour accident vasculaire cérébral invalidant en 2004-2005 (hommes+femmes)	Taux de nouvelles admissions en ALD pour accident vasculaire cérébral invalidant (pour 100 000 habitants) en 2004-2005 (hommes+femmes)
	Secteur Mouy Bury	4
CC du Clermontois	11	54,2
CC du Plateau Picard	13	55,8
Clermontois - Plateau Picard	28	56,0
Oise	364	57,4
Picardie	935	56,1
France métropolitaine	35 378	60,5

Sources : Cnamts, MSA, RSI, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

Les taux dont la différence avec le niveau national est significative sont mis en gras (rouge, si supérieurs et vert, si inférieurs). La significativité prend en compte la taille des populations, ce qui explique que certaines unités géographiques peuvent avoir un test non significatif par rapport à la France alors que leurs taux sont plus élevés que ceux d'autres unités géographiques qui enregistrent pourtant un test significatif.

Compte tenu des arrondis, les sommes des nombres peuvent être légèrement différentes.

Séjours hospitaliers

En 2004-2005, le taux de séjours en hôpital pour accident vasculaire cérébral d'habitants du Clermontois - Plateau Picard est de 3,0 séjours pour 1 000 habitants. Ce taux, le 3^e plus élevé des pays picards (après le Grand Creillois et le Sud de l'Oise) est à comparer aux taux du département (2,8 ‰) et de la région (2,6 ‰).

Le taux des hommes (3,3 ‰) est supérieur à celui des femmes (2,7 ‰ : 2^e taux le plus élevé des pays picards) dans le Clermontois - Plateau Picard comme dans le département (3,4 ‰ contre 2,4 ‰) et en région (3,3 ‰ contre 2,1 ‰).

Données par EPCI



- 1 : Secteur Mouy Bury
- 2 : CC du Clermontois
- 3 : CC du Plateau Picard

	Nombre annuel moyen de séjours pour accident vasculaire cérébral (diagnostics principal et relié) en 2004-2005			Taux de séjours pour accident vasculaire cérébral pour 1 000 habitants (diagnostics principal et relié) en 2004-2005		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
Secteur Mouy Bury	9	10	19	2,4	3,8	3,0
CC du Clermontois	44	33	76	3,5	3,4	3,6
CC du Plateau Picard	29	32	61	2,2	3,1	2,6
Clermontois - Plateau Picard	82	74	156	2,7	3,3	3,0
Oise	887	932	1 820	2,4	3,4	2,8
Picardie	2 156	2 347	4 503	2,1	3,3	2,6

Sources : Atih, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

Mortalité

Les maladies vasculaires cérébrales ont une mortalité en population générale dans le Clermontois - Plateau Picard de 75,8 décès pour 100 000 habitants en 2000-2005, contre 65,7 dans l'Oise et 68,1 en Picardie. Ce taux, le 3^e plus élevé des pays picards (après le Chaunois et le Grand Laonnois), est significativement supérieur à celui de la France métropolitaine (62,1) et représente 33 décès annuels moyens dans le Clermontois - Plateau Picard sur la période 2000-2005.

La mortalité prématurée par maladies vasculaires cérébrales dans le Clermontois - Plateau Picard (10,6 pour 100 000 ; 7,0 dans l'Oise et 7,5 en Picardie) est significativement supérieure à la mortalité observée en France métropolitaine (6,0) et est la plus élevée des pays picards. Avant 65 ans, les maladies vasculaires cérébrales ont engendré annuellement 5 décès dans le Clermontois - Plateau Picard entre 2000 et 2005.

Données par EPCI



- 1 : Secteur Mouy Bury
- 2 : CC du Clermontois
- 3 : CC du Plateau Picard

	Nombre annuel moyen de décès par accident vasculaire cérébral en 2000-2005 (hommes+femmes)	Taux de mortalité par accident vasculaire cérébral (pour 100 000 habitants) en 2000-2005 (hommes+femmes)
Secteur Mouy Bury	4	89,4
CC du Clermontois	13	72,9
CC du Plateau Picard	16	74,4
Clermontois - Plateau Picard	33	75,8
Oise	366	65,7
Picardie	1 061	68,1
France métropolitaine	36 292	62,1

Sources : Inserm CépiDc, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

Les taux dont la différence avec le niveau national est significative sont mis en gras (rouge, si supérieurs et vert, si inférieurs). La significativité prend en compte la taille des populations, ce qui explique que certaines unités géographiques peuvent avoir un test non significatif par rapport à la France alors que leurs taux sont plus élevés que ceux d'autres unités géographiques qui enregistrent pourtant un test significatif.

Compte tenu des arrondis, les sommes des nombres peuvent être légèrement différentes.

Affections de longue durée

En 2004-2005, les cardiopathies ischémiques ont entraîné 45 nouvelles admissions en ALD par an (30 hommes et 15 femmes en moyenne annuelle), soit un taux de 90,3 pour 100 000 (4^e taux le plus élevé des pays picards). Ce taux est à comparer au département (79,3) et à la région (82,2) et n'est pas significativement différent du niveau national (80,7).

Par ailleurs, le taux masculin est plus du double de celui des femmes : respectivement 123,2 pour 100 000 et 56,2 (3^e taux le plus élevé des pays, après le Santerre - Haute Somme et le Sud de l'Aisne).

	Nombre annuel moyen de nouvelles admissions en ALD pour cardiopathies ischémiques en 2004-2005			Taux de nouvelles admissions en ALD pour cardiopathies ischémiques (pour 100 000 habitants) en 2004-2005		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
Secteur Mouy Bury	1	3	4	40,1	86,3	65,8
CC du Clermontois	7	15	21	65,1	143,3	105,5
CC du Plateau Picard	7	12	19	54,6	113,3	84,1
Clermontois - Plateau Picard	15	30	45	56,2	123,2	90,3
Oise	145	370	514	41,7	121,5	79,3
Picardie	434	950	1 384	46,1	123,1	82,2
France métropolitaine	14 552	32 650	47 202	42,5	125,0	80,7

Sources : Cnamts, MSA, RSI, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

Les taux dont la différence avec le niveau national est significative sont mis en gras (rouge, si supérieurs et vert, si inférieurs). La significativité prend en compte la taille des populations, ce qui explique que certaines unités géographiques peuvent avoir un test non significatif par rapport à la France alors que leurs taux sont plus élevés que ceux d'autres unités géographiques qui enregistrent pourtant un test significatif.

Compte tenu des arrondis, les sommes des nombres peuvent être légèrement différentes.

Séjours hospitaliers

Les cardiopathies ischémiques ont entraîné 302 séjours en hôpital d'habitants du Clermontois - Plateau Picard en moyenne par an sur la période 2004-2005 (89 séjours de femmes et 213 séjours d'hommes).

Le taux de séjours est de 5,6 pour 1 000 habitants en 2004-2005 (5,8 ‰ dans l'Oise et 5,8 ‰ en Picardie). Les taux sont moins élevés pour les femmes (3,0 ‰ dans le Clermontois - Plateau Picard, 3,1 ‰ dans l'Oise et 3,3 ‰ en Picardie) que pour les hommes (respectivement 8,5 ‰, 8,8 ‰ et 8,9 ‰).

	Nombre annuel moyen de séjours pour cardiopathies ischémiques en 2004-2005 (diagnostics principal et relié)			Taux de séjours pour cardiopathies ischémiques en 2004-2005 (diagnostics principal et relié), pour 1 000 habitants		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
Secteur Mouy Bury	12	39	51	3,3	13,9	7,8
CC du Clermontois	33	97	129	2,7	9,2	5,7
CC du Plateau Picard	44	77	121	3,3	6,5	4,9
Clermontois - Plateau Picard	89	213	302	3,0	8,5	5,6
Oise	1 147	2 754	3 901	3,1	8,8	5,8
Picardie	3 240	7 018	10 258	3,3	8,9	5,8

Sources : Atih, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

Mortalité

Parmi les maladies de l'appareil circulatoire, les cardiopathies ischémiques entraînent une mortalité de 81,3 pour 100 000 en population générale (37 décès annuels moyens) et de 13,6 en mortalité prématurée dans le Clermontois - Plateau Picard (7 décès annuels moyens) en 2000-2005.

Ces taux ne sont pas significativement plus élevés que les taux nationaux (respectivement 73,2 et 11,0). Les taux départementaux et régionaux sont de 80,2 et 84,7 pour la mortalité générale et de 12,6 et 13,6 pour la mortalité avant 65 ans.

Le secteur de Mouy Bury connaît une mortalité significativement supérieure à celle du niveau national (taux près du double).

	Nombre annuel moyen de décès par cardiopathies ischémiques en 2000-2005 (hommes+femmes)	Taux de mortalité par cardiopathies ischémiques (pour 100 000 habitants) en 2000-2005 (hommes+femmes)
Secteur Mouy Bury	7	135,0
CC du Clermontois	14	75,5
CC du Plateau Picard	16	73,7
Clermontois - Plateau Picard	37	81,3
Oise	457	80,2
Picardie	1 333	84,7
France métropolitaine	42 813	73,2

Sources : Inserm CépiDc, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

Les taux dont la différence avec le niveau national est significative sont mis en gras (rouge, si supérieurs et vert, si inférieurs). La significativité prend en compte la taille des populations, ce qui explique que certaines unités géographiques peuvent avoir un test non significatif par rapport à la France alors que leurs taux sont plus élevés que ceux d'autres unités géographiques qui enregistrent pourtant un test significatif.

Compte tenu des arrondis, les sommes des nombres peuvent être légèrement différentes.



- 1 : Secteur Mouy Bury
- 2 : CC du Clermontois
- 3 : CC du Plateau Picard

Pathologies liées à la consommation d'alcool

Affections de longue durée

En 2004-2005, les **maladies chroniques du foie et cirrhoses** ont entraîné 17 nouvelles admissions en ALD par an dans le Clermontois - Plateau Picard (7 hommes et 10 femmes en moyenne annuelle). Le taux d'admissions en ALD est de **29,2 pour 100 000 habitants** dans le pays, ce qui n'est pas significativement différent de la France métropolitaine (37,7). L'Oise et la Picardie présentent des taux d'admissions en ALD de 36,9 et 32,4.

Une différence très marquée est constatée entre hommes et femmes : tandis que les hommes ont le taux le plus faible des pays picards (22,0, comme pour le pays Vallées Bresles et Yeres), celui des femmes est le 2^e plus élevé des pays (35,1, après le Grand Creillois).

Données par EPCI



- 1 : Secteur Mouy Bury
2 : CC du Clermontois
3 : CC du Plateau Picard

	Nombre annuel moyen de nouvelles admissions en ALD pour maladies chroniques du foie et cirrhoses en 2004-2005			Taux de nouvelles admissions en ALD pour maladies chroniques du foie et cirrhoses (pour 100 000 habitants) en 2004-2005		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
Secteur Mouy Bury	2	1	3	50,9	25,3	39,4
CC du Clermontois	4	3	7	36,9	26,9	32,8
CC du Plateau Picard	4	2	6	30,8	15,7	23,6
Clermontois - Plateau Picard	10	7	17	35,1	22,0	29,2
Oise	108	161	269	29,5	44,7	36,9
Picardie	231	342	573	25,5	39,9	32,4
France métropolitaine	8 210	13 939	22 149	26,9	49,2	37,7

Sources : Cnamts, MSA, RSI, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

Les taux dont la différence avec le niveau national est significative sont mis en gras (rouge, si supérieurs et vert, si inférieurs). La significativité prend en compte la taille des populations, ce qui explique que certaines unités géographiques peuvent avoir un test non significatif par rapport à la France alors que leurs taux sont plus élevés que ceux d'autres unités géographiques qui enregistrent pourtant un test significatif.

Compte tenu des arrondis, les sommes des nombres peuvent être légèrement différentes.

Mortalité

Les **pathologies liées à l'alcool** (cirrhoses, psychoses alcooliques et alcoolisme et cancers des voies aérodigestives supérieures) ont généré 22 décès par an en moyenne entre 2000 et 2005 dans le pays du Clermontois - Plateau Picard, dont plus de 80 % sont des hommes (18 hommes et 4 femmes en moyenne annuelle). Ceci représente un **taux de mortalité de 41,3 pour 100 000**, contre 40,7 dans le département, 46,8 en région et 35,8 au niveau national (différence non significative). Ce taux est le 5^e plus faible des pays picards. Les hommes ont un taux de mortalité par pathologies liées à l'alcool près de cinq fois plus élevé que celui des femmes : 69,7 pour 100 000 (5^e taux le plus faible des pays) contre 14,8 pour les femmes (3^e taux le plus faible).

Parmi ces pathologies, les cirrhoses du foie représentent 32 % des décès, soit 7 décès par an en moyenne (5 hommes et 2 femmes). La **mortalité par cirrhose du foie est de 12,6 pour 100 000** dans le Clermontois - Plateau Picard en 2000-2005, ce qui constitue le taux le plus bas des pays picards (avec le Sud de l'Oise). Cette mortalité est à comparer à celles du département (14,9), de la région (18,2) et du niveau national (13,7 ; différence non significative). Cette mortalité est une nouvelle fois plus forte chez les hommes (2^e taux le plus faible des pays après le Sud de l'Oise) que chez les femmes (3^e taux le plus faible après ceux du Thelle Vexin Sablons et du Grand Beauvaisis) : 18,4 pour 100 000 contre 7,4.

Les **psychoses alcooliques et l'alcoolisme** ont entraîné 3 décès par an entre 2000 et 2005 dans le pays (tous des hommes), soit un **taux de mortalité de 5,5 pour 100 000** (5^e taux le plus faible des pays). Ce taux n'est pas significativement différent du taux national (5,0 ; 5,7 dans le département et 6,6 en région). Les hommes devançant largement les femmes encore une fois, avec un taux de 10,3 pour 100 000 contre 0,6 chez les femmes (taux le plus faible des pays picards).

Enfin, la mortalité par **cancers des voies aérodigestives supérieures (VADS)**, qui est également liée au tabagisme, est significativement plus importante dans le Clermontois - Plateau Picard (**23,3 pour 100 000** en 2000-2005) qu'au niveau national (17,0 ; 20,2 dans le département et 22,0 en région). Les hommes ont un taux de 41,1 pour 100 000 contre 6,8 pour les femmes (4^e taux le plus élevé des pays), soit 12 hommes et 2 femmes qui décèdent en moyenne par an dans le Clermontois - Plateau Picard.

	Nombre annuel moyen de décès pour les causes liées à l'alcool en 2000-2005			Taux de mortalité pour les causes liées à l'alcool (pour 100 000 habitants) en 2000-2005		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
Secteur Mouy Bury	1	3	3	15,0	90,7	47,7
CC du Clermontois	2	7	9	15,1	62,1	38,5
CC du Plateau Picard	2	8	10	14,6	72,0	42,4
Clermontois - Plateau Picard	4	18	22	14,8	69,7	41,3
Oise	58	217	276	16,2	69,9	40,7
Picardie	171	642	813	18,3	80,4	46,8
France métropolitaine	4 525	16 565	21 091	14,0	62,1	35,8

Sources : Inserm CépiDc, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

NB : Les causes liées à l'alcool comprennent les cirrhoses, les psychoses alcooliques et alcoolisme et les cancers des voies aérodigestives supérieures.

	Nombre annuel moyen de décès pour cirrhoses en 2000-2005			Taux de mortalité pour cirrhoses (pour 100 000 habitants) en 2000-2005		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
Secteur Mouy Bury	1	1	1	15	21,2	17,6
CC du Clermontois	1	2	3	6,6	17,4	12,1
CC du Plateau Picard	1	2	3	6,4	18,3	11,8
Clermontois - Plateau Picard	2	5	7	7,4	18,4	12,6
Oise	31	70	101	8,6	22,3	14,9
Picardie	99	219	317	10,6	27,2	18,2
France métropolitaine	2 357	5 763	8 120	7,5	21,2	13,7

Sources : Inserm CépiDc, Insee, OR2S

Exploitation OR2S



0 15 30 km

- 1 : Secteur Mouy Bury
2 : CC du Clermontois
3 : CC du Plateau Picard

	Nombre annuel moyen de décès pour psychoses alcooliques et alcoolisme en 2000-2005 (hommes+femmes)	Taux de mortalité pour psychoses alcooliques et alcoolisme (pour 100 000 habitants) en 2000-2005 (hommes+femmes)
Secteur Mouy Bury	0 *	1,6
CC du Clermontois	2	5,6
CC du Plateau Picard	2	6,4
Clermontois - Plateau Picard	3	5,5
Oise	41	5,7
Picardie	118	6,6
France métropolitaine	2 949	5,0

Sources : Inserm CépiDc, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

* Pour cet EPCI, 1 seul décès entre 2000 et 2005, donc moins de 1 décès par an.

	Nombre annuel moyen de décès par cancers des voies aérodigestives supérieures en 2000-2005			Taux de mortalité par cancers des voies aérodigestives supérieures (pour 100 000 habitants) en 2000-2005		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
Secteur Mouy Bury	0	2	2	0,0	66,2	28,4
CC du Clermontois	1	4	4	8,5	33,4	20,8
CC du Plateau Picard	1	5	6	7,0	42,3	24,2
Clermontois - Plateau Picard	2	10	12	6,8	41,1	23,3
Oise	19	115	134	5,4	38,3	20,2
Picardie	50	328	378	5,3	42,0	22,0
France métropolitaine	1 567	8 455	10 023	4,7	32,4	17,0

Sources : Inserm CépiDc, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

Les taux dont la différence avec le niveau national est significative sont mis en gras (rouge, si supérieurs et vert, si inférieurs). La significativité prend en compte la taille des populations, ce qui explique que certaines unités géographiques peuvent avoir un test non significatif par rapport à la France alors que leurs taux sont plus élevés que ceux d'autres unités géographiques qui enregistrent pourtant un test significatif.

Compte tenu des arrondis, les sommes des nombres peuvent être légèrement différentes.

Pathologies liées à la consommation de tabac

Affections de longue durée

Les **cancers de la trachée, des bronches et du poumon** ont entraîné 24 nouvelles admissions en ALD par an en moyenne entre 2004 et 2005 dans le pays du Clermontois - Plateau Picard. Le taux d'admissions est de **47,5 pour 100 000**, ce qui n'est pas significativement différent de la France métropolitaine (38,8 ; 46,5 dans l'Oise, 43,7 en Picardie).

Cette pathologie, comme toutes celles liées au tabac et à l'alcool, touche davantage les hommes que les femmes : 19 hommes en admission en ALD et 5 femmes, soit des taux respectifs de 81,7 et 19,0 pour 100 000.

Les cardiopathies ischémiques (cf. page 24) font également partie des pathologies liées au tabac, pathologies pour lesquelles le taux d'admissions en ALD dans le Clermontois - Plateau Picard n'est pas significativement différent du niveau national.

Données par EPCI



- 1 : Secteur Mouy Bury
2 : CC du Clermontois
3 : CC du Plateau Picard

	Nombre annuel moyen de nouvelles admissions en ALD pour cancers de la trachée, des bronches et du poumon en 2004-2005			Taux de nouvelles admissions en ALD pour cancers de la trachée, des bronches et du poumon (pour 100 000 habitants) en 2004-2005		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
Secteur Mouy Bury	2	2	3	43,3	65,4	53,2
CC du Clermontois	2	9	11	21,4	91,2	53,3
CC du Plateau Picard	1	8	9	9,9	76,2	39,7
Clermontois - Plateau Picard	5	19	24	19,0	81,7	47,5
Oise	73	237	309	20,5	77,0	46,5
Picardie	146	601	747	15,9	77,3	43,7
France métropolitaine	5 299	17 429	22 728	16,7	65,7	38,8

Sources : Cnamts, MSA, RSI, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

Les taux dont la différence avec le niveau national est significative sont mis en gras (rouge, si supérieurs et vert, si inférieurs). La significativité prend en compte la taille des populations, ce qui explique que certaines unités géographiques peuvent avoir un test non significatif par rapport à la France alors que leurs taux sont plus élevés que ceux d'autres unités géographiques qui enregistrent pourtant un test significatif.

Compte tenu des arrondis, les sommes des nombres peuvent être légèrement différentes.

Séjours hospitaliers

En 2004-2005, annuellement, 175 séjours hospitaliers d'habitants du Clermontois - Plateau Picard sont liés à un cancer de la trachée, des bronches et du poumon (128 hommes et 46 femmes), soit un taux de 3,1 séjours pour 1 000 habitants (3,1 % dans l'Oise et 2,7 % en Picardie). Ce taux est sensiblement plus élevé pour les hommes que pour les femmes : 5,1 % contre 1,5 % (2^e taux le plus élevé des pays picards, après le pays Sources et Vallées).

Données par EPCI



- 1 : Secteur Mouy Bury
2 : CC du Clermontois
3 : CC du Plateau Picard

	Nombre annuel moyen de séjours pour cancers de la trachée, des bronches et du poumon (diagnostics principal et relié) en 2004-2005 (hommes+femmes)	Taux de séjours pour cancers de la trachée, des bronches et du poumon (diagnostics principal et relié) pour 1 000 habitants en 2004-2005 (hommes+femmes)
Secteur Mouy Bury	24	3,4
CC du Clermontois	60	2,4
CC du Plateau Picard	91	3,7
Clermontois - Plateau Picard	175	3,1
Oise	2 156	3,1
Picardie	4 802	2,7

Sources : Atih, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

Les **causes liées au tabac** (cancers de la trachée, des bronches et du poumon, cardiopathies ischémiques, bronchites chroniques et maladies pulmonaires obstructives) ont généré 71 décès en moyenne par an entre 2000 et 2005 dans le Clermontois - Plateau Picard, soit un taux de mortalité de **152,3 pour 100 000**. Ce taux est significativement plus élevé qu'en France métropolitaine (134,8 ; 152,4 dans l'Oise et 156,4 en Picardie). Il est plus élevé également qu'au niveau national sur le secteur Mouy Bury (231,4 pour 100 000). La mortalité masculine (trois fois plus forte que celle des femmes) est la 4^e plus faible des pays picards (245,1, soit 47 décès annuels moyens) tandis que la mortalité féminine est la 5^e plus forte des pays (86,6, soit 24 décès par an en moyenne en 2000-2005).

Parmi ces causes, près d'un tiers des décès (25 en moyenne par an, dont 21 hommes et 4 femmes) est dû aux **cancers de la trachée, des bronches et du poumon**, ce qui représente un taux de mortalité de **49,9 pour 100 000** dans le Clermontois - Plateau Picard. Ce taux est équivalent aux taux départemental (49,3) et régional (50,2) et n'est pas significativement différent du taux national (44,3). Par ailleurs, le taux de mortalité est sept fois plus important chez les hommes que chez les femmes (96,6 contre 13,9 pour 100 000).

Les **bronchites chroniques et maladies pulmonaires obstructives** sont la cause en moyenne de 10 décès par an d'habitants du Clermontois - Plateau Picard (6 hommes et 4 femmes) entre 2000 et 2005.

Le taux de mortalité correspondant à cette pathologie est de **21,1 pour 100 000** dans le Clermontois - Plateau Picard (35,6 pour les hommes et 12,9 pour les femmes) contre 22,8 dans l'Oise, 21,5 en Picardie et 17,3 en France métropolitaine (différence non significative). Tandis que le taux masculin est le 5^e plus faible des pays picards, le féminin est le 5^e plus élevé.

Enfin, la mortalité par **cardiopathies ischémiques** dans le Clermontois - Plateau Picard (**81,3 pour 100 000**, cf. page 24) n'est pas significativement différente de la mortalité nationale.

Données par EPCI



- 1 : Secteur Mouy Bury
- 2 : CC du Clermontois
- 3 : CC du Plateau Picard

	Nombre annuel moyen de décès pour maladies liées au tabac en 2000-2005			Taux de mortalité pour maladies liées au tabac (pour 100 000 habitants) en 2000-2005		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
Secteur Mouy Bury	4	9	12	115,8	442,1	231,4
CC du Clermontois	9	19	29	83,3	239,7	149,7
CC du Plateau Picard	11	19	30	82,7	204,5	135,9
Clermontois - Plateau Picard	24	47	71	86,6	245,1	152,3
Oise	303	600	902	84,0	246,5	152,4
Picardie	840	1 680	2 520	84,3	258,0	156,4
France métropolitaine	27 572	51 389	78 961	73,5	222,4	134,8

Sources : Inserm CépiDc, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

NB : Les causes liées au tabac comprennent les cancers de la trachée, des bronches et du poumon, les cardiopathies ischémiques, les bronchites chroniques et maladies pulmonaires obstructives.

	Nombre annuel moyen de décès pour cancers de la trachée, des bronches et du poumon en 2000-2005			Taux de mortalité pour cancers de la trachée, des bronches et du poumon (pour 100 000 habitants) en 2000-2005		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
Secteur Mouy Bury	1	3	4	29,8	116,9	66,5
CC du Clermontois	1	9	10	10,4	102,0	50,8
CC du Plateau Picard	2	9	11	13,0	86,8	44,9
Clermontois - Plateau Picard	4	21	25	13,9	96,6	49,9
Oise	55	262	317	15,4	93,4	49,3
Picardie	136	716	851	14,4	96,3	50,2
France métropolitaine	5 025	21 020	26 045	15,2	82,3	44,3

Sources : Inserm CépiDc, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

Les taux dont la différence avec le niveau national est significative sont mis en gras (rouge, si supérieurs et vert, si inférieurs). La significativité prend en compte la taille des populations, ce qui explique que certaines unités géographiques peuvent avoir un test non significatif par rapport à la France alors que leurs taux sont plus élevés que ceux d'autres unités géographiques qui enregistrent pourtant un test significatif. Compte tenu des arrondis, les sommes des nombres peuvent être légèrement différentes.

	Nombre annuel moyen de décès pour bronchites chroniques et maladies pulmonaires obstructives en 2000-2005			Taux de mortalité pour bronchites chroniques et maladies pulmonaires obstructives (pour 100 000 habitants) en 2000-2005		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
Secteur Mouy Bury	1	1	1	16,0	72,8	29,9
CC du Clermontois	2	3	4	12,7	39,8	23,3
CC du Plateau Picard	2	2	4	12,4	25,0	17,3
Clermontois - Plateau Picard	4	6	10	12,9	35,6	21,1
Oise	45	83	128	12,6	40,3	22,8
Picardie	114	221	336	11,5	39,3	21,5
France métropolitaine	3 612	6 491	10 103	9,5	31,1	17,3

Sources : Inserm CépiDc, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

Affections psychiatriques

Affections de longue durée

Le Clermontois - Plateau Picard a un taux de nouvelles admissions en ALD pour **affection psychiatrique de longue durée de 160,3 pour 100 000** (96 personnes en moyenne annuelle), ce qui n'est pas significativement différent du taux national (169,8 ; 139,6 dans le département et 131,9 en région). Ce taux est le 4^e plus élevé des pays picards.

La **maladie d'Alzheimer et autres démences** représentent un taux de nouvelles admissions de **267,2 pour 100 000 habitants âgés de 50 ans et plus** dans le Clermontois - Plateau Picard (268,8 dans l'Oise et 262,6 en Picardie), soit 38 personnes en moyenne annuelle. Ce taux n'est pas significativement différent de celui de la France métropolitaine (252,5).

Données par EPCI



- 1 : Secteur Mouy Bury
2 : CC du Clermontois
3 : CC du Plateau Picard

	Nombre annuel moyen de nouvelles admissions pour affections psychiatriques de longue durée en 2004-2005 (hommes+femmes)	Taux de nouvelles admissions en ALD pour affections psychiatriques de longue durée (pour 100 000 habitants) en 2004-2005 (hommes+femmes)
Secteur Mouy Bury	12	163,3
CC du Clermontois	44	177,8
CC du Plateau Picard	40	146,3
Clermontois - Plateau Picard	96	160,3
Oise	1 053	139,6
Picardie	2 397	131,9
France métropolitaine	99 822	169,8

Sources : Cnamts, MSA, RSI, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

	Nombre annuel moyen de nouvelles admissions pour maladie d'Alzheimer et autres démences en 2004-2005 (hommes+femmes)	Taux de nouvelles admissions en ALD pour maladie d'Alzheimer et autres démences (pour 100 000 habitants âgés de 50 ans et plus) en 2004-2005 (hommes+femmes)
Secteur Mouy Bury	4	280,3
CC du Clermontois	18	329,0
CC du Plateau Picard	15	212,5
Clermontois - Plateau Picard	38	267,2
Oise	498	268,8
Picardie	1 378	262,6
France métropolitaine	50 199	252,5

Sources : Cnamts, MSA, RSI, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

Les taux dont la différence avec le niveau national est significative sont mis en gras (rouge, si supérieurs et vert, si inférieurs). La significativité prend en compte la taille des populations, ce qui explique que certaines unités géographiques peuvent avoir un test non significatif par rapport à la France alors que leurs taux sont plus élevés que ceux d'autres unités géographiques qui enregistrent pourtant un test significatif.

Compte tenu des arrondis, les sommes des nombres peuvent être légèrement différentes.

Séjours hospitaliers

En 2004-2005, 394 séjours en hôpital d'habitants du Clermontois - Plateau Picard par an sont liés à des troubles mentaux et comportementaux (248 concernant des hommes et 147 des femmes). Ces séjours correspondent à un taux de 6,9 pour 1 000 habitants, ce qui est à comparer aux taux de l'Oise (7,9 ‰) et de la Picardie (6,5 ‰).

Le taux de séjours pour troubles mentaux et comportementaux des hommes est plus élevé que celui des femmes : 9,9 séjours pour 1 000 hommes du Clermontois - Plateau Picard (3^e taux le plus élevé des pays picards, après le Grand Creillois et le Sud de l'Aisne) contre 4,7 ‰ pour les femmes (5^e taux le plus faible des pays).

Données par EPCI



- 1 : Secteur Mouy Bury
2 : CC du Clermontois
3 : CC du Plateau Picard

	Nombre annuel moyen de séjours pour troubles mentaux et comportementaux en 2004-2005 (diagnostics principal et relié)			Taux de séjours pour troubles mentaux et comportementaux en 2004-2005 (diagnostics principal et relié), pour 1 000 habitants		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
Secteur Mouy Bury	19	20	38	4,6	5,9	5,3
CC du Clermontois	67	152	219	5,2	16,7	9,6
CC du Plateau Picard	61	76	137	4,4	5,5	5,1
Clermontois - Plateau Picard	147	248	394	4,7	9,9	6,9
Oise	2 844	2 792	5 636	7,4	8,2	7,9
Picardie	5 991	5 937	11 927	6,1	6,9	6,5

Sources : Atih, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

Mortalité

En 2000-2005, le Clermontois - Plateau Picard représente le 5^e taux le plus élevé des pays picards en mortalité par maladie d'Alzheimer (63,0 décès pour 100 000 habitants). Ce taux n'est pas significativement différent de celui de la France métropolitaine (55,5 ; 55,9 dans l'Oise et 58,3 en Picardie).

Seule une maison de retraite, située dans la communauté de communes du Plateau Picard (Domfront), compte 17 lits réservés pour maladies d'Alzheimer.

Consommation de psychotropes

En 2006, **22,7 %** des assurés sociaux du Clermontois - Plateau Picard ont été remboursés au moins une fois pour un **psychotrope** (27,8 % des femmes et 17,1 % des hommes), soit 10 421 personnes. Cette proportion est proche de l'Oise (22,1 %) mais plus basse qu'en Picardie (24,1 %).

Les **anxiolytiques** sont de loin la classe de psychotropes la plus remboursée. Ces médicaments sont surtout prescrits pour l'anxiété, mais certains le sont aussi pour des cas d'épilepsie du fait de leurs autres propriétés. Pour cette classe, la proportion d'assurés remboursés au moins une fois en 2006 est de **15,5 %** ce qui est proche de l'Oise (15,0 %) et inférieur à la Picardie (16,4 %). Ces anxiolytiques ont concerné 19,6 % des femmes et 10,9 % des hommes du pays, soit 7 215 personnes remboursées en 2006.

La consommation d'**antidépresseurs** dans le Clermontois - Plateau Picard (**7,5 %**) est également équivalente à celle du département (7,7 %) et inférieure à celle de la région (8,3 %). En tout, ce sont 3 486 personnes qui ont eu au moins une fois dans l'année un remboursement pour un antidépresseur en 2006 dans le pays (10,2 % des femmes et 4,5 % des hommes).

La consommation de **neuroleptiques** concerne **1,6 %** de la population, ce qui est équivalent à l'Oise (1,5 %) et à la Picardie (1,6 %). Ceci correspond à 1,6 % des femmes et 1,5 % des hommes, soit 698 assurés sociaux remboursés pour un neuroleptique dans le Clermontois - Plateau Picard en 2006.

La consommation de **normothymiques** (traitement de la psychose maniaco-dépressive), encore une fois évaluée par la proportion d'assurés remboursés au moins une fois en 2006, concerne **0,28 %** des assurés du Clermontois - Plateau Picard (soit 138 personnes). Elle concerne 0,35 % des femmes et 0,20 % des hommes. Elle est un peu plus élevée que dans le département (0,23 %) et qu'en région (0,22 %).

Les **traitements de substitution aux opiacés** (Subutex® et méthadone) concernent **0,19 %** de la population, ce qui est plus faible que dans le département (0,24 %) et qu'en région (0,30 %). Elle est de 0,10 % chez les femmes et de 0,28 % chez les hommes, soit 98 personnes.

Le **traitement médicamenteux de la dépendance alcoolique** a été remboursé à **0,36 %** des assurés (0,20 % des femmes et 0,53 % des hommes), soit 184 personnes résidant dans le Clermontois - Plateau Picard en 2006. Cette proportion est de 0,35 % dans l'Oise et de 0,38 % en Picardie.

Note : tous les chiffres de consommation de médicaments sont liés à la fréquence de la maladie correspondante dans la population, à la tendance des personnes à consulter et à la couverture médicale. Ils dépendent aussi de la façon dont les médecins prennent en charge certaines pathologies où la prescription de médicaments n'est qu'une des possibilités (anxiété notamment). Ces données proviennent de la base de l'Urcam.

Causes externes

Séjours hospitaliers

Note : contrairement aux autres causes d'hospitalisation qui sont en diagnostics principaux et reliés, les données des accidents de circulation et des tentatives de suicide sont en diagnostics associés significatifs (Das). Par exemple, le diagnostic principal peut être une fracture de la jambe et le diagnostic associé, l'accident de circulation. Les accidents et les suicides ne sont jamais codés en diagnostic principal.

En 2004-2005, 28 séjours hospitaliers pour un **accident de la circulation** ont été recensés en moyenne par an pour des habitants du Clermontois - Plateau Picard (10 pour des femmes et 18 pour des hommes). Le taux est de **0,4 séjour pour 1 000 habitants** (0,3 ‰ pour les femmes et 0,5 ‰ pour les hommes), contre 0,6 ‰ dans l'Oise et en Picardie.

Les **tentatives de suicide** ont entraîné annuellement 166 séjours hospitaliers d'habitants du Clermontois - Plateau Picard en 2004-2005 (100 pour des femmes et 66 pour des hommes), soit un taux de **2,5 séjours pour 1 000 habitants**, contre 2,9 ‰ dans le département et en région.

Données par EPCI



- 1 : Secteur Mouy Bury
2 : CC du Clermontois
3 : CC du Plateau Picard

	Nombre annuel moyen de séjours pour accident de transport en 2004-2005 (diagnostic associé)			Taux de séjours pour accident de transport pour 1 000 habitants en 2004-2005 (diagnostic associé)		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
Secteur Mouy Bury	2	1	3	0,3	0,4	0,3
CC du Clermontois	2	3	6	0,2	0,2	0,2
CC du Plateau Picard	6	13	20	0,4	0,9	0,7
Clermontois - Plateau Picard	10	18	28	0,3	0,5	0,4
Oise	167	324	491	0,4	0,8	0,6
Picardie	362	755	1 118	0,4	0,8	0,6

Sources : Atih, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

	Nombre annuel moyen de séjours pour tentative de suicide en 2004-2005 (diagnostic associé)			Taux de séjours pour tentative de suicide pour 1 000 habitants en 2004-2005 (diagnostic associé)		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
Secteur Mouy Bury	16	8	24	3,8	2,0	2,9
CC du Clermontois	41	39	80	2,9	2,7	2,8
CC du Plateau Picard	43	19	62	3,0	1,4	2,2
Clermontois - Plateau Picard	100	66	166	3,0	2,0	2,5
Oise	1 540	776	2 316	3,8	2,0	2,9
Picardie	3 550	1 917	5 467	3,7	2,0	2,9

Sources : Atih, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

D'après l'observatoire régional de sécurité routière de Picardie, le **nombre d'accidents de la circulation** survenus entre 2000 et 2005 est de 193 dans le Clermontois - Plateau Picard* (32 en moyenne annuelle). Parmi eux, 75 ont entraîné au moins un mort ou un blessé hospitalisé (13 en moyenne annuelle).

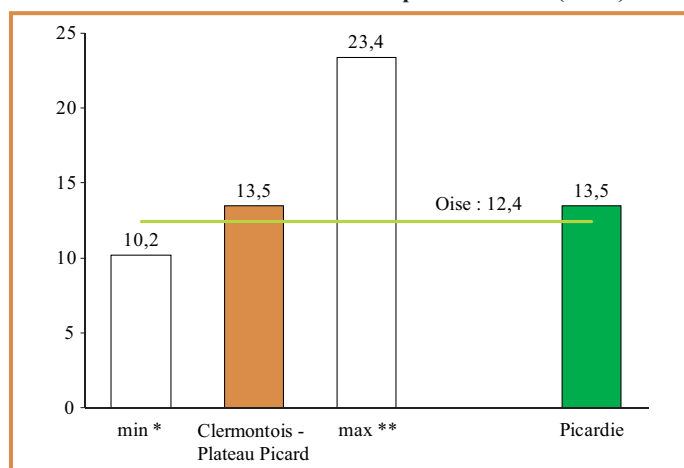
Pour cette période, 22 décès (soit 4 décès en moyenne annuelle), 71 blessés graves (12 en moyenne annuelle) et 193 blessés légers (33 en moyenne annuelle) ont été enregistrés.

* Cela concerne les accidents survenus dans le pays du Clermontois - Plateau Picard, quel que soit le domicile de la personne accidentée.

La consommation d'alcool peut être appréhendée par les effets néfastes induits. L'une des conséquences d'une consommation excessive d'alcool est l'accident de voiture.

Sur 52 accidents de la circulation survenus en 2005 dans le Clermontois - Plateau Picard, 7 conducteurs avaient une **alcoolémie supérieure à 0,5 gramme d'alcool**, ce qui représente **13,5 % des accidents**. L'Oise a une proportion de 12,4 % (90 sur 723) et la Picardie de 13,5 % (265 sur 1967).

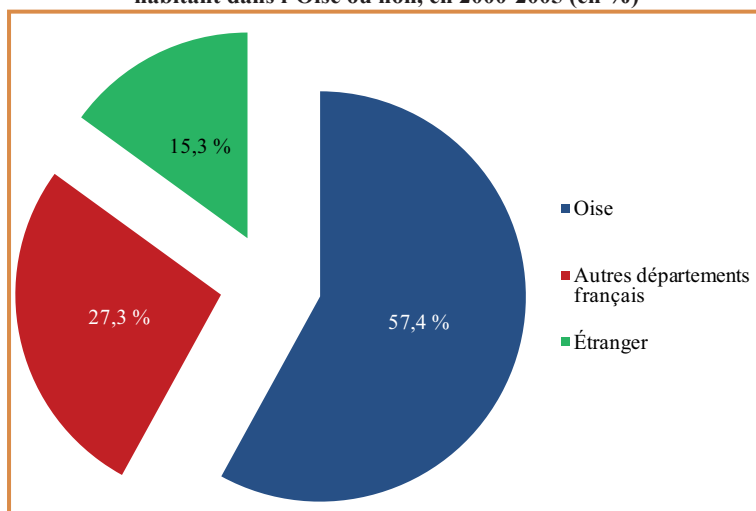
Proportion d'accidents de la circulation survenus dans le Clermontois - Plateau Picard dont une personne a un test d'alcoolémie retrouvé positif en 2005 (en %)



Source : Observatoire régional de sécurité routière
* min : Grand Amiénois ; ** max : Thiérache

Exploitation OR2S

Proportion d'accidents de la circulation survenus dans le Clermontois - Plateau Picard selon qu'ils sont le fait de personnes habitant dans l'Oise ou non, en 2000-2005 (en %)



Source : Observatoire régional de sécurité routière

Exploitation OR2S

Le pourcentage d'accidents dont la voiture est immatriculée dans le département est de 57,4 %, soit 124 accidents sur l'ensemble de la période 2000-2005.

Les véhicules ayant eu un accident dans le Clermontois - Plateau Picard entre 2000 et 2005 provenant d'un autre département, voire immatriculés dans un pays étranger représentent respectivement 27,3 % et 15,3 % des accidents (respectivement 59 et 33 véhicules sur l'ensemble de la période).

Ces pourcentages sont supérieurs à ceux de la région pour les véhicules hors département (25,8 %) et les véhicules étrangers (14,7 %).

Les données de l'observatoire régional de la sécurité routière proviennent du fichier national brut issu des bulletins d'analyse des accidents corporels transmis par le Sétra (Service d'études techniques des routes et autoroutes). Ces données sont ensuite corrigées par les observatoires départementaux avant d'être transmises à l'observatoire régional.

Jusqu'au 31 décembre 2004, les tués sont les personnes décédées dans les six jours suivant l'accident ; les blessés graves sont les personnes ayant nécessité plus de six jours d'hospitalisation ; les blessés légers sont les personnes ayant nécessité moins de six jours d'hospitalisation.

Le 1^{er} janvier 2005, afin de comparer ses résultats à ceux de ses voisins européens, la France a adopté la définition internationale. Depuis cette date, les périodes passent à 30 jours pour les tués, à plus de 24 heures d'hospitalisation pour les blessés graves et à moins de 24 heures d'hospitalisation pour les blessés légers.

Mortalité

En 2000-2005, les causes externes de mortalité ont entraîné en moyenne annuelle 40 décès dans le Clermontois - Plateau Picard, soit un taux de 75,1 pour 100 000 (73,6 au niveau départemental et 78,0 au niveau régional). Ce taux n'est pas significativement différent du taux national (67,0).

Parmi ces causes externes de mortalité, **les accidents de circulation ont un taux de mortalité de 13,4 pour 100 000** (8 décès en moyenne annuelle), ce qui n'est pas significativement différent de la France métropolitaine (10,4). Les taux pour l'Oise et la Picardie sont respectivement de 13,7 et 13,4.

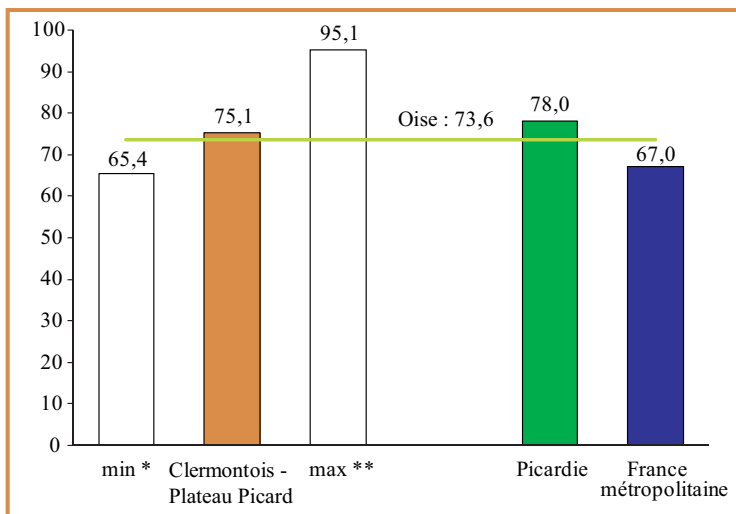
La **mortalité par suicide** dans le Clermontois - Plateau Picard (**22,2 pour 100 000** ; 19,8 dans l'Oise et 22,7 en Picardie) n'est pas significativement plus élevée qu'en France métropolitaine (17,9) avec 13 suicides en moyenne par an dans le pays.

Les personnes de 65 ans et plus représentent un tiers des décès par suicide dans le Clermontois - Plateau Picard (33,3 %), contre 25,4 % dans l'Oise, 26,6 % en Picardie et 28,2 % en France métropolitaine.

Les 15-24 ans représentent 2,7 % des suicides du pays en 2000-2005, contre 5,3 % dans le département, 5,1 % en région et 5,6 % au niveau national.

Les accidents de circulation, comme les suicides, concernent davantage les hommes que les femmes. Ainsi, le taux de mortalité par accident de circulation dans le Clermontois - Plateau Picard est de 21,5 pour 100 000 chez les hommes (20,9 dans l'Oise, 20,8 en Picardie et 16,1 en France métropolitaine ; différence non significative) contre 5,5 pour les femmes (respectivement 6,8, 6,3 et 5,2). De même, les taux de mortalité par suicide sont de 38,2 pour 100 000 pour les hommes du Clermontois - Plateau Picard (31,9 dans le département, 37,6 en région et 28,7 au niveau national ; différence non significative) contre 10,4 pour les femmes (respectivement 9,9, 10,4 et 9,1).

Taux standardisé de mortalité par causes externes en 2000-2005 (pour 100 000 habitants)



Sources : Inserm CépiDc, Insee, OR2S Exploitation OR2S
* min : Sud de l'Oise ; ** max : Trait Vert - Santerre Initiatives

Données par EPCI



- 1 : Secteur Mouy Bury
- 2 : CC du Clermontois
- 3 : CC du Plateau Picard

	Nombre annuel moyen de décès en 2000-2005 (hommes+femmes)		Taux pour 100 000 habitants en 2000-2005 (hommes+femmes)	
	Mortalité par accident de la circulation	Mortalité par suicide	Mortalité par accident de la circulation	Mortalité par suicide
Secteur Mouy Bury	1	1	15,2	19,2
CC du Clermontois	3	5	11,6	22,1
CC du Plateau Picard	4	6	14,8	23,4
Clermontois - Plateau Picard	8	13	13,4	22,2
Oise	105	144	13,7	19,8
Picardie	249	408	13,4	22,7
France métropolitaine	6 251	10 689	10,4	17,9

Sources : Inserm CépiDc, Insee, OR2S Exploitation OR2S
Les taux dont la différence avec le niveau national est significative sont mis en gras (rouge, si supérieurs et vert, si inférieurs). La significativité prend en compte la taille des populations, ce qui explique que certaines unités géographiques peuvent avoir un test non significatif par rapport à la France alors que leurs taux sont plus élevés que ceux d'autres unités géographiques qui enregistrent pourtant un test significatif.
Compte tenu des arrondis, les sommes des nombres peuvent être légèrement différentes.

Ces décès sont différents de ceux présentés par l'observatoire de sécurité routière car les décès présentés dans le tableau ci-dessus sont domiciliés et ont donc pu survenir dans l'ensemble de la France, voire dans un pays étranger. À l'inverse, les décès de personnes non domiciliées dans le Clermontois - Plateau Picard mais étant survenus dans ce pays ne sont pas comptabilisés dans ce tableau.

Autres causes

Entre 1991 et 2004, la **grippe** a été la cause de 6 décès dans le Clermontois - Plateau Picard, ce qui correspond à un taux brut de mortalité de **0,7 pour 100 000 habitants** (0,7 dans l'Oise, 1,0 en Picardie et 1,4 en France métropolitaine).

Sur la même période, la **tuberculose** a entraîné 7 décès dans le Clermontois - Plateau Picard, soit un taux brut de mortalité de **0,8 pour 100 000** (0,7 dans le département, 0,9 en région et 1,2 au niveau national).

Enfin, le taux brut de mortalité par **sida** est de **1,6 pour 100 000 habitants** du Clermontois - Plateau Picard, soit 14 personnes qui sont décédées entre 1991 et 2004 (2,3 dans l'Oise, 1,7 en Picardie et 4,1 en France métropolitaine).

Vaccinations

Grippe*

En 2006, 3 703 habitants du Clermontois - Plateau Picard du régime général âgés de **65 ans et plus** ont été **vaccinés contre la grippe**, soit un taux de **64,1 %** des personnes prises en charge (62,3 % dans l'Oise et 64,9 % en Picardie).

Les hommes de 65 ans et plus sont davantage vaccinés que les femmes avec un taux de 65,9 % (1 533 hommes), contre 62,9 % des femmes de cette même tranche d'âge (2 170 femmes). Les taux sont de 62,6 % dans le département et 66,1 % en région pour les hommes et de 62,2 % et 64,2 % pour les femmes.

Chez les **personnes en ALD** âgées de moins de 65 ans, le taux de vaccination contre la grippe dans le Clermontois - Plateau Picard est de **41,4 %** (soit 433 personnes), contre 41,1 % dans l'Oise et 46,7 % en Picardie.

Ces taux sont équivalents entre les hommes (261 vaccinés) et les femmes (172 vaccinées) du Clermontois - Plateau Picard : 41,4 % pour les premiers (40,6 % dans l'Oise et 46,1 % en Picardie) et 41,5 % pour les secondes (41,8 % dans le département et 47,6 % en région).

* Données issues du système d'information de l'Assurance maladie (Erasmus), exploitées par l'Urcam.

Données par EPCI



- 1 : Secteur Mouy Bury
- 2 : CC du Clermontois
- 3 : CC du Plateau Picard

	Pourcentage de personnes de 65 ans et plus prises en charge dans le régime général et vaccinées contre la grippe en 2006			Pourcentage de personnes en ALD de moins de 65 ans prises en charge dans le régime général et vaccinées contre la grippe en 2006		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
Secteur Mouy Bury	64,2	60,1	62,6	46,8	43,0	44,6
CC du Clermontois	60,3	62,9	61,3	33,1	40,6	37,7
CC du Plateau Picard	65,2	71,1	67,6	47,1	41,4	43,6
Clermontois - Plateau Picard	62,9	65,9	64,1	41,5	41,4	41,4
Oise	62,2	62,6	62,3	41,8	40,6	41,1
Picardie	64,2	66,1	64,9	47,6	46,1	46,7

Source : Urcam Picardie - Erasmus

Exploitation OR2S

Vaccinations infantiles**

En 2006, sur les 607 certificats de santé du 24^e mois du Clermontois - Plateau Picard, **91,4 %** des enfants de deux ans sont **vaccinés contre la rougeole, les oreillons et la rubéole**, contre 91,3 % dans l'Oise et 89,3 % en Picardie.

Concernant le **BCG**, le taux de vaccination en 2006 du Clermontois - Plateau Picard (**92,9 %**) est le plus élevé des pays picards. Ce taux devance ceux du département (87,4 %) et de la région (84,6 %).

Le taux de vaccination contre la **diphtérie, le tétanos, la coqueluche et la poliomyélite** est de **91,7 %** dans le pays en 2006, ce qui est équivalent à l'Oise (91,7 %) et à la Picardie (91,3 %).

Enfin, cette même année, la vaccination contre l'**hépatite B** est moins pratiquée que les vaccins précédents avec un taux de **55,1 %** contre 51,5 % dans l'Oise et 52,7 % en Picardie.

** Données des services de protection maternelle infantile (PMI) des conseils généraux.

Chapitre 3. Offre de soins et de services

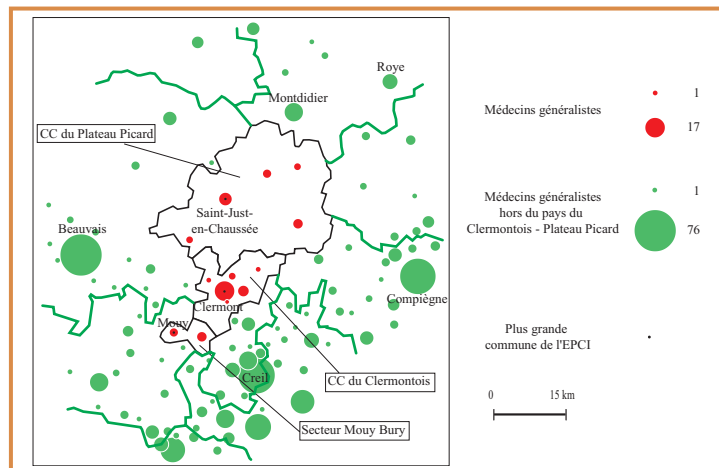
Professionnels de santé

Médecins généralistes

Entre le 1^{er} juillet 2005 et le 30 juin 2006, **62,4 % des consultations de généralistes** des habitants du Clermontois - Plateau Picard ont eu lieu **au sein même du pays**.

Le reste du département de l'Oise a regroupé 29,8 % des consultations (8,0 % dans le Grand Beauvaisis, 6,2 % dans le Compiégnois, 5,8 % dans le Grand Creillois, 4,6 % dans le pays Thelle Vexin-Sablons). Les autres consultations ont eu lieu dans la Somme pour 3,0 % d'entre elles (2,3 % dans le Trait Vert - Santerre Initiatives), dans l'Aisne pour 0,1 %, en Île-de-France pour 1,4 % (0,4 % à Paris, 0,4 % dans le Val d'Oise) et ailleurs en France pour 3,3 %.

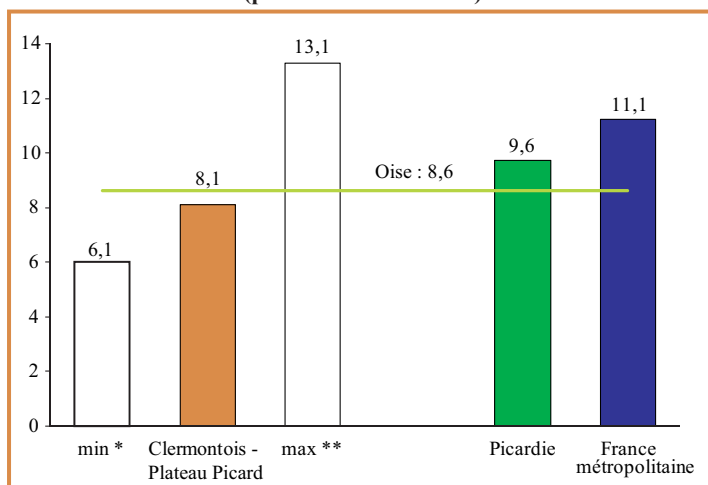
Répartition des médecins généralistes au 1^{er} juillet 2008 dans le pays du Clermontois - Plateau Picard et les communes limitrophes du pays



Sources : Adeli, Urcam, OR2S Exploitation OR2S
 Les données pour les communes hors Clermontois - Plateau Picard sont au 30 novembre 2006.
 Pour situer le Clermontois - Plateau Picard par rapport aux territoires limitrophes, se reporter à la carte page 58.

Géo Fla, © IGN Paris 2008, reproduction interdite

Densité de médecins généralistes au 1^{er} juillet 2008 (pour 10 000 habitants)

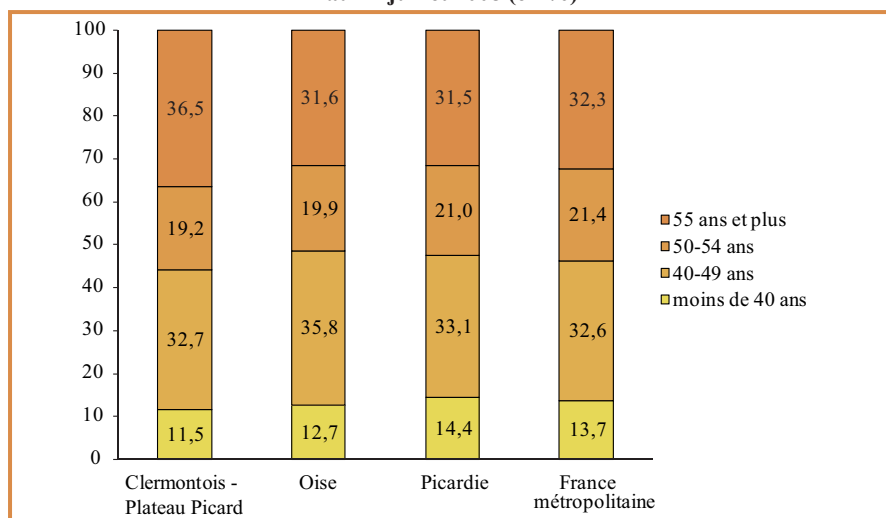


Sources : Adeli, Urcam, Insee recensement de la population 2006, OR2S Exploitation OR2S
 Les données pour le min et le max, l'Oise, la Picardie sont au 30 novembre 2006 et celles pour la France métropolitaine, au 1^{er} janvier 2008.
 * min : Thelle Vexin-Sablons ; ** max : Grand Amiénois

Au 1^{er} juillet 2008, le pays du Clermontois - Plateau Picard compte **52 médecins généralistes** libéraux et mixtes, soit une densité de 8,1 médecins pour 10 000 habitants. Cette densité est proche de celle de l'Oise (8,6) et inférieure à celles de la Picardie (9,7) et de la France métropolitaine (11,1).

Parmi ces médecins, 21,2 % sont des femmes, ce qui est moins important que dans le département, qu'en région et qu'au niveau national (respectivement 30,5 %, 27,6 % et 29,4 %).

Répartition des médecins généralistes par classes d'âge au 1^{er} juillet 2008 (en %)



L'âge moyen des médecins généralistes du Clermontois - Plateau Picard est de 50,1 ans. Ils ont une moyenne d'âge voisine des médecins de l'Oise (49,6 ans), de la Picardie (49,4 ans) et de la France métropolitaine (49,8 ans).

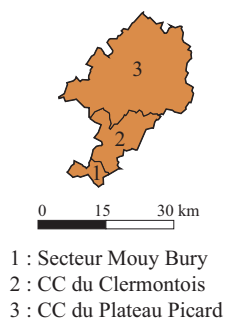
Ils sont toutefois plus nombreux à avoir 55 ans et plus (36,5 % contre 31,6 % dans l'Oise, 31,5 % en Picardie et 32,3 % en France métropolitaine).

Sources : Adeli, Urcam, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

Les données pour la Somme, la Picardie et la France métropolitaine sont au 30 novembre 2006.

Données par EPCI



	Nombre de médecins généralistes (libéraux et mixtes) au 1/07/2008	Densité de médecins généralistes (libéraux et mixtes) pour 10 000 habitants au 1/07/2008
Secteur Mouy Bury	7	8,1
CC du Clermontois	27	9,8
CC du Plateau Picard	18	6,3
Clermontois - Plateau Picard	52	8,1
Oise	671	8,6
Picardie	1 818	9,6
France métropolitaine	68 411	11,1

Sources : Adeli, Urcam, Insee recensement de la population 2006, OR2S

Exploitation OR2S

Les données pour la Somme, la Picardie et la France métropolitaine sont au 30 novembre 2006.

Il est possible que la somme du nombre de professionnels de santé présents dans les EPCI ne soit pas égale au nombre indiqué pour le pays dans la mesure où les professionnels exerçant dans différents EPCI ont été comptés dans chaque EPCI, mais une seule fois au niveau du pays.

Médecins spécialistes

Les **médecins spécialistes** sont **22** dans le Clermontois - Plateau Picard, soit une densité de 3,4 spécialistes pour 10 000 habitants au 1^{er} juillet 2008, ce qui est moindre que dans l'Oise (5,1), qu'en Picardie (5,1) et qu'en France métropolitaine (8,8).

Ces spécialistes comptent **10 professionnels de spécialités médicales** : 3 en cardiologie, 1 en dermatologie et vénéréologie, 1 en gastro-entérologie hépatologie, 1 en pédiatrie, 3 en radiodiagnostic et 1 en rhumatologie.

Les **spécialités chirurgicales comptent 6 professionnels** : 2 en gynécologie médicale et/ou obstétrique, 2 en ophtalmologie, 1 en oto-rhino laryngologie et 1 en chirurgie orthopédique et traumatologique.

Enfin, **6 psychiatres** exercent également dans le pays du Clermontois - Plateau Picard.

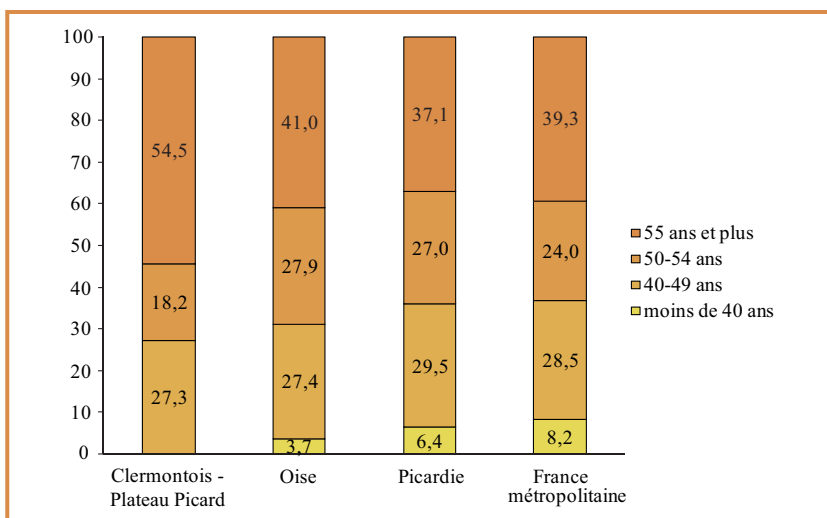
Entre le 1^{er} juillet 2005 et le 30 juin 2006, 27,9 % des consultations d'ophtalmologues passées par des habitants du pays du Clermontois - Plateau Picard se sont déroulées au sein du pays. La moitié des consultations a eu lieu dans le reste du département de l'Oise (54,3 % dont 21,4 % dans le Grand Beauvaisis, 13,2 % dans le Grand Creillois et 12,6 % dans le Compiégnois), 13,4 % dans le département de la Somme (dont 11,9 % dans le Trait Vert - Santerre Initiatives), 0,1 % dans le département de l'Aisne, 3,6 % en Île-de-France (1,2 % à Paris, 1,0 % dans le Val d'Oise) et 0,7 % dans le reste de la France.

Les consultations de gynécologues obstétriciens ont lieu pour 21,9 % d'entre elles dans le pays du Clermontois - Plateau Picard, pour 67,8 % dans le reste de l'Oise (21,3 % dans le Grand Beauvaisis, 17,7 % dans le Compiégnois, 16,9 % dans le Sud de l'Oise, 11,9 % dans le Grand Creillois), pour 3,4 % dans la Somme (3,3 % dans le Grand Amiénois), pour 0,1 % dans l'Aisne, pour 5,9 % en Île-de-France (2,7 % à Paris, 1,7 % dans le Val d'Oise) et pour 0,9 % dans le reste de la France.

Aucune consultation de gynécologue médical n'a lieu dans le pays. La majorité des consultations se fait dans le reste du département (68,8 %) : 34,0 % dans le Grand Creillois, 22,9 % dans le Compiégnois et 9,2 % dans le Sud de l'Oise. Un quart des consultations a lieu dans la Somme (25,3 %), en grande majorité dans le Trait Vert - Santerre Initiatives (22,8 %), 0,1 % dans l'Aisne, 5,1 % en Île-de-France (3,8 % à Paris) et 0,7 % dans les autres départements français.

Enfin, les consultations de dermatologues ont toutes lieu à l'extérieur du pays : 91,0 % dans le reste du département de l'Oise (44,1 % dans le Grand Creillois, 23,0 % dans le Grand Beauvaisis, 17,7 % dans le Compiégnois), 3,2 % dans la Somme (1,7 % dans le Trait Vert - Santerre Initiatives), 0,2 % dans l'Aisne, 3,2 % en Île-de-France (1,1 % à Paris, 1,1 % dans le Val d'Oise) et 2,4 % dans le reste de la France.

Répartition des médecins spécialistes¹ par classes d'âge au 1^{er} juillet 2008 (en %)



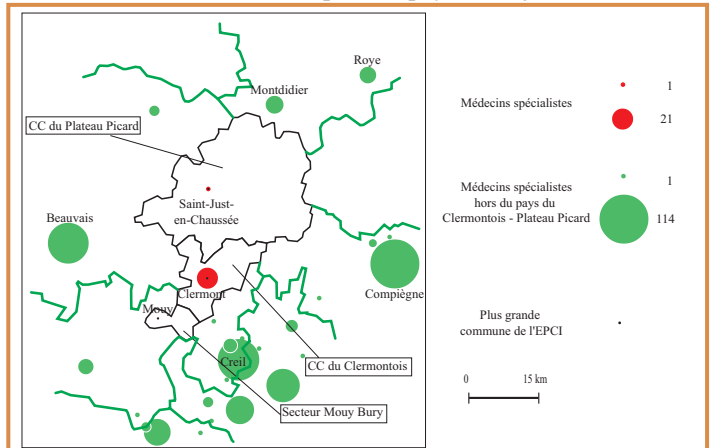
Sources : Adeli, Urcam, OR2S

Exploitation OR2S

¹ libéraux et mixtes

Les données pour la Somme, la Picardie et la France métropolitaine sont au 30 novembre 2006.

Répartition des médecins spécialistes (toutes spécialités confondues) dans le pays du Clermontois - Plateau Picard et les communes limitrophes du pays au 1^{er} juillet 2008



Sources : Adeli, Urcam, OR2S

Exploitation OR2S

Les données pour les communes hors Clermontois - Plateau Picard sont au 30 novembre 2006.

Pour situer le Clermontois - Plateau Picard par rapport aux territoires limitrophes, se reporter à la carte page 58.

Géo Fla, © IGN Paris 2008, reproduction interdite

La moyenne d'âge des médecins spécialistes est de 53,2 ans (52,8 ans dans l'Oise, 52,0 ans en Picardie et 52,0 ans en France métropolitaine) et 54,5 % d'entre eux ont 55 ans ou plus. Aucun spécialiste du Clermontois - Plateau Picard n'a moins de 40 ans.

Parmi les médecins spécialistes, se trouvent 6 femmes, ce qui représente 27,3 % de l'effectif. Ce taux est plus faible que ceux de l'Oise (29,4 %) et de la France métropolitaine (32,3 %) mais assez voisin de celui de la Picardie (26,6 %).

Données par EPCI



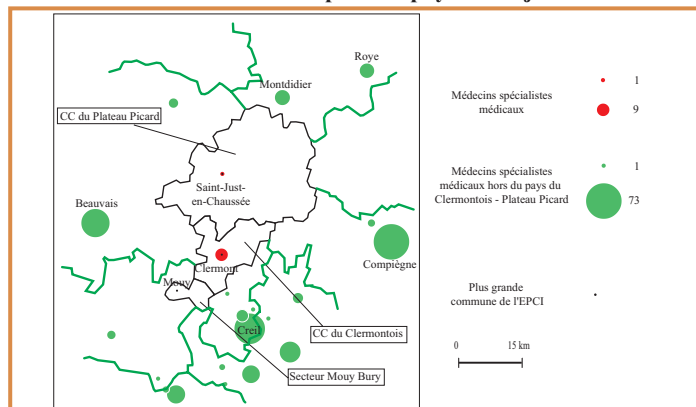
0 15 30 km

- 1 : Secteur Mouy Bury
- 2 : CC du Clermontois
- 3 : CC du Plateau Picard

	Nombre de médecins spécialistes (libéraux et mixtes) au 1/07/2008	Densité de médecins spécialistes (libéraux et mixtes) pour 10 000 habitants au 1/07/2008
Secteur Mouy Bury	0	0,0
CC du Clermontois	21	7,6
CC du Plateau Picard	1	0,4
Clermontois - Plateau Picard	22	3,4
Oise	405	5,1
Picardie	972	5,1
France métropolitaine	53 832	8,8

Sources : Adeli, Urcam, Insee recensement de la population 2006, OR2S Exploitation OR2S
 Les données pour l'Oise, la Picardie et la France métropolitaine sont au 30 novembre 2006.
 Il est possible que la somme du nombre de professionnels de santé présents dans les EPCI ne soit pas égale au nombre indiqué pour le pays dans la mesure où les professionnels exerçant dans différents EPCI ont été comptés dans chaque EPCI, mais une seule fois au niveau du pays.

Répartition des médecins spécialistes médicaux dans le pays du Clermontois - Plateau Picard et les communes limitrophes du pays au 1^{er} juillet 2008



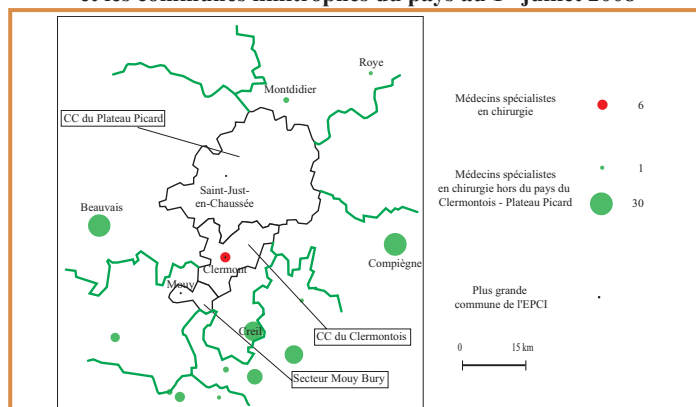
Sources : Adeli, Urcam, OR2S Exploitation OR2S
 Les données pour les communes hors Clermontois - Plateau Picard sont au 30 novembre 2006.

Pour situer le Clermontois - Plateau Picard par rapport aux territoires limitrophes, se reporter à la carte page 58.

NB : les spécialistes médicaux regroupent, entre autres, les spécialistes en anatomie et cytopathologie, anesthésie, cardiologie, dermatologie, gastro-entérologie, gynécologie médicale, médecine interne, médecine nucléaire, neurologie, pédiatrie, pneumologie, radiodiagnostic, radiothérapie, rééducation et rhumatologie.

Géo Fla, © IGN Paris 2008, reproduction interdite

Répartition des médecins spécialistes en chirurgie dans le pays du Clermontois - Plateau Picard et les communes limitrophes du pays au 1^{er} juillet 2008



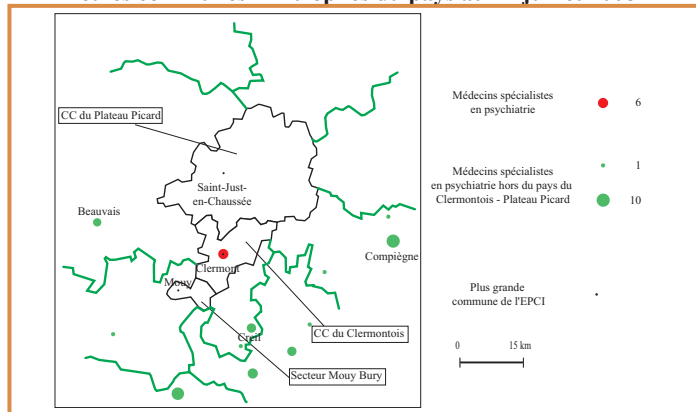
Sources : Adeli, Urcam, OR2S Exploitation OR2S
 Les données pour les communes hors Clermontois - Plateau Picard au 30 novembre 2006.

Pour situer le Clermontois - Plateau Picard par rapport aux territoires limitrophes, se reporter à la carte page 58.

NB : les spécialistes en chirurgie regroupent, entre autres, les spécialistes en chirurgie générale, chirurgie maxillo-faciale, chirurgie orthopédique et traumatologique, chirurgie plastique et reconstructrice, chirurgie urologique, chirurgie vasculaire, gynécologie médicale et obstétrique (associées), gynécologie obstétrique (seule), ophtalmologie, oto-rhino laryngologie et en stomatologie.

Géo Fla, © IGN Paris 2008, reproduction interdite

**Répartition des médecins spécialistes en psychiatrie
dans le pays du Clermontois - Plateau Picard
et les communes limitrophes du pays au 1^{er} juillet 2008**



Sources : Adeli, Urcam, OR2S

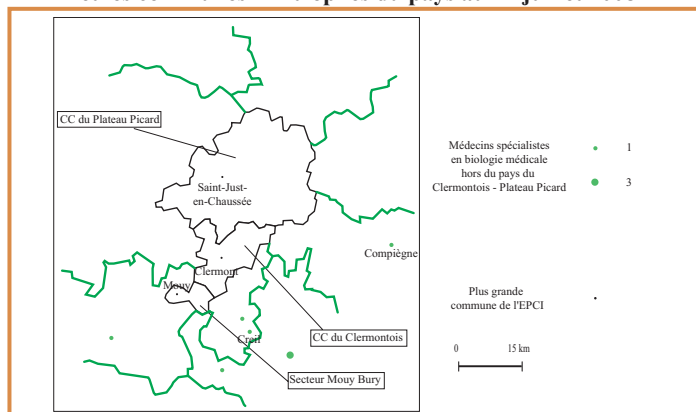
Exploitation OR2S

Les données pour les communes hors Clermontois - Plateau Picard sont au 30 novembre 2006.

Pour situer le Clermontois - Plateau Picard par rapport aux territoires limitrophes, se reporter à la carte page 58.

Géo Fla, © IGN Paris 2008, reproduction interdite

**Répartition des médecins spécialistes en biologie médicale
dans le pays du Clermontois - Plateau Picard
et les communes limitrophes du pays au 1^{er} juillet 2008**



Sources : Adeli, Urcam, OR2S

Exploitation OR2S

Les données pour les communes hors Clermontois - Plateau Picard sont au 30 novembre 2006.

Pour situer le Clermontois - Plateau Picard par rapport aux territoires limitrophes, se reporter à la carte page 58.

NB : les médecins spécialistes en biologie médicale procèdent aux analyses biologiques (sang, urine...), touchant particulièrement aux domaines de l'hémodiagnostic (transfusion, de l'immunologie, de la pharmacologie clinique et toxicologie, de la biochimie, de la bactériologie virologie, de l'hématologie biologique, de la parasitologie).

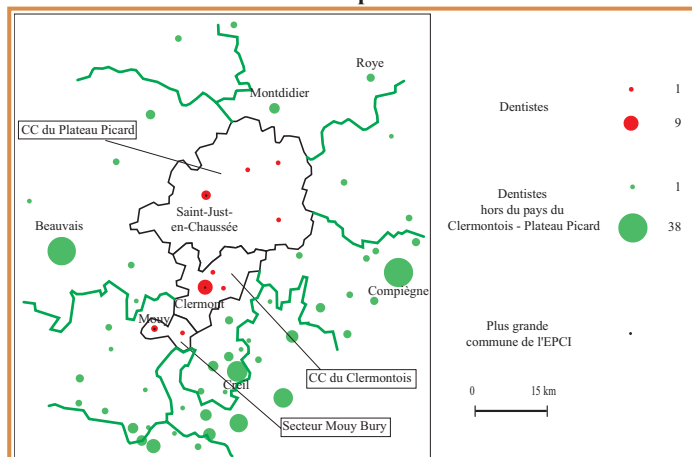
Géo Fla, © IGN Paris 2008, reproduction interdite

Répartition des chirurgiens dentistes dans le pays du Clermontois - Plateau Picard et les communes limitrophes au 1^{er} février 2009

Le Clermontois - Plateau Picard a une **densité de chirurgiens dentistes de 3,3 pour 10 000 habitants** (21 chirurgiens dentistes au 1^{er} février 2009), ce qui est plus faible que dans l'Oise (3,8), qu'en Picardie (3,8) et qu'en France métropolitaine (6,2).

Ils ont en moyenne 51,0 ans et un peu plus d'un tiers à 55 ans et plus (38,1 %). Ils sont plus âgés que leurs confrères de l'Oise, de la Picardie et de la France métropolitaine (49,3 ans, 49,1 ans et 47,8 ans).

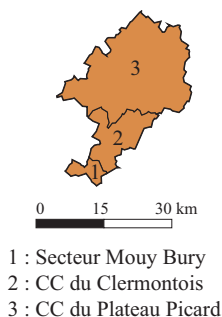
Moins de trois chirurgiens dentistes sur dix sont des femmes (28,6 % contre 28,3 % dans le département, 28,8 % en région et 33,9 % au niveau national).



Sources : Adeli, Urcam, OR2S
Exploitation OR2S
Pour situer le Clermontois - Plateau Picard par rapport aux territoires limitrophes, se reporter à la carte page 58.
Les données pour les autres pays de la Picardie sont au 31 décembre 2007, et celles pour le département du Val d'Oise, au 30 avril 2007.

Géo Fla, © IGN Paris 2008, reproduction interdite

Données par EPCI

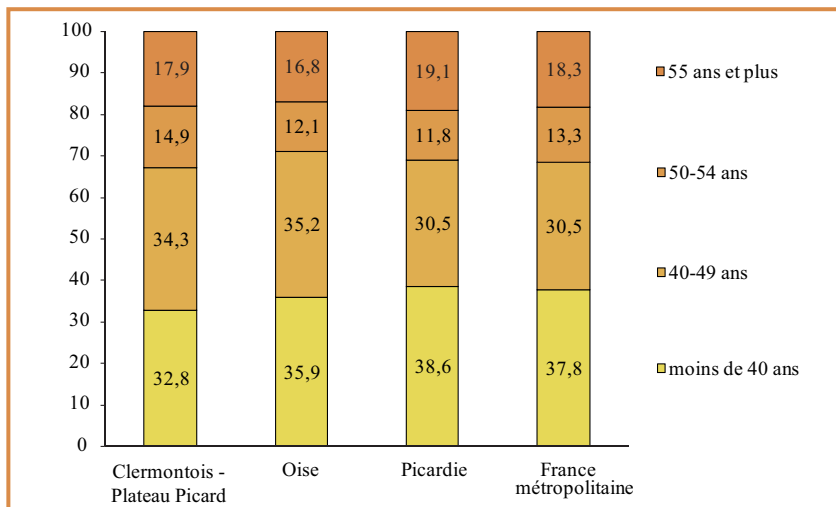


	Nombre de chirurgiens dentistes (libéraux et mixtes) au 1/02/2009	Densité de chirurgiens dentistes (libéraux et mixtes) pour 10 000 habitants au 1/02/2009
Secteur Mouy Bury	3	3,7
CC du Clermontois	11	4,0
CC du Plateau Picard	7	2,5
Clermontois - Plateau Picard	21	3,3
Oise	305	3,8
Picardie	719	3,8
France métropolitaine	37 292	6,2

Sources : Adeli, Urcam, Insee recensement de la population 2006, OR2S
Exploitation OR2S
Les données pour l'Oise, la Picardie et la France métropolitaine sont au 1^{er} janvier 2009.

Il est possible que la somme du nombre de professionnels de santé présents dans les EPCI ne soit pas égale au nombre indiqué pour le pays dans la mesure où les professionnels exerçant dans différents EPCI ont été comptés dans chaque EPCI, mais une seule fois au niveau du pays.

Répartition des auxiliaires médicaux par classes d'âge au 30 avril 2007 (en %)



Sources : Adeli, Urcam, OR2S

Exploitation OR2S

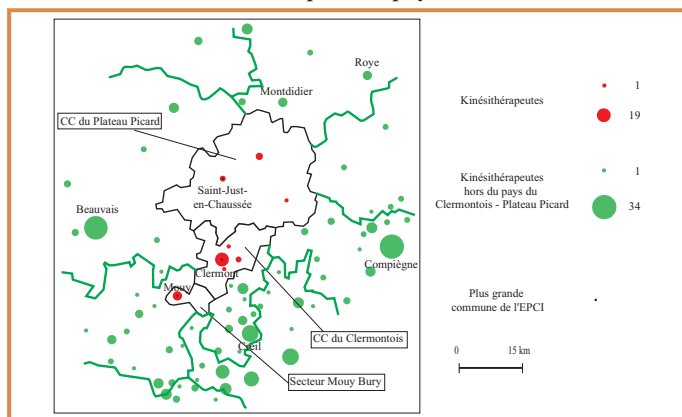
Au 30 avril 2007*, 69 auxiliaires médicaux sont recensés dans le Clermontois - Plateau Picard, soit une densité de 10,7 pour 10 000 habitants. Cette densité est inférieure à celles de l'Oise, de la Picardie et de la France métropolitaine (respectivement 11,7, 13,7 et 21,7).

C'est une profession féminisée puisque les femmes représentent 63,8 % de l'effectif (69,8 % dans le département, 71,0 % en région et 69,0 % au niveau national).

Les auxiliaires médicaux ont en moyenne 44,9 ans contre 43,5 ans dans l'Oise, 43,4 ans en Picardie et 43,6 ans en France métropolitaine.

* Contrairement aux kinésithérapeutes et aux orthophonistes pour lesquels une mise à jour au 1^{er} février 2009 a pu être effectuée, les données concernant les infirmiers et les orthoptistes n'ont pu l'être pour la publication de ce document. Par conséquent, les auxiliaires médicaux pris dans leur ensemble sont en date du 30 avril 2007.

Répartition des masseurs kinésithérapeutes dans le pays du Clermontois - Plateau Picard et les communes limitrophes du pays au 1^{er} février 2009



Sources : Adeli, Urcam, OR2S

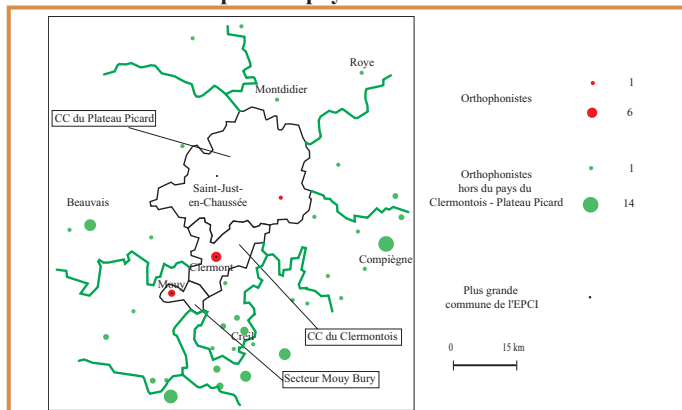
Exploitation OR2S

Les données pour les autres pays de la Picardie sont au 31 décembre 2007, et celles pour le département du Val-d'Oise, au 30 avril 2007.

Pour situer le Clermontois - Plateau Picard par rapport aux territoires limitrophes, se reporter à la carte page 58.

Géo Fla, © IGN Paris 2008, reproduction interdite

Répartition des orthophonistes dans le pays du Clermontois - Plateau Picard et les communes limitrophes du pays au 1^{er} février 2009



Sources : Adeli, Urcam, OR2S

Exploitation OR2S

Les données pour les autres pays de la Picardie sont au 31 décembre 2007, et celles pour le département du Val-d'Oise, au 30 avril 2007.

Pour situer le Clermontois - Plateau Picard par rapport aux territoires limitrophes, se reporter à la carte page 58.

Géo Fla, © IGN Paris 2008, reproduction interdite

Données par EPCI



- 1 : Secteur Mouy Bury
2 : CC du Clermontois
3 : CC du Plateau Picard

	Nombre d'auxiliaires médicaux (libéraux et mixtes) au 30/04/2007	Densité d'auxiliaires médicaux (libéraux et mixtes) pour 10 000 habitants au 30/04/2007
Secteur Mouy Bury	12	14,6
CC du Clermontois	37	13,4
CC du Plateau Picard	20	7,0
Clermontois - Plateau Picard	69	10,7
Oise	930	11,7
Picardie	2 595	13,7
France métropolitaine	133 142	21,7

Sources : Adeli, Urcam, Insee recensement de la population 2006, OR2S

Exploitation OR2S

Il est possible que la somme du nombre de professionnels de santé présents dans les EPCI ne soit pas égale au nombre indiqué pour le pays dans la mesure où les professionnels exerçant dans différents EPCI ont été comptés dans chaque EPCI, mais une seule fois au niveau du pays.

	Nombre de masseurs kinésithérapeutes (libéraux et mixtes) au 1/02/2009	Densité de masseurs kinésithérapeutes (libéraux et mixtes) pour 10 000 habitants au 1/02/2009
Secteur Mouy Bury	5	6,1
CC du Clermontois	15	5,5
CC du Plateau Picard	6	2,1
Clermontois - Plateau Picard	26	4,0
Oise	360	4,5
Picardie	958	5,1
France métropolitaine	52 804	8,6

Sources : Adeli, Urcam, Insee recensement de la population 2006, OR2S

Exploitation OR2S

Les données pour l'Oise, la Picardie et la France métropolitaine sont au 1^{er} janvier 2009.

Il est possible que la somme du nombre de professionnels de santé présents dans les EPCI ne soit pas égale au nombre indiqué pour le pays dans la mesure où les professionnels exerçant dans différents EPCI ont été comptés dans chaque EPCI, mais une seule fois au niveau du pays.

	Nombre d'orthophonistes (libéraux et mixtes) au 1/02/2009	Densité d'orthophonistes (libéraux et mixtes) pour 10 000 habitants au 1/02/2009
Secteur Mouy Bury	3	3,7
CC du Clermontois	6	2,2
CC du Plateau Picard	1	0,4
Clermontois - Plateau Picard	10	1,6
Oise	115	1,5
Picardie	288	1,5
France métropolitaine	14 744	2,4

Sources : Adeli, Urcam, Insee recensement de la population 2006, OR2S

Exploitation OR2S

Les données pour l'Oise, la Picardie et la France métropolitaine sont au 1^{er} janvier 2009.

Il est possible que la somme du nombre de professionnels de santé présents dans les EPCI ne soit pas égale au nombre indiqué pour le pays dans la mesure où les professionnels exerçant dans différents EPCI ont été comptés dans chaque EPCI, mais une seule fois au niveau du pays.

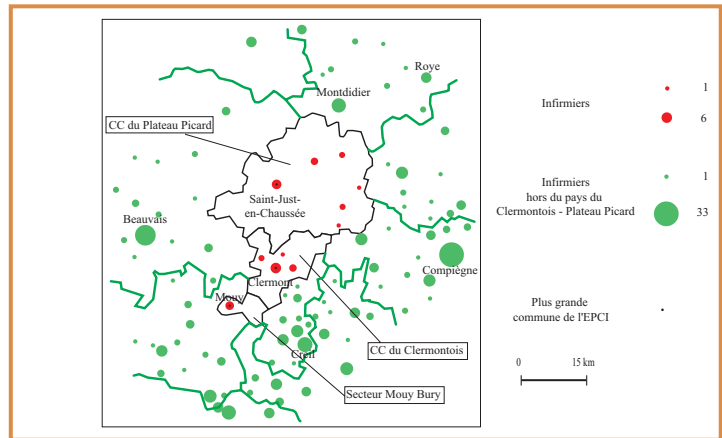
Infirmiers

Répartition des infirmiers dans le pays du Clermontois - Plateau Picard et les communes limitrophes du pays au 31 décembre 2007

Les infirmiers exerçant dans le Clermontois - Plateau Picard sont 28 au 31 décembre 2007, soit une **densité de 4,4 pour 10 000 habitants** (contre 5,5 dans l'Oise, 7,7 en Picardie et 12,0 en France métropolitaine).

La moyenne d'âge des infirmiers du Clermontois - Plateau Picard est de 41,8 ans (44,1 ans dans le département, 44,6 ans en région et 44,9 ans au niveau national) et seuls 7,1 % d'entre eux ont 55 ans et plus.

La profession est fortement féminisée (82,1 % de femmes parmi les infirmiers du pays) mais moins que dans l'Oise (87,9 %), qu'en Picardie (88,5 %) et qu'en France métropolitaine (84,6 %).



Sources : Adeli, Urcam, OR2S

Exploitation OR2S

Les données pour les communes hors Clermontois - Plateau Picard sont au 30 avril 2007.

Pour situer le Clermontois - Plateau Picard par rapport aux territoires limitrophes, se reporter à la carte page 58.

Géo Fla, © IGN Paris 2008, reproduction interdite

Données par EPCI



- 1 : Secteur Mouy Bury
- 2 : CC du Clermontois
- 3 : CC du Plateau Picard

	Nombre d'infirmiers (libéraux et mixtes) au 31/12/2007	Densité d'infirmiers (libéraux et mixtes) pour 10 000 habitants au 31/12/2007
Secteur Mouy Bury	4	4,9
CC du Clermontois	11	4,0
CC du Plateau Picard	13	4,6
Clermontois - Plateau Picard	28	4,4
Oise	436	5,5
Picardie	1 453	7,7
France métropolitaine	73 510	12,0

Sources : Adeli, Urcam, Insee recensement de la population 2006, OR2S

Exploitation OR2S

Les données pour l'Oise, la Picardie et la France métropolitaine sont au 1^{er} janvier 2009.

Il est possible que la somme du nombre de professionnels de santé présents dans les EPCI ne soit pas égale au nombre indiqué pour le pays dans la mesure où les professionnels exerçant dans différents EPCI ont été comptés dans chaque EPCI, mais une seule fois au niveau du pays.

Au 31 mars 2009, 18 officines sont implantées dans le Clermontois - Plateau Picard, soit une densité de **2,8 pharmacies pour 10 000 habitants** (contre 2,9 dans l'Oise et 3,2 en Picardie).

Au 31 mars 2009, le pays du Clermontois - Plateau Picard compte **une sage-femme** en libéral, soit une densité de **0,6 pour 10 000 femmes âgées de 15 à 49 ans**, ce qui est à comparer en date du 1^{er} janvier 2009 aux densités de l'Oise (1,15), de la Picardie (0,83) et de la France métropolitaine (2,23).

Le Clermontois - Plateau Picard compte **3 laboratoires d'analyses médicales**, soit une densité de **0,5 laboratoire pour 10 000 habitants** au 31 mars 2009, comme l'Oise et la Picardie (0,5).

Enfin, **six entreprises de transport en ambulance** sont implantées sur le pays du Clermontois - Plateau Picard, soit une densité de 0,9 entreprises pour 10 000 habitants au 31 mars 2009. Cette densité est plus élevée que celle du département (0,4) et plus faible

Données par EPCI



- 1 : Secteur Mouy Bury
- 2 : CC du Clermontois
- 3 : CC du Plateau Picard

	Nombre de pharmacies au 31/03/2009	Nombre de pharmacies pour 10 000 habitants au 31/03/2009
Secteur CC Mouy Bury	3	3,7
CC du Clermontois	8	2,9
CC du Plateau Picard	7	2,5
Clermontois - Plateau Picard	18	2,8
Oise	228	2,9
Picardie	612	3,2

Sources : Adeli, Urcam, Insee recensement de la population 2006, OR2S

Exploitation OR2S

Les données pour l'Oise et la Picardie sont au 31 décembre 2006.

	Nombre de laboratoires d'analyses médicales au 31/03/2009	Densité de laboratoires d'analyses médicales pour 10 000 habitants au 31/03/2009
Secteur Mouy Bury	1	1,2
CC du Clermontois	1	0,4
CC du Plateau Picard	1	0,4
Clermontois - Plateau Picard	3	0,5
Oise	40	0,5
Picardie	90	0,5

Sources : Adeli, Urcam, Insee recensement de la population 2006, OR2S

Exploitation OR2S

Les données pour l'Oise et la Picardie sont au 30 septembre 2007.

	Nombre d'entreprises de transport en ambulance au 31/03/2009	Densité d'entreprises de transport en ambulance pour 10 000 habitants au 31/03/2009
Secteur Mouy Bury	1	1,2
CC du Clermontois	2	0,7
CC du Plateau Picard	3	1,1
Clermontois - Plateau Picard	6	0,9
Oise	30	0,4
Picardie	199	1,1

Sources : Adeli, Urcam, Insee recensement de la population 2006, OR2S

Exploitation OR2S

Les données pour l'Oise et la Picardie sont au 30 septembre 2007.

Consommations de soins

En 2006, on compte 77,6 % de consommateurs dans la population du Clermontois - Plateau Picard. Cette proportion est équivalente à celles de l'Oise (77,3 %) et de la Picardie (77,7 %).

Les dépenses moyennes remboursables par consommant sont de 982 € dans le Clermontois - Plateau Picard (6^e dépense la plus basse des pays picards), soit 28 € de plus que dans l'Oise (954 €) et 50 € de moins qu'en Picardie (1 032 €).

Les consommateurs du Clermontois - Plateau Picard dépensent à peu près les mêmes sommes que les Isariens et les Picards concernant les actes dentaires : 59 € dans le pays, 61 € dans l'Oise et en Picardie.

Les dépenses en transport sont plus élevées dans le Clermontois - Plateau Picard (70 € en moyenne par consommant en 2006) que dans l'Oise (53 €) et qu'en Picardie (63 €), notamment dans la communauté de communes Plateau Picard (76 €).

Les consommateurs du pays ont des dépenses moyennes remboursables en consultations de spécialistes moins élevées que sur l'ensemble du département : 40 € par consommant dans le Clermontois - Plateau Picard contre 44 € dans l'Oise (41 € en Picardie).

Les dépenses en consultations (102 €) et visites de généralistes (19 €), ainsi qu'en médicaments (465 €, 5^e plus faible dépense des pays picards) sont plus élevées dans le pays que dans le département (respectivement 96 €, 17 € et 447 €) mais plus faibles qu'en région pour les deux dernières (103 €, 24 € et 488 €). C'est sur le secteur de Mouy Bury que la consommation est la plus faible, plus particulièrement pour les actes de généralistes.

Données par EPCI

	Montant moyen remboursable par consommant (en euros) en 2006						
	Total par consommant	Consultations de généralistes	Visites de généralistes	Consultations de spécialistes	Médicaments	Transports	Actes dentaires
Secteur Mouy Bury	934 €	96 €	17 €	42 €	424 €	61 €	64 €
CC Clermontois	1 001 €	101 €	18 €	43 €	467 €	67 €	64 €
CC Plateau Picard	980 €	104 €	21 €	36 €	475 €	76 €	52 €
Clermontois - Plateau Picard	982 €	102 €	19 €	40 €	465 €	70 €	59 €
Oise	954 €	96 €	17 €	44 €	447 €	53 €	61 €
Picardie	1 032 €	103 €	24 €	41 €	488 €	63 €	61 €

Sources : CPAM, MSA, RSI

Exploitation OR2S

Établissements de soins

Au 29 janvier 2010, le centre hospitalier général de Clermont, globalise **93 lits installés en médecine, chirurgie et obstétrique** (MCO). La densité de lits en MCO est alors de 1,4 lit pour 1 000 personnes, ce qui est plus faible que dans l'Oise (3,1 ‰), qu'en Picardie (3,7 ‰) et qu'en France métropolitaine (4,1 ‰).

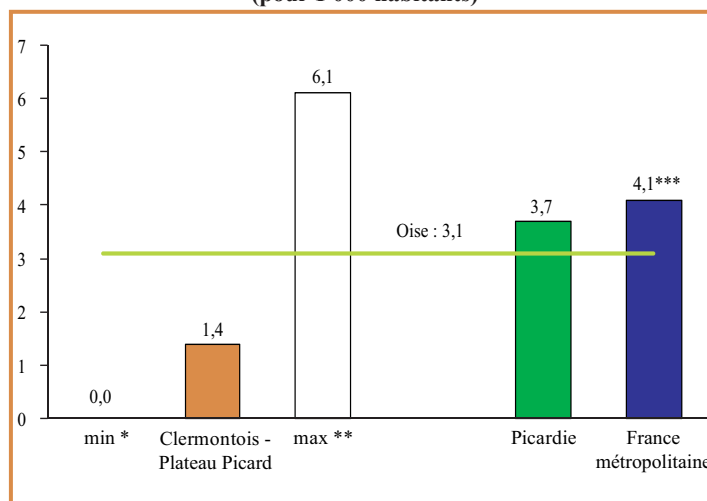
Le Clermontois - Plateau Picard compte **1 174 lits en psychiatrie adulte**, soit une densité de 23,4 lits pour 1 000 personnes, ce qui est très supérieur à l'Oise (2,1 ‰) et à la Picardie (1,9 ‰). En psychiatrie infanto-juvénile, 123 lits sont installés, soit une densité de 8,7 lits pour 1 000 enfants de moins de 16 ans. Là encore, la densité est très supérieure à celles de l'Oise (1,9 ‰) et de la Picardie (1,4 ‰)¹.

Le centre hospitalier de Clermont a **une unité de soins de longue durée** (USLD) comprenant au total 120 lits, ce qui correspond à une densité de **30,6 lits pour 1 000 personnes de 75 ans et plus**. Cette densité est importante au regard de celles de l'Oise (25,9 ‰) et de la Picardie (23,9 ‰).

Les **soins de suite et de réadaptation** sont également présents au centre hospitalier de Clermont. Les 30 lits installés représentent une **densité de 0,5 lit pour 1 000 habitants**, soit un niveau beaucoup plus faible que les moyennes départementale (1,5 ‰) et régionale (1,5 ‰).

¹ Naturellement, le centre hospitalier interdépartemental (CHI) de Clermont étant le seul du département, il a pour vocation d'accueillir des personnes (adultes et jeunes) extérieures au pays, voire au département.

Densité de lits de courte durée au 31 juillet 2007 (pour 1 000 habitants)



Sources : Finess, Insee recensement de la population 2006, OR2S

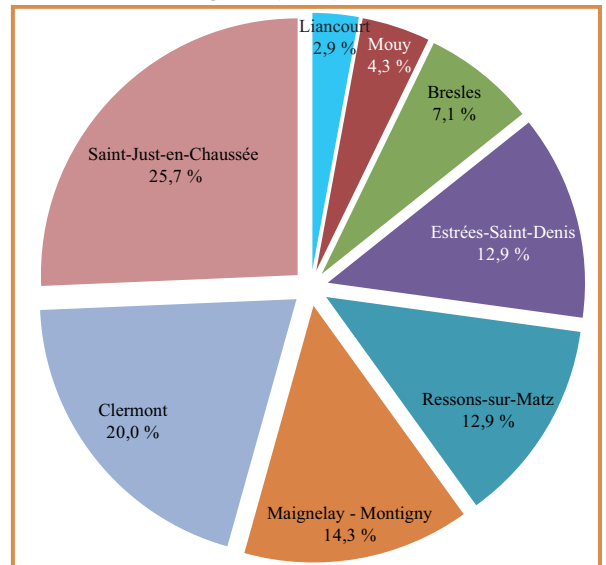
Exploitation OR2S

* min : Vallées Bresles et Yeres ; ** max : Grand Creillois

*** Pour cette valeur nationale au 1^{er} janvier 2007, la Picardie est à 3,6 ‰ et l'Oise à 3,0 ‰.

Permanence des soins et des urgences

Répartition des communes selon le secteur de garde (en %) au second semestre 2007



Source : Drass

Pour analyser l'accès aux soins de la population, la permanence des médecins sur les secteurs de garde fait l'objet d'une attention particulière. Cette analyse vise à quantifier l'absence de prise en charge afin de permettre une incitation à la réalisation des gardes. Les pays et les secteurs de garde se superposent, chaque pays ayant sa propre répartition.

Le Clermontois - Plateau Picard regroupe **huit secteurs de garde** pour la permanence des soins : Bresles, Clermont, Estrées-Saint-Denis, Liancourt, Maignelay - Montigny, Mouy, Ressons-sur-Matz et Saint-Just-en-Chaussée.

Il existe cinq secteurs principaux : Saint-Just-en-Chaussée, Clermont, Maignelay - Montigny, Estrées-Saint-Denis et Ressons-sur-Matz qui prennent en charge 86 % des communes du pays. Les trois autres secteurs (Bresles, Mouy et Liancourt) ne couvrent qu'un petit nombre de communes du pays chacun (respectivement cinq, trois et deux communes du Clermontois - Plateau Picard).

Deux secteurs ont un taux de fonctionnement supérieur à 50 % : Ressons-sur-Matz (66,3 %) et Bresles (72,8 %).

Deux secteurs sont intermédiaires avec des taux compris entre 40 % et 50 % : ce sont les secteurs d'Estrées-Saint-Denis (46,2 %) et de Clermont (43,5 %).

Enfin, Mouy, Maignelay - Montigny et Saint-Just-en-Chaussée ont des taux de fonctionnement inférieurs à 25 % (respectivement 20,7 %, 19,0 % et 6,5 %).

Le secteur de Liancourt est un secteur à part car il est pris en charge par SOS-médecins qui couvre les secteurs de Boran, Chantilly, Creil, Gouvieux, Liancourt et Saint-Leu d'Esserent.

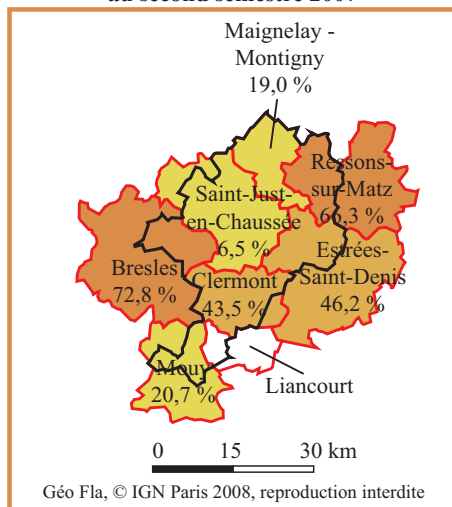
Parmi les secteurs de garde présents sur le pays du Clermontois - Plateau Picard, trois ont enregistré un accroissement du nombre d'astreintes entre le second semestre 2006 et le second semestre 2007. Il s'agit de Mouy, Estrées-Saint-Denis et Maignelay - Montigny. Les autres secteurs sont tous en recul par rapport à l'année précédente.

Les proportions d'astreintes s'effectuant les dimanches et jours fériés varient entre 16,4 % des astreintes dans le secteur de Ressons-sur-Matz et 25,5 % dans le secteur de Mouy.

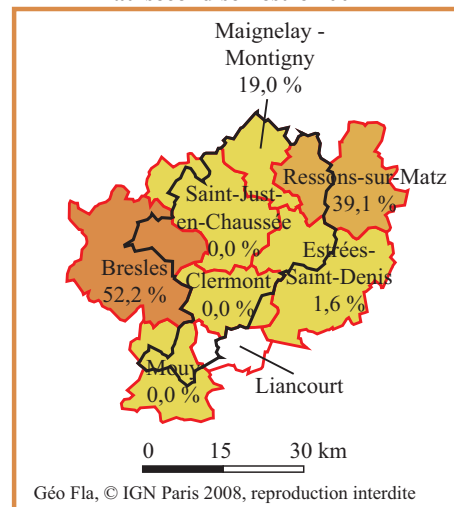
La garde est définie comme réalisée lorsqu'un médecin généraliste accepte de prendre en charge le secteur à son cabinet ou en visites à domicile. Par ailleurs, il est important de préciser que les données peuvent changer rapidement sur un secteur de garde (d'une année à l'autre, voire même pendant la même année). Les données présentées sur cette page et la suivante ne concernent que le second semestre 2007 et les gardes payées (astreintes) par l'Assurance maladie (par conséquent, un médecin effectuant une garde mais ne se déclarant pas à l'Assurance maladie ne serait pas pris en compte dans ces chiffres).

Le taux de fonctionnement est calculé en rapportant le nombre de nuits d'astreintes sur le nombre de nuits du semestre.

**Taux de fonctionnement avant minuit,
par secteur de garde (en %)
au second semestre 2007**



**Taux de fonctionnement après minuit,
par secteur de garde (en %)
au second semestre 2007**



Source : Urcam

Pour situer le Clermontois - Plateau Picard par rapport aux territoires limitrophes, se reporter à la carte page 58.

Le secteur de Saint-Just-en-Chaussée porte sur 18 communes du Clermontois - Plateau Picard, soit un quart des communes du pays (25,7 %). Il présente un taux de fonctionnement de 6,5 % avant minuit et ne fonctionne pas après minuit. Il a vu son activité* diminuer de 69,0 % entre le second semestre 2006 et le second semestre 2007. Au total, ce sont 35 astreintes réalisées au second semestre 2007, dont 23 les dimanches et jours fériés (avec un taux de 69,7 % les dimanches et jours fériés).

Le secteur de Clermont couvre 14 communes du pays, soit 20,0 % des communes du pays. Le taux de fonctionnement avant minuit est de 43,5 %. Aucune permanence n'est assurée après minuit. Au second semestre 2007, le secteur de Clermont compte 104 astreintes dont 24 les dimanches et jours fériés (avec un taux de 72,7 %). En un an, son activité a baissé de 14,0 %.

Le secteur de Maignelay - Montigny est sur 10 communes du Clermontois - Plateau Picard (14,3 % des communes du pays). Les taux de fonctionnement avant et après minuit sont tous les deux à 19,0 % et celui des dimanches et jours fériés est de 21,2 %. Sont dénombrées 42 astreintes au second semestre 2007, dont 7 les dimanches et jours fériés. L'activité a augmenté de 16,7 % entre le second semestre 2006 et le second semestre 2007.

Le secteur d'Estrées-Saint-Denis comporte 9 communes du Clermontois - Plateau Picard (12,9 % des communes). Au second semestre 2007, 115 astreintes sont réalisées (dont 28 les dimanches et jours fériés), avec des taux de fonctionnement du secteur de 46,2 % avant minuit, de 1,6 % après minuit et de 84,8 % les dimanches et jours fériés. L'activité de ce secteur a augmenté de 10,6 % depuis le second semestre 2006.

Le secteur de Rissons-sur-Matz couvre également 9 communes du Clermontois - Plateau Picard et compte 146 astreintes au second semestre 2007 (dont 24 les dimanches et jours fériés). Les taux de fonctionnement du secteur avant et après minuit sont respectivement de 66,3 % et 39,1 % et de 72,7 % les dimanches et jours fériés. Ce secteur a perdu 4,6 % de son activité en un an.

Le secteur de Bresles, qui regroupe 5 communes du Clermontois - Plateau Picard, a des taux de fonctionnement de 72,8 % avant minuit, de 52,2 % après minuit et de 93,9 % les dimanches et jours fériés. Son activité a baissé de 13,8 % entre le second semestre 2006 et le second semestre 2007. Sont dénombrées 168 astreintes dans le secteur, dont 31 les dimanches et jours fériés.

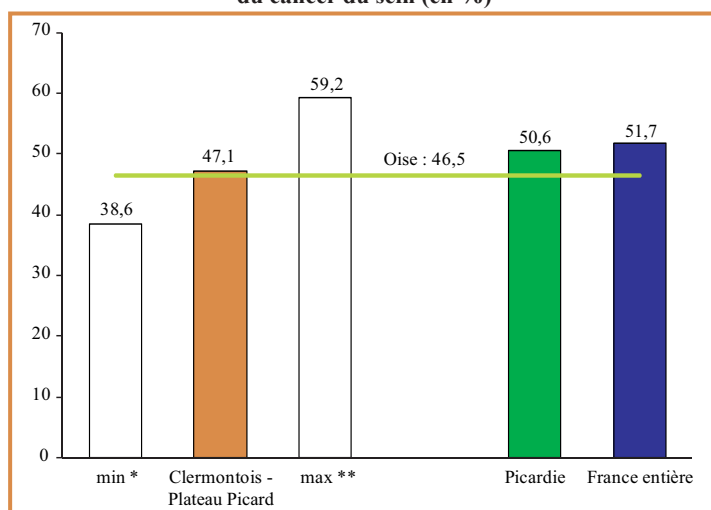
Le secteur de Mouy (3 communes du pays) a un taux de fonctionnement avant minuit de 20,7 % et ne fonctionne pas après minuit. Les dimanches et jours fériés, ce taux est de 39,4 %. En un an, son activité a augmenté de 4,1 %, passant ainsi à 51 astreintes au second semestre 2007 (dont 13 les dimanches et jours fériés).

Enfin, le secteur de Liencourt (2 communes du Clermontois - Plateau Picard) est pris en charge par le SOS-médecins de Creil.

* L'activité d'un secteur est ici défini par son nombre d'astreintes.

Dépistages

Proportion de femmes de 50-74 ans dépistées en 2007-2008 dans le cadre de la campagne de dépistage organisé du cancer du sein (en %)



Sources : Aisne Preventis, Adcaso, Adema 80, InVS, Insee recensement de la population 2006 Exploitation OR2S

* min : Grand Creillois ; ** max : Grand Amiénois

Le **dépistage du cancer du sein** dans le cadre de la campagne de dépistage organisé est dans le Clermontois - Plateau Picard du niveau de l'Oise avec un **taux de femmes de 50-74 ans dépistées de 47,1 %** (soit 3 725 mammographies en 2007 et 2008) contre 46,5 %.

En revanche, le taux du Clermontois - Plateau Picard est plus faible que ceux de la Picardie (50,6 %) et de la France entière (51,7 %). À noter toutefois que la communauté de communes du Plateau Picard est au niveau national (51,7 % de participation).

En 2006, d'après les données de l'Urcam, **3 285 frottis** ont été réalisés sur des femmes de 25-64 ans habitant dans le Clermontois - Plateau Picard, soit **23,5 %** de femmes dépistées pour le cancer du col de l'utérus. Ce taux, le 3^e plus élevé des pays picards, est du même ordre que celui de l'Oise (24,2 %), mais supérieur à celui de la Picardie (20,8 %).

Sur la période du 1^{er} avril 2007 au 31 mars 2009, 4 182 personnes ont été dépistées pour le **cancer du côlon-rectum** dans le Clermontois - Plateau Picard, soit un **taux de dépistage de 28,8 % des personnes de 50-74 ans**. Ce taux est supérieur à celui de l'Oise (27,7 %) et inférieur à celui de la Picardie (33,3 %) et constitue le 4^e taux le plus faible des pays picards. La participation est la plus élevée pour le secteur Mouy Bury, au niveau de l'ensemble de la région.

Données par EPCI



0 15 30 km

- 1 : Secteur Mouy Bury
- 2 : CC du Clermontois
- 3 : CC du Plateau Picard

	Nombre de mammographies réalisées auprès de femmes de 50-74 ans* en 2007-2008	Taux de dépistage du cancer du sein (pour 100 femmes de 50-74 ans*) en 2007-2008
Secteur Mouy Bury	429	42,7
CC du Clermontois	1 574	44,4
CC du Plateau Picard	1 722	51,2
Clermontois - Plateau Picard	3 725	47,1
Oise	46 196	46,5
Picardie	126 327	50,6
France entière	4 470 737	51,7

Sources : Aisne Preventis, Adcaso, Adema 80, InVS, Insee recensement de la population 2006 Exploitation OR2S

* Dans le cadre de la campagne de dépistage organisé.

	Nombre de frottis réalisés auprès des femmes de 25-64 ans en 2006	Taux de frottis pour 100 femmes de 25-64 ans en 2006
Secteur Mouy Bury	491	25,5
CC du Clermontois	1 490	24,4
CC du Plateau Picard	1 310	22,0
Clermontois - Plateau Picard	3 285	23,5
Oise	41 417	24,2
Picardie	82 844	20,8

Source : Urcam

Exploitation OR2S

	Nombre de personnes de 50-74 ans dépistées pour le cancer colorectal entre le 1/04/2007 et le 31/03/2009	Taux de dépistage du cancer colorectal (pour 1 000 personnes de 50-74 ans*) entre le 1/04/2007 et le 31/03/2009
Secteur Mouy Bury	591	33,5
CC du Clermontois	1 799	27,9
CC du Plateau Picard	1 792	28,4
Clermontois - Plateau Picard	4 182	28,8
Oise	50 253	27,7
Picardie	145 876	33,3

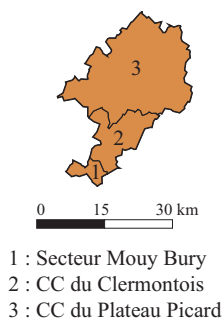
Sources : Aisne Preventis, Adcaso, Adema 80, InVS, Insee recensement de la population 2006 Exploitation OR2S

* Dans le cadre de la campagne de dépistage organisé.

Aides aux personnes âgées

Au 31 juillet 2007, **deux services sociaux en faveur des personnes âgées** sont recensés dans le Clermontois - Plateau Picard sur les 79 installés dans l'Oise. Ces services comprennent les aides ménagères, les services de portage de repas et les services de soins à domicile.

Données par EPCI



	Nombre de services sociaux en faveur des personnes âgées au 31/07/2007
Secteur Mouy Bury	0
CC du Clermontois	2
CC du Plateau Picard	0
Clermontois - Plateau Picard	2
Oise	79
Picardie	364

Sources : *Finess, OR2S*

Exploitation OR2S

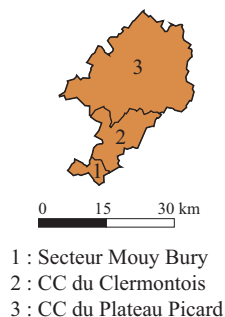
Maisons de retraite

Le Clermontois - Plateau Picard compte **onze maisons de retraite et logements-foyers** au 31 juillet 2007, soit 9,5 % des maisons de retraite de l'Oise.

Au total, ce sont 666 places qui sont installées dans les maisons de retraite du Clermontois - Plateau Picard, soit une densité de 80,8 places pour 1 000 personnes de 65 ans et plus au 29 janvier 2010. Cette densité est plus importante que dans l'Oise (69,4 ‰), qu'en Picardie (62,0 ‰) et qu'en France métropolitaine (59,7 ‰).

Cette densité est la 3^e plus élevée des pays picards, après le Thelle Vexin-Sablons et le Trait Vert - Santerre Initiatives.

Données par EPCI



	Nombre de maisons de retraite et logements-foyers au 29/01/2010	Nombre de places offertes au 29/01/2010	Nombre de places pour 1 000 personnes de 65 ans et plus au 29/01/2010
Secteur Mouy Bury	3	149	150,7
CC du Clermontois	2	239	70,6
CC du Plateau Picard	6	278	71,9
Clermontois - Plateau Picard	11	666	80,8
Oise	116	7 116	69,4
Picardie	264	17 515	62,0
France métropolitaine	9 472	609 345	59,7

Sources : *Finess, Insee recensement de la population 2006*

Exploitation OR2S

Les données concernant la France métropolitaine sont au 1^{er} janvier 2007. Les données pour l'Oise et la Picardie sont au 31 juillet 2007.

► Chapitre 4. Structures de prévention

Réponses à l'enquête sur les structures de prévention en décembre 2007

	Réponse	Pas de réponse	Total
Secteur Mouy Bury	0	2	2
CC du Clermontois	5	2	7
CC du Plateau picard	0	3	3
Clermontois - Plateau Picard	5	7	12

Sources : Annuaire des structures de prévention, Conseil régional, Ireps de Picardie

Les acteurs de prévention recensés

Douze structures localisées dans le pays du Clermontois - Plateau Picard ont été recensées comme pouvant engager des actions de prévention. Huit d'entre elles sont de forme associative et quatre sont des centres de planification.

Les structures identifiées se localisent principalement dans la communauté de communes du pays du Clermontois (sept dont six sur la commune de Clermont).

Les thématiques de prévention développées

En règle générale, la prévention primaire est le champ d'action premier de tous les organismes recensés. Une structure déclare intervenir quel que soit le type de prévention.

La principale thématique développée est celle de l'éducation pour la santé en général. Une seule structure, la mission locale du Clermontois, Liancourtois et de la Vallée du Thérain, embrasse un ensemble conséquent de thématiques (douze), notamment les addictions, le sida, la sexualité, l'hygiène... Une structure s'intéresse à la santé mentale (Arts et thérapie).

Les populations ciblées

Quatre structures travaillent avec les 16-25 ans. Parmi elles, une s'adresse aussi aux adultes et aux patients et une précise que son milieu d'intervention est non scolaire.

Les personnes en insertion (trois structures) forment le public principalement touché.

Les modes d'intervention utilisés fréquemment en matière de prévention

Les acteurs de prévention recensés interviennent en prévention en animation (trois structures). Informer et diffuser des documents aux publics rencontrés est réalisé par quatre structures. Deux organisent des sessions de formation, dont une propose aussi des conférences et intervient en soins.

Les résultats exposés ci-dessus sont l'aboutissement d'une enquête réalisée par le Cres de Picardie fin 2007. Cette analyse ne revêt pas un caractère exhaustif. Elle est le fruit de l'exploitation des réponses ou des non-réponses apportées. La base de données des acteurs de prévention santé ainsi constituée sera actualisée régulièrement.

Toutes les structures recensées (adresse et caractéristiques) sont dans les annexes de ce document (pages 59 et 60).



Synthèse

Points positifs



Le taux de chômage du Clermontois - Plateau Picard en 2006 est le troisième taux le plus faible des pays picards (après le Sud de l'Oise et le Thelle Vexin-Sablons) : 10,1 % au recensement 2006 contre 12,1 % en Picardie et 11,1 % en France métropolitaine.



La mortalité infantile du Clermontois - Plateau Picard est faible (4,0 pour 1 000 naissances vivantes entre 1995 et 2005, à comparer au 4,3 ‰ de l'échelon national), notamment sur la communauté de communes du Clermontois (2,6 ‰).



En ce qui concerne les pathologies liées à la consommation d'alcool, le taux d'ALD pour maladies chroniques du foie et cirrhoses chez les hommes est significativement moins important dans le Clermontois - Plateau Picard qu'en France métropolitaine (22,0 pour 100 000 en 2004-2005 contre 49,2). Le taux le plus bas du Clermontois - Plateau Picard se trouve dans l'EPCI de la communauté de communes du Plateau Picard (15,7 pour 100 000 hommes). Même si les différences ne sont pas significatives, cette tendance est retrouvée pour la mortalité par cirrhose du foie.



Le pays du Clermontois - Plateau Picard est bien pourvu en maisons de retraites. Avec 11 établissements et 666 places au 28 janvier 2010, la densité en places est plus élevée dans le Clermontois - Plateau Picard (80,8 pour 1 000 personnes de 65 ans et plus) que dans l'Oise et qu'en Picardie, sans oublier toutefois que des personnes d'autres pays, voire d'autres départements, peuvent y venir. De même, la densité de lits en unité de soins de longue durée est importante dans le Clermontois - Plateau Picard au regard de celle de la Picardie (30,6 lits pour 1 000 personnes de 75 ans et plus contre 23,9 ‰ en Picardie).

Points ni positifs ni négatifs



Les revenus nets imposables moyens annuels des habitants du Clermontois - Plateau Picard sont plus faibles qu'aux niveaux national et départemental (20 688 € en 2006 contre 21 930 € en France métropolitaine et 22 207 € dans l'Oise). Comparé à la région (20 237 €), le pays du Clermontois - Plateau Picard est mieux placé, mais cela n'est dû qu'à l'EPCI de la communauté de communes du Clermontois (22 004 €). Toutefois, le pourcentage de foyers non imposables est plus faible dans le Clermontois - Plateau Picard qu'au niveau national (respectivement 42,6 % et 46,4 %).



Les allocataires de prestations comme le RMI (22,1 pour 1 000 ménages au 31 décembre 2007 contre 38,2 ‰ en Picardie et 39,4 ‰ en France métropolitaine) et les bénéficiaires de la CMU de base (7,0 pour 1 000 habitants en 2006 contre 15,5 ‰ en Picardie et 23,1 ‰ en France métropolitaine) et de la CMU complémentaire (respectivement 47,9 pour 1 000 contre 87,2 ‰ et 67,8 ‰) sont moins nombreux dans le Clermontois - Plateau Picard qu'en région et qu'au niveau national. Le même constat est également fait pour les bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie (77,6 pour 1 000 personnes âgées de 75 ans et plus contre 133,3 en Picardie et 127,4 en France entière).



Concernant les vaccinations en 2006, si le pourcentage d'enfants vaccinés aux différents vaccins obligatoires ou conseillés à travers le certificat de santé du 24^e mois est supérieur à celui de la région, la vaccination contre la grippe chez les personnes de moins de 65 ans en ALD y est par contre un peu inférieure.



Le taux de participation au dépistage organisé du cancer du sein est inférieur sur le pays au niveau national (47,1 % *versus* 51,7) mais la participation est à un bon niveau sur la communauté de communes du Plateau picard (51,2 %).



Les dépenses remboursables de soins sont moins élevées dans le Clermontois - Plateau Picard qu'en région (982 € contre 1 032 € en 2006) aussi bien pour les visites de généralistes que pour les médicaments. Cependant, ces dépenses sont aussi le reflet de l'offre de soins disponible sur le territoire et des habitudes qui peuvent en dépendre. Les dépenses de transport sont d'ailleurs plus élevées.



Pour les établissements de soins, les densités de lits, aussi bien en psychiatrie pour adulte qu'en psychiatrie infanto-juvénile, sont très supérieures dans le Clermontois - Plateau Picard à celles de l'Oise et de la Picardie (en psychiatrie adulte, 23,4 lits pour 1 000 personnes dans le pays contre 1,9 ‰ en Picardie ; en psychiatrie infanto-juvénile, respectivement 8,7 lits pour 1 000 jeunes de moins de 16 ans contre 1,4 ‰). Mais le centre hospitalier interdépartemental de Clermont a pour vocation d'attirer les populations venant de toute l'Oise et de la Picardie, voire venant d'autres régions.

Points négatifs



D'un point de vue socioprofessionnel, le niveau de formation des 15 ans et plus est moins élevé dans le Clermontois - Plateau Picard qu'en France métropolitaine puisque, en 2006, 43,3 % des habitants du Clermontois - Plateau Picard sont sans qualification contre 38,5 % en France métropolitaine, notamment sur le secteur de Mouy Bury et la communauté de communes du Plateau Picard.



Les indicateurs de santé (affections de longue durée, séjours hospitaliers et mortalité) de la population du Clermontois - Plateau Picard traduisent plutôt un mauvais état de santé vis-à-vis du niveau national. Ainsi, le taux global d'admissions en ALD est de 1 997,5 pour 100 000 contre 1 877,1 en France métropolitaine en 2004-2005 (différence significative). Ce taux est de 2 267,0 pour l'EPCI de Mouy Bury.



Les mortalités générale (1 082,3 pour 100 000) et prématurée (262,7) sont plus fortes dans le Clermontois - Plateau Picard qu'au niveau national (respectivement 903,2 et 219,4) sur la période 2000-2005. Pour ces deux indicateurs, l'EPCI du secteur Mouy Bury a des taux particulièrement élevés : 1 321,4 en mortalité générale et 282,1 en mortalité prématurée.



Le taux de mortalité par tumeurs est plus élevé dans le Clermontois - Plateau Picard qu'en France métropolitaine (295,1 pour 100 000 contre 256,9 en France métropolitaine). Ce taux est maximum dans l'EPCI du secteur Mouy Bury (330,0).



De même, la mortalité par pathologies cardio-vasculaires est plus élevée dans le Clermontois - Plateau Picard qu'au niveau national. Ainsi, les mortalités par maladies de l'appareil circulatoire, générale et prématurée, atteignent des taux respectifs de 299,1 pour 100 000 et 41,0 pour 100 000 contre 267,4 et 30,2 en France métropolitaine. Là encore, l'EPCI du secteur Mouy Bury a les taux les plus élevés (408,2 pour la mortalité générale et 53,1 pour la mortalité prématurée). À l'intérieur de ces maladies cardio-vasculaires, la mortalité par accident vasculaire cérébral atteint un taux plus élevé dans le Clermontois - Plateau Picard (3^e taux le plus élevé des pays picards) qu'en France métropolitaine (75,8 pour 100 000 habitants contre 62,1), avec un taux particulièrement élevé dans l'EPCI du secteur Mouy Bury (89,4).



Le taux de mortalité par cancers des voies aérodigestives supérieures est plus élevé dans le Clermontois - Plateau Picard qu'en France métropolitaine (23,3 pour 100 000 en 2000-2005 contre 17,0), de même pour les pathologies liées à la consommation de tabac (respectivement 152,3 pour 100 000 contre 134,8).



Par ailleurs, le taux de nouveaux bénéficiaires de l'exonération du ticket modérateur au titre d'une affection de longue durée pour diabète est significativement plus élevé dans le Clermontois - Plateau Picard qu'en France métropolitaine (296,5 pour 100 000 en 2004-2005 contre 219,7 chez les femmes et 376,7 contre 318,7 chez les hommes).



Les densités de professionnels de santé sont plus faibles qu'au niveau national : moins de généralistes (8,1 pour 10 000 habitants contre 11,1 et seulement 6,3 dans l'EPCI de la communauté de communes du Plateau Picard), moins de spécialistes (3,4 contre 8,8), moins de dentistes (3,3 contre 6,2), moins d'auxiliaires médicaux (10,7 contre 21,7) et, parmi ceux-ci, moins d'infirmiers (4,4 contre 12,0).



Les densités de lits en établissements de soins de suite et de réadaptation sont plus faibles que dans le département et qu'en région (0,5 pour 1 000 habitants dans le pays du Clermontois - Plateau Picard contre 1,6 ‰ dans l'Oise et 1,5 ‰ en Picardie). De même, pour la densité de lits en médecine, chirurgie et obstétrique : 1,4 ‰ contre respectivement 3,1 ‰ et 3,7 ‰ (4,1 ‰ en France métropolitaine).

Annexes

Page 56	Affections de longue durée (ALD)
Page 56	Taux standardisés
Page 56	Test de significativité
Page 57	Le Programme de médicalisation des systèmes d'information (PMSI)
Page 57	Le répertoire Fichier national des établissements sanitaires et sociaux (Finess)
Page 57	Les consommations de psychotropes
Page 57	Les professionnels de santé exerçant en libéral
Page 58	Carte des pays de Picardie
Page 58	Carte des principales routes du Clermontois - Plateau Picard
Page 58	Carte des zones limitrophes du Clermontois - Plateau Picard
Page 59	Structures de prévention
Page 61	Glossaire

Affections de longue durée (ALD)

En cas d'affections comportant un traitement prolongé et une thérapeutique particulièrement coûteuse, le code de la Sécurité sociale prévoit la suppression du ticket modérateur normalement à la charge de l'assuré dans le cadre du risque maladie. La liste de ces affections dites « de longue durée » (ALD) établie par décret (n°2004-1049 du 4 octobre 2004, JO du 5 octobre 2004) est la suivante :

- accident vasculaire cérébral invalidant ;
- insuffisance médullaire et autre cytopénie chronique ;
- artériopathie chronique avec manifestation ischémique ;
- bilharziose compliquée ;
- insuffisance cardiaque grave, trouble du rythme grave, cardiopathie valvulaire grave, cardiopathie congénitale grave ;
- maladie chronique active du foie et cirrhose ;
- déficit immunitaire primitif grave nécessitant un traitement prolongé, infection par le VIH ;
- diabète de type 1 et diabète de type 2 ;
- forme grave des affections neurologiques et musculaires (dont myopathie), épilepsie grave ;
- hémoglobinopathie, hémolyse, chronique constitutionnelle et acquise sévère ;
- hémophilie et affection constitutionnelle de l'hémostase grave ;
- hypertension artérielle sévère ;
- maladie coronaire ;
- insuffisance respiratoire chronique grave ;
- maladie d'Alzheimer et autres démences ;
- maladie de Parkinson ;
- maladie métabolique héréditaire nécessitant un traitement prolongé et spécialisé ;
- mucoviscidose ;
- néphropathie chronique grave et syndrome néphrotique primitif ;
- paraplégie ;
- périartérite noueuse, lupus érythémateux aigu disséminé, sclérodermie généralisée évolutive ;
- polyarthrite rhumatoïde évolutive grave ;
- affection psychiatrique de longue durée ;
- rectocolite hémorragique et maladie de Crohn évolutives ;
- sclérose en plaques ;
- scoliose structurale évolutive (dont l'angle est égal ou supérieur à 25 degrés) jusqu'à maturation rachidienne ;
- spondylarthrite ankylosante grave ;
- suite de transplantation d'organe ;
- tuberculose active, lèpre ;
- tumeur maligne, affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique.

Taux standardisés

Les taux bruts de mortalité sont le rapport entre le nombre de décès et la population du territoire concerné. Le défaut des taux bruts est que certains facteurs comme la structure d'âge de la population ne sont pas pris en compte.

Par conséquent, il n'est pas pertinent de comparer deux taux bruts de mortalité de territoires différents avec des populations différentes (par exemple comparer une communauté de communes à une autre communauté de communes ou avec le niveau national). En effet, comment interpréter des taux bruts de mortalité lorsque la première population est très âgée (où le risque de décéder est plus élevé) et que la seconde est jeune (où le risque de décéder est plus faible) ?

Pour pallier ce problème, les taux de mortalité, d'admissions en ALD et d'hospitalisations sont standardisés sur la structure d'âge d'une population de référence (ici, la France métropolitaine au 1^{er} janvier 2005 et la population au recensement 2006 pour les données d'hospitalisation) ; ils sont appliqués à toutes les populations étudiées. Ainsi, il devient possible de comparer les taux entre les territoires et entre les sexes.

Test de significativité*

Afin d'affirmer l'existence d'une sous-mortalité ou d'une surmortalité significative dans un pays par rapport à la France, un test de significativité peut être utilisé lorsque l'on calcule des taux standardisés : le test de la loi normale.

En comparant un taux de mortalité dans un pays au taux correspondant dans la France métropolitaine, et même en travaillant avec des unités statistiques qui sont des populations entières avec des caractéristiques fixées et non des échantillons, les taux de mortalité doivent être considérés comme aléatoires et les pays, de même que la Picardie, comme des échantillons d'une population parente ayant les mêmes caractéristiques. Par suite, il existe des fluctuations aléatoires des valeurs des taux calculés autour de vraies valeurs, et l'utilisation d'un test est alors justifiée.

En théorie d'échantillonnage, une valeur calculée à partir d'un échantillon est souvent présentée avec un intervalle de confiance et une probabilité (ou seuil de confiance) pour que la valeur réelle, dans la population parente, soit à l'intérieur de cet intervalle.

Si les intervalles de confiance de l'unité géographique d'analyse et de la France ne se recoupent pas, la différence est significative (sous-ou surmortalité suivant la valeur). Dans le cas contraire, il n'existe pas de différence significative entre l'unité géographique d'analyse et la France métropolitaine.

* Les tests de significativité ne sont calculés que par rapport à la France métropolitaine.

Le Programme de médicalisation des systèmes d'information (PMSI)

Le PMSI a été créé en 1996 afin de réduire les inégalités de ressources entre les établissements de santé. Depuis 2005, le PMSI participe à la mise en place de la tarification à l'activité (T2A) qui rémunère les hôpitaux selon leur activité de médecine, chirurgie, obstétrique ainsi que l'hospitalisation à domicile. Dans le secteur des soins de suite et de réadaptation (SSR), le PMSI est effectif depuis 2003. Concernant le secteur psychiatrique, le PMSI sera bientôt mis en place.

Introduite par la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2004, la tarification à l'activité (T2A) instaure un nouveau mode de financement des établissements de santé. Se substituant à la dotation globale de financement pour les établissements publics ou participant au service public hospitalier et à la tarification à la journée ou la prestation pour les cliniques privées, elle vise à harmoniser les modes de financement des secteurs public et privé.

La tarification à l'activité est un mode de financement qui vise à fonder l'allocation des ressources aux établissements de santé publics et privés sur la nature et le volume de leur activité réalisée, mesurée, pour l'essentiel, sur la base du classement de chaque séjour hospitalier dans l'un des groupes homogènes de malades (GHM) de la classification utilisée dans le cadre du programme de médicalisation des systèmes d'information (PMSI). À chaque GHM produit par l'établissement est alors appliqué le tarif correspondant, la liste de ces tarifs étant fixée et publiée au niveau national (Loi de Financement).

Avant la T2A, certains séjours hospitaliers étaient absents de cette base pour deux raisons : certains établissements ne répondaient pas (non-réponse totale de l'établissement), et certains établissements répondaient partiellement (non-réponse partielle de l'établissement). Il était alors nécessaire de redresser les données pour corriger ce défaut d'exhaustivité. La T2A a permis d'améliorer la qualité des données recueillies, le PMSI est maintenant relativement exhaustif.

En court séjour, MCO (médecine, chirurgie, obstétrique), chaque séjour fait l'objet d'un Résumé de sortie standardisé (RSS) qui contient le diagnostic principal (diagnostic ayant généré la plus importante consommation de ressources), le diagnostic relié pour les prises en charge itératives, les diagnostics associés (significatifs ou documentaires), ainsi que les actes techniques.

Les diagnostics sont codés en CIM-10 (Classification internationale des maladies) et les actes techniques en CCAM (Classification commune des actes médicaux).

Si le séjour comporte des mutations dans différents services, chaque unité de soins remplit un Résumé d'unité médicale (Rum). L'ensemble des Rum est ensuite regroupé en RSS.

Les RSS sont regroupés en groupes homogènes de malades (GHM) contenant des données administratives, médicales et économiques. Pour chaque GHM, il peut y avoir un ou plusieurs GHS (groupe homogène de séjours) déterminant le tarif.

La base des RSS est anonymisée au niveau de l'établissement (RSA), puis centralisée dans les services de l'État. C'est l'Atih (Agence technique de l'information sur l'hospitalisation) qui est chargée de la gestion de cette base de données et qui en assure la diffusion.

Le répertoire Fichier national des établissements sanitaires et sociaux (Finess)

Créé par la circulaire du 3 juillet 1979, le répertoire Finess a pour but de recenser en permanence les équipements des domaines sanitaires et sociaux. La Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) est responsable du répertoire. Les Drass et les Ddass en assurent la mise à jour.

Le répertoire comporte des données sur les établissements (publics ou privés) sanitaires (établissements hospitaliers, autres centres de soins, laboratoires et pharmacies), les établissements sociaux (personnes âgées, jeunes et adultes en situation de handicap, aide sociale à l'enfance, adultes en difficulté sociale) et les établissements de formation des personnels sanitaires et sociaux.

Pour chaque établissement, le répertoire précise ses caractéristiques (numéro Finess, statut, tarification, organisme gestionnaire) et ses capacités d'accueil (public accueilli, nombre de lits et de places).

Les consommations de psychotropes

Les données de consommation de médicaments psychotropes ont été fournies par l'Union régionale des caisses d'assurance maladie (Urcam). Ces données anonymisées correspondent à l'année 2006 et à la Picardie. Elles ne couvrent que les personnes affiliées au régime général, soit plus de huit personnes sur dix.

En pratique, les proportions de personnes ayant consommé un psychotrope sont calculées en prenant au dénominateur les assurés et leurs ayants droit et au numérateur ceux d'entre eux qui ont eu au moins un remboursement pour un psychotrope en 2006.

Les professionnels de santé exerçant en libéral

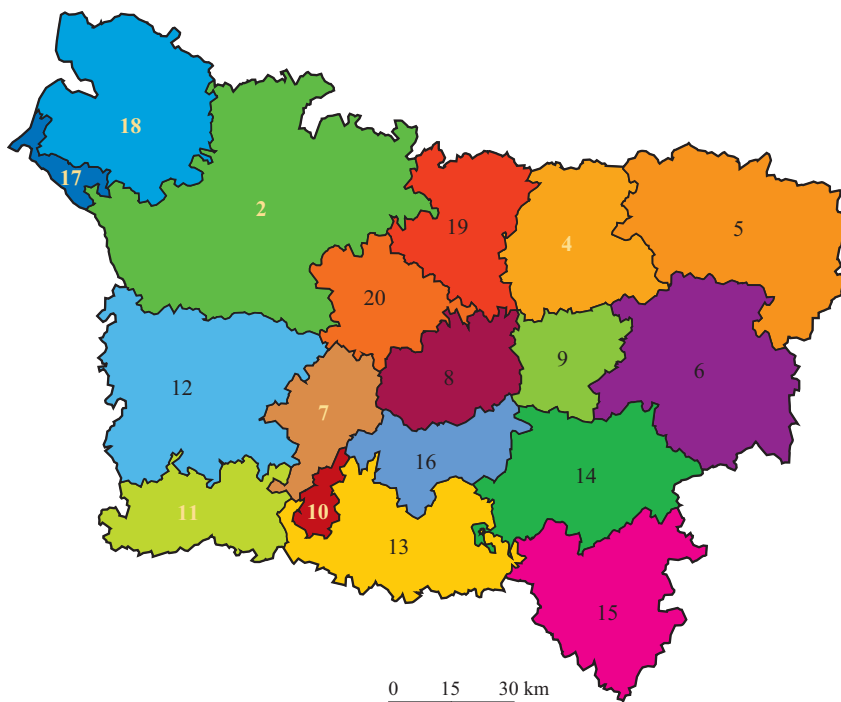
Les données concernant les professionnels de santé exerçant en libéral dans le pays du Clermontois - Plateau Picard proviennent d'une base de données interne à l'OR2S. Cette base de données a été créée à partir des bases de professionnels de santé existantes : le répertoire Adeli, la base Urcam, et les pages jaunes. Un premier travail de comparaison a été facilité par l'utilisation du langage sql. Le répertoire Adeli, qui a servi de référence, a été comparé à la base de l'Assurance maladie.

Le résultat de cette comparaison a été ensuite mis en parallèle à la base des pages jaunes. Une fois ces comparaisons automatisées réalisées, une vérification manuelle a été effectuée pour rechercher essentiellement les doublons qui n'ont pu être pris en compte automatiquement. Finalement, la dernière étape de ce travail a été de contacter par téléphone un par un les professionnels de santé pour lesquels il y avait discordance.

Ce travail a permis de présenter une situation actualisée pour le pays du Clermontois - Plateau Picard pour certains professionnels de santé. Toutefois, les validations sont encore en cours pour d'autres pays, ce qui explique les différences qui peuvent être mentionnées dans certains tableaux en termes de date de référence.

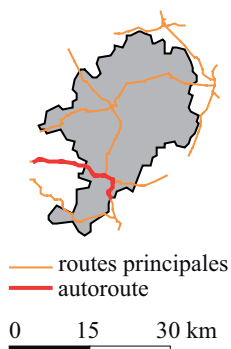
Carte des pays de Picardie

- 2 Grand Amiénois
- 4 Saint-Quentinois
- 5 Thiérache
- 6 Grand Laonnois
- 7 Clermontois - Plateau Picard
- 8 Sources et Vallées
- 9 Chaunois
- 10 Grand Creillois
- 11 Thelle Vexin-Sablons
- 12 Grand Beauvaisis
- 13 Sud de l'Oise
- 14 Soissonnais
- 15 Sud de l'Aisne
- 16 Compiégnois
- 17 Vallées Bresles et Yeres
- 18 Trois Vallées
- 19 Santerre - Haute Somme
- 20 Trait Vert - Santerre Initiatives



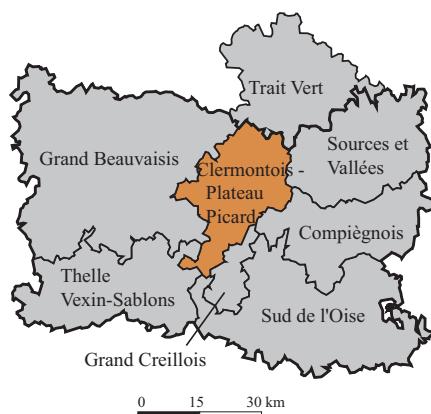
Géo Fla, © IGN Paris 2010, reproduction interdite

Carte des principales routes du Clermontois - Plateau Picard



Géo Fla, © IGN Paris 2010, reproduction interdite

Carte des zones limitrophes du Clermontois - Plateau Picard



Géo Fla, © IGN Paris 2010, reproduction interdite

 Secteur Mouy Bury
Association française des hémophiles

46 rue du Général Leclerc
60250 Mouy
Tél. : 03 44 70 17 29
Courriel : cyril.berquin@laposte.net

Centre de planification et d'éducation familiale

Ciss de Mouy
1 passage des Écoles
BP 251
60252 Mouy
Tél. : 03 44 26 85 50

 CC du Clermontois
Cinq sur cinq

Mairie d'Agnetz
60600 Agnetz
Tél. : 06 85 76 01 79 ou 06 62 15 69 29
Courriel : cinqsurcinq.arts@club-internet.fr

Mission locale du Clermontois, du Liancourtois et de la Vallée du Thérain

4 place Camille Sellier
60600 Clermont de l'Oise
Tél. : 03 44 68 27 27
Courriel : ml-clermontois@wanadoo.fr

Point information jeunesse « Jean Bouet » (PIJ) de Clermont

2 place Jean Bouet
60600 Clermont de l'Oise
Tél. : 03 44 68 01 51
Courriel : pij.clermont@wanadoo.fr

Point information jeunesse « Sables » (PIJ) de Clermont

Mairie annexe
7 rue Victor Hugo
60600 Clermont de l'Oise
Tél. : 03 44 78 12 32
Courriel : point-cyb.clermont@wanadoo.fr

Arts et thérapies, confrontations

Hôtel de ville
1 avenue Chiaramonte Gulfi
60600 Clermont de l'Oise
Tél. : 03 44 77 65 87
Courriel : art.therapie@chi-clermont.fr

Alcooliques anonymes Oise, groupe de Clermont

1 avenue Chiaramonte Gulfi
60607 Clermont de l'Oise
Tél. : 03 44 53 68 68
Site internet : www.alcooliques-anonymes.fr

Centre de planification et d'éducation familiale

Ciss de Clermont
27 avenue Gambetta
60600 Clermont de l'Oise
Tél. : 03 44 50 01 89

CC Plateau Picard

Centre de planification et d'éducation familiale

Centre médico-social
Rue de la Madeleine
60240 Maignelay-Montigny
Tél. : 03 44 51 17 86

Alcool assistance La croix d'or Oise

12 rue Just Hauy
60130 Saint-Just-en-Chaussée
Tél. : 03 44 78 70 23

Centre de planification et d'éducation familiale

Centre médico-social
23 rue de Picardie
60130 Saint-Just-en-Chaussée
Tél. : 03 44 78 41 81

Glossaire

AAH : Allocation aux adultes handicapés
 Adcaso : Association pour le dépistage des cancers dans l'Oise
 Adeli : Automatisation des listes
 Adema : Association pour le dépistage des maladies
 AEEH : Allocation d'éducation de l'enfant handicapé
 Aisne Préventis : Association de dépistage organisé des cancers dans le département de l'Aisne
 ALD : Affection de longue durée
 ANPE : Agence nationale pour l'emploi
 Apa : Allocation personnalisée d'autonomie
 API : Allocation parent isolé
 ARS : Agence régionale de santé
 Atih : Agence technique de l'information sur l'hospitalisation
 AVC : Accident vasculaire cérébral
 BCG : Bacille de Calmette et Guérin
 Caf : Caisse d'allocations familiales
 CC : Communauté de communes
 CCAM : Classification commune des actes médicaux
 CépiDe : Centre d'épidémiologie sur les causes médicales de décès (Inserm)
 Cim : Classification internationale des maladies
 Ciss : Circonscription d'interventions sanitaires et sociales
 CMU : Couverture maladie universelle (de base ou complémentaire)
 Cnamts : Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés
 CPAM : Caisse primaire d'assurance maladie
 CPEF : Centre de planification et d'éducation familiale
 Cram : Caisse régionale d'assurance maladie
 Das : Diagnostic associé significatif
 DEFM : Demandeurs d'emploi en fin de mois
 DGI : Direction générale des impôts
 Drass : Direction régionale des affaires sanitaires et sociales
 Drees : Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques
 DRTEFP : Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle
 EPCI : Établissement public de coopération intercommunale
 Finess : Fichier national des établissements sanitaires et sociaux
 Fnors : Fédération nationale des observatoires régionaux de la santé
 GHM : Groupe homogène de malades
 GHS : Groupe homogène de séjours
 ICF : Indice conjoncturel de fécondité
 IGN : Institut géographique national
 IME : Institut médico-éducatif
 Inami : Institut national d'assurance maladie-invalidité
 Insee : Institut national de la statistique et des études économiques
 Inserm : Institut national de la santé et de la recherche médicale
 InVS : Institut de veille sanitaire
 Ireps : Institut régional d'éducation et de promotion de la santé (a succédé au Cres)
 MCO : Médecine, chirurgie, obstétrique
 MSA : Mutualité sociale agricole
 PIJ : Point information jeunesse
 PMSI : Programme de médicalisation des systèmes d'information
 RMI : Revenu minimum d'insertion
 RSI : Régime social des indépendants
 RSS : Résumé de sortie standardisé
 Rum : Résumé d'unité médicale
 Sessad : Service d'éducation spéciale et de soins à domicile
 SSR : Soins de suite et de réadaptation
 T2A : Tarification à l'activité
 TBP : Trachée, bronches, poumon
 Urcam : Union régionale des caisses d'assurance maladie
 USLD : Unité de soins de longue durée
 VADS : Voies aérodigestives supérieures

Ce travail est le fruit d'un partenariat engagé avec l'ensemble des institutions régionales dans le champ sanitaire et social et des institutions nationales productrices de données. Les indicateurs et données présentés portent le plus souvent sur la dernière année (ou période) disponible au moment du traitement. Ainsi, les données issues du recensement de la population de 2006 ont été intégrées le plus souvent possible dans les calculs d'indicateurs.

Ce document est le produit d'un travail d'équipe. Il a été préparé par :

*- Anne-Sophie Bernin, Anne Ducamp, Alexandra Fourquier, Nadège Thomas, Fabien Lhenry, Olav Favier, Sophie Pilleron, Chantal Chivet, Michaël Mansion et Alain Trugeon de l'OR2S,
- Philippe Lorenzo et l'équipe du CRES de Picardie.*

Par ailleurs, les auteurs tiennent à remercier l'Urcam de Picardie, tout particulièrement Olivier Zielinski, la Drass de Picardie et tous les organismes mentionnés dans les sources pour leurs contributions. Ils remercient également Fanny Boutigny-Hubert (Urcam de Picardie) et Didier Soyer (Observatoire régional de sécurité routière de Picardie) pour leur relecture attentive des parties les concernant directement.

Ce travail a été conséquent en termes de validation mais il se peut toujours que des erreurs se soient glissées. Les auteurs vous prient de les excuser et de les leur signaler. Celles-ci seront prises en compte et intégrées dans la version téléchargeable sur Internet.*

** une adresse mail est spécifiquement dédiée à vos remarques : diagnosticpays@or2s.fr*

*Ce document a été financé par le **conseil régional de Picardie**.*

11 mail Albert 1^{er}, BP 2616, 80026 AMIENS Cedex 1

*Conception et réalisation par l'**OR2S de Picardie**.*

Faculté de médecine, 3 rue des Louvels, 80036 AMIENS Cedex 1

Crédits photos : panoramique.com, com des iamdes et Getty - Conseil régional de Picardie



Copyrights

Logiciels

Microsoft® Office 2007, Adobe® InDesign CS3®

Géoconcept de Géoconcept SA, Adobe® Illustrator®

Police de caractères

Times New Roman, BethHand, Calisto MT

Réalisation PC

Imprimé en avril 2009 à l'imprimerie DB Print Amiens, actualisé sur internet en février 2010

Une collection...

Diagnostics Territoriaux de santé
des pays de Picardie

Thiérache

Trois Vallées

Clermontois - Plateau Picard



PICARDIE
LA RÉGION

Conseil régional de Picardie
11 mail Albert 1^{er} - BP 2616
80026 Amiens Cedex 1